Les Echos

LUNDI 19 AOÛT 2024



Disparition Alain Delon, l'adieu au Samouraï // P. 7

séries d'été



L'histoire économique
Le vin romain et l'agriculture française // P. 8

Dumping chinois : le cri d'alarme des industriels européens

Une usine de production d'acier à Dalian, dans le nord-est de la Chine. Photos Xinhua/Zuma/RÉA et Christophe Simon/AFP

● Après l'automobile ou l'acier, la chimie européenne alerte à son tour Bruxelles au sujet des vagues d'importations en provenance de la Chine.
● Surcapacitaires, les usines chinoises cherchent désespérément des débouchés extérieurs en cassant les prix.

// PAGES 12-13

Kamala Harris en plein état de grâce

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE La convention du parti démocrate s'ouvre ce lundi à Chicago afin de légitimer la candidature tardive de Kamala Harris à l'élection présidentielle de novembre. Ce show est aussi conçu pour prolonger l'état de grâce dont jouit la candidate au détriment de son adversaire républicain Donald Trump. Pour s'en assurer, elle a dévoilé un pan de son programme avec des mesures centrées sur le pouvoir d'achat, notamment l'effacement des dettes médicales, des baisses d'impôts pour les classes moyennes et un avertissement à la grande distribution. // PAGE 4, L'ÉDITORIAL DE JEAN-MARC VITTORI P. 10 ET EN VUE P. 24



Kamala Harris et son colistier Tim Walz en campagne dans le Wisconsin, le 7 août dernier.

Kamil Krzaczynski/AFP

analyses



L'UE est-elle préparée à une crise taïwanaise ?

Par **Philippe Le Corre**

Au cours des dernières années, les dirigeants européens ont pris conscience du risque géopolitique dans le détroit de Taïwan.
Les conséquences d'une guerre avec la Chine pourraient causer un choc de 10.000 milliards de dollars pour l'économie mondiale, selon une étude de Bloomberg, soit environ 10 % du produit intérieur brut mondial. Les décideurs européens ont donc commencé à élaborer des scénarios et à imaginer discrètement des plans d'urgence. // PAGE 6

L'économie XXL : la plus grande porcherie au monde est chinoise

Par **Frédéric Schaeffer**

Quand les super-riches menacent de quitter la Suisse

Par **Sarah-Yasmine Ziani**

// PAGES 6 ET 9

La gauche se divise sur le projet de LFI de destituer Macron



Manon Cruz/AFP

Le président Macron doit entamer vendredi des consultations avec les forces politiques pour nommer un Premier ministre.

POLITIQUE La gauche commence à se fracturer face à l'attentisme d'Emmanuel Macron, qui tarde à nommer un Premier ministre. La France insoumise a menacé dimanche de lancer une procédure de destitution du président, une initiative dont les socialistes se sont aussitôt désolidarisés. Le chef de l'Etat, qui vise maintenant la nomination d'un Premier ministre avant le 28 août (date de début des Jeux Paralympiques), a annoncé qu'il recevrait les forces politiques représentées au Parlement ce vendredi 23 août. A leurs côtés, Lucie Castets, candidate à ce poste au nom du Nouveau Front populaire, sera, elle aussi, reçue à l'Elysée. // PAGE 3

La réforme à venir du RSA fait déjà ses preuves sur le terrain

SOCIAL Les expérimentations sur la réforme du RSA sont plutôt encourageantes. A compter du 1er janvier 2025, les allocataires du revenu de solidarité active bénéficieront d'un accompagnement intensif pour trouver un emploi. Un dispositif testé depuis mars 2023 dans une trentaine de territoires. Sur les 40.000 bénéficiaires concernés, 42 % ont trouvé au moins un emploi, et 16 % un emploi durable. Surtout, l'expérimentation a permis de renforcer la coordination entre acteurs de l'emploi et de l'insertion. Par ailleurs, l'obligation d'effectuer au moins 15 heures d'activité par semaine se révèle plutôt positive. // PAGE 2

Revolut tutoie les sommets avec 41 milliards d'euros de valorisation

BANQUE La fintech britannique Revolut poursuit son ascension fulgurante dans la finance. La néobanque, créée en 2015, a atteint la valorisation record de 41 milliards d'euros, à l'occasion d'une opération de revente d'actions de salariés et du renfort de divers investisseurs. Elle dépasse ainsi la valeur qui était la sienne en 2021, à 33 milliards d'euros, lors de sa dernière levée de fonds. Revolut égale désormais la valorisation de grandes banques traditionnelles, comme Crédit Agricole, qui vaut 40,9 milliards d'euros en Bourse, voire les dépasse largement, avec dix à quinze fois moins de salariés. // PAGE 11 ET « CRIBLE » P. 24

Stellantis pénalisé par la quantité de ses stocks aux Etats-Unis

AUTOMOBILE Le cours de Bourse du constructeur américano-franco-italien boit la tasse. Depuis le début de l'année, il a effacé la quasi-totalité des gains enregistrés l'année dernière. Stellantis est plombé par la gestion déficiente de ses stocks américains, qui se sont envolés depuis fin 2023. Pour les réduire, le groupe de Carlos Tavares a décidé de diminuer la production de son produit phare et vache à lait sur le marché américain, le pick-up RAM 1500. Le groupe doit faire place nette sur les parkings de ses usines et des concessionnaires avant le lancement de nombreux nouveaux modèles d'ici la fin de l'année. // PAGE 14



ISSN0153.4831 117e ANNÉE
NUMÉRO 24276 24 PAGES
Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €.
Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €.
Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Réforme du RSA : les résultats encourageants des expérimentations

- A partir du 1er janvier 2025, tous les allocataires bénéficieront d'un accompagnement intensif pour trouver un emploi.
- Prometteurs, les résultats des expérimentations ne sont pas encore satisfaisants, estime toutefois France travail.
- Elles ont en tout cas permis le renforcement de la coordination entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

SOCIAL

Alain Ruello

A cinq mois de la généralisation de la réforme de l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), les conseillers sociaux des départements et France travail bûchent pour réussir une évolution qui fera date dans l'histoire sociale française. « *C'est une évolution à l'envergure immense qui va consister à intégrer en deux ans des personnes très éloignées du marché du travail dans le service public de l'emploi* », insiste Paul Bazin, directeur adjoint chargé de l'offre de services de l'ex-Pôle emploi. Elle concerne de fait potentiellement 1,2 million de personnes.

Sauf à ce que le prochain gouvernement ne la remette en cause, cette petite révolution constitue l'une des pièces majeures d'une réforme d'ensemble, celle qui a créé France travail. L'objectif ? Coordonner tous les acteurs de l'insertion et de l'emploi aux niveaux nationaux, régionaux, départementaux et locaux, ce qui n'est pas toujours le cas, tant s'en faut. L'objectif dans l'objectif ? Fournir aux allocataires du RSA notamment un soutien – « accompagnement », selon le terme convenu – intensif à même de les aider à trouver un travail durable.

40.000 bénéficiaires

Une expérimentation a démarré en mars 2023 dans 17 territoires, étendue dans une trentaine depuis, avec des résultats que Paul Bazin juge « *encourageants mais pas encore satisfaisants* ». Un peu plus de 40.000 personnes en ont bénéficié, les deux tiers n'ayant pas le bac, huit sur dix présentant un frein social, de mobilité majoritairement. Après un diagnostic de leur situation, ils ont signé un contrat d'engagement unifié où figure notamment l'obligation d'effectuer 15 heures d'activité par semaine.

Dans les six mois qui ont suivi leur entrée dans l'expérimentation, 42 % des bénéficiaires du RSA ont retrouvé au moins un emploi et 16 % un emploi durable (CDD de plus de six mois ou CDI).

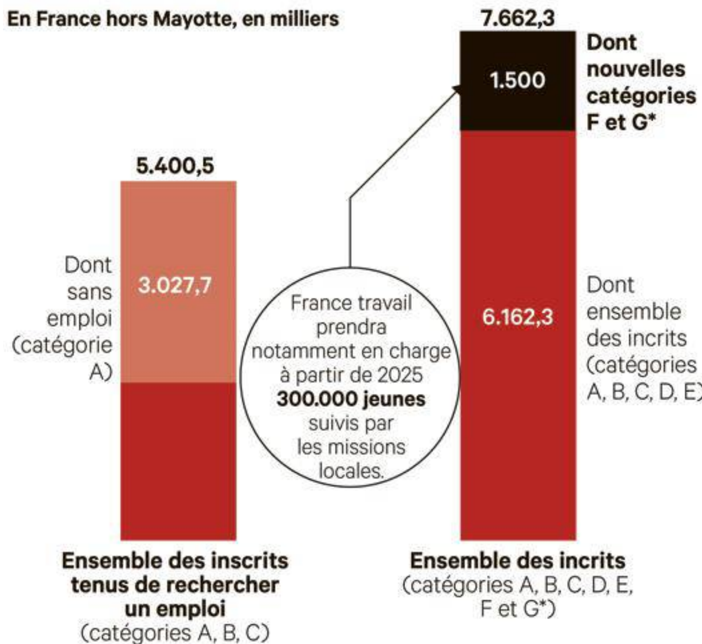
Au-delà des chiffres, le renforcement « *considérable* » de la coopération entre les différents intervenants est unanimement mis en avant. Près d'Amiens, dans les communautés de communes du Pays du Coquelicot et de Haute Somme, par exemple, les connexions entre France travail, le conseil départemental, la préfecture, la caisse d'allocations familiales, la structure d'aide aux femmes et le relais petite enfance n'ont jamais été aussi fécondes, malgré des logiciels qui ne se parlent pas encore bien. Pour Emmanuelle Fourmanoir, directrice des Hauts de Somme au conseil départemental, « *l'expérimentation nous a donné une légitimité pour ces échanges et nous a autorisés à construire l'accompagnement différemment* ». « *Si on m'avait dit il y a deux ans que la CAF viendrait dans les agences mener un atelier* "Je travaille j'y gagne !" *je ne l'aurai pas cru* », abonde Cédric Delhorbe, directeur de l'agence France travail Péronne-Albert.

A Marseille, conseillers du département et de France travail ont mis à profit 2023 pour mieux se connaître, s'ajuster sur les diagnostics et les décisions d'orientation des allocataires, chacun se concentrant sur son expertise depuis. « *Coopérer, cela ne signifie pas forcément tout faire ensemble* », souligne Sandrine Jacob, la directrice de France travail pour les Bouches-du-Rhône. « *Nous partagions un objectif commun, l'emploi, quelles que soient la situation de l'allocataire et ses difficultés* », complète Sabine Bernasconi, vice-présidente du conseil départemental. Avancée majeure : le dossier informatique de la personne est unique, ce qui évite bien des redites.

> Six mois après leur entrée dans le dispositif, 42 % des bénéficiaires du RSA ont retrouvé un emploi.

Tout cela ne serait pas possible sans main-d'œuvre supplémentaire. Quand le département de la Somme a pu recruter quatre conseillers sociaux à temps plein, les agences France travail de Péronne et d'Albert affectent une douzaine d'agents, à temps plein également, à l'expérimentation. Depuis mai, l'une d'entre eux prospecte les TPE ou PME avec un message : les allocataires du RSA étant beaucoup moins qualifiés, une formule gagnante passe par l'immersion en entreprise pour les embaucher.

Les agences France travail de Marseille, elles, ont dû faire à effectif constant, le nombre élevé de quartiers prioritaires de la ville leur assurant les personnels suffisants pour l'instant, selon Sandrine Jacob. Le conseil départemental a reçu des crédits supplémentaires à destination des associations d'insertion pour qu'elles renforcent leurs effectifs. Et au-delà du 1er janvier 2025, quand tous les départements devront basculer dans la réforme ? Réponse lors du vote du prochain budget. ■





« LES ÉCHOS » / SOURCE : DARES – PHOTO : GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

Les effets positifs des 15 heures d'activité par semaine

La loi qui a créé France travail impose à tout demandeur d'emploi de signer un contrat d'engagement l'obligeant, notamment, à effectuer un volant minimal d'activités d'insertion professionnelle.

Mesure importante de la loi du 18 décembre 2023 qui a créé France travail, tout demandeur d'emploi devra élaborer et signer avec son conseiller un contrat d'engagement. Y figurera, notamment, l'obligation d'effectuer au moins 15 heures d'activité concourant à sa reprise d'emploi par semaine, sauf si sa situation, médicale par exemple, l'en empêche. Cette obligation a été très critiquée. La gauche a dénoncé un recours au travail forcé ; des associations, une stigmatisation des précaires. Engagées début 2023, les expérimentations de la réforme de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA laissent entrevoir tout le contraire. « *Notre priorité avec ces expérimentations,* explique Paul Bazin, directeur adjoint chargé de l'offre de services de France travail, *a été de mettre en œuvre les coopérations entre les différents intervenants, des nouveaux outils, des parcours adaptés… Nous ne nous sommes pas encore dotés d'une capacité de mesure de l'intensité de l'accompagnement.* »

Pour cela, il fallait au préalable créer un référentiel commun d'activités. Après des tests, dans les Vosges, la Creuse ou les Côte-d'Or, il est en passe de voir le jour.

Logique d'insertion

En attendant, les premiers retours montrent que la mesure monte en puissance dans le temps, avec des variations d'une semaine sur l'autre, et selon une répartition homogène entre activités autonomes, guidées par le conseiller, et emploi pour une part importante des allocataires. « *Nous voulons éviter l'écueil de faire les 15 heures pour les 15 heures. D'abord c'est du temps administratif pénible. Ensuite cela n'a pas de sens* », explique Paul Bazin.

Les 15 heures d'activité hebdomadaires ? « *Nous l'avons inscrit comme un objectif, sachant que certains bénéficiaires du RSA partent de très loin. On y trouve un peu de tout : mise en relation avec un employeur, participation à un atelier, ou encore visite d'un Salon* », témoigne Cédric Delhorbe, le directeur de l'agence France travail Péronne-Albert dans la Somme, département pionnier de l'expérimentation.

Directrice des Hauts de Somme au conseil départemental, Emmanuelle Fourmanoir, abonde. « *Nous en avons fait un vrai levier de mobilisation dans une logique d'insertion, absolument pas dans une logique de contrôle. Comme une forme de coaching permanent* », assure-t-elle. L'expérimentation garantit à chaque allocataire un rendez-vous par mois et autant d'échanges téléphoniques que nécessaire.

A Marseille, où l'expérimentation concerne plus de 10.000 bénéficiaires du RSA sur les 61.000 des Bouches-du-Rhône, la même logique a prévalu. Les allocataires orientés dans un parcours emploi ont très vite atteint les 15 heures, voire les ont dépassées. Les allocataires freinés dans leurs recherches (parcours social) en affichent 9 en moyenne.

« *Tout se fait graduellement et les retour des allocataires sont plutôt positifs, sachant qu'ils ont accès sur Marseille à une offre de services très large avec plus de 400 associations d'insertion. Nous avons aussi multiplié les rencontres avec des employeurs* », relate Sandrine Jacob, directrice de France travail pour les Bouches-du-Rhône. Tout cela fait dire à Sabine Bernasconi, vice-présidente du conseil départemental, que « *la polémique autour des 15 heures était une polémique politicienne* ». « *Les parcours mieux encadrés renforcent le lien de confiance avec les institutions* », souligne-t-elle. — **A. R.**

Dans la Somme et à Marseille, moins d'allocataires

Là où est expérimentée la réforme, le nombre de bénéficiaires du RSA a baissé sur un an.

Plus d'un an après son lancement, l'expérimentation de la réforme de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans les communautés de communes du Pays du Coquelicot et de Haute Somme, près d'Amiens, semble porter ses fruits. Même s'il faudra disposer d'évaluations rigoureuses pour le confirmer, le directeur de l'agence France travail Péronne-Albert, Cédric Delhorbe, estime que les faits sont là : le nombre d'allocataires inscrits à l'ex-Pôle emploi a baissé de 7 %, quand il a augmenté de 3 % sur l'ensemble de la région. « *Le lien avec l'expérimentation est facile à faire* », plaide-t-il.

Cette expérimentation, étendue à 47 départements en début d'année avant sa généralisation en 2025 normalement, cherche à ramener les bénéficiaires du RSA vers l'emploi durable. En réduisant le nombre de ceux dont il a la charge, chaque conseiller de France travail ou du conseil départemental peut assurer un soutien beaucoup plus intensif, là où les intéressés étaient souvent livrés à leur sort.

Diagnostic complet

Dans le territoire Péronne-Albert, chaque personne qui demande le RSA est reçue dans les quinze jours par un binôme de conseillers France travail-conseil départemental. Un diagnostic complet de sa situation permet de l'orienter dans l'un des trois « parcours » – emploi, socio-professionnel ou social – selon sa capacité à retravailler rapidement ou non. Dans les quinze jours suivants, il ou elle signe son contrat d'engagement et s'astreint à réaliser 15 heures d'activité hebdomadaires.

Début juillet, 1.411 allocataires sont passés par ce filtre. Environ 500 ont été orientés dans un parcours social. Ils peuvent notamment participer à trois semaines d'ateliers pour lever leurs freins à l'emploi. Les autres se sont répartis entre parcours emploi (35 %) et socio-professionnel (30 %). Au global, près d'un sur deux était en emploi six mois après. Les taux d'accès à l'emploi durable varient en fonction des parcours : 23,8 %, 19 % et 7 % respectivement.

« *Nous avons recueilli des témoignages édifiants d'allocataires qui n'étaient pas sortis de chez eux depuis quatre ans* », pointe Emmanuelle Fourmanoir, directrice des Hauts de Somme au conseil départemental. Tout cela a poussé l'exécutif local à demander, avec succès, une extension de l'expérimentation à un territoire, urbain celui-là, situé à Amiens. Une quinzaine de postes supplémentaires de conseillers sont prévus pour aider les 1.850 allocataires du RSA qui y résident.

Egalement pionner dans l'expérimentation, d'abord dans les 5e et 7e arrondissements de Marseille suivis des 1er et 6e, en attendant le territoire d'Arles en septembre, les Bouches-du-Rhône ont aussi des résultats encourageants. Entre mai 2023 et mai 2024, le nombre d'allocataires est passé de 2.548 à 2.311, soit une baisse de 9,3 %, pointe Sandrine Jacob, directrice de France travail pour le département. « *Cette baisse est concomitante avec l'expérimentation, sachant que rien d'autre n'a changé sur la période* », souligne Sabine Bernasconi, vice-présidente du conseil départemental.

Les résultats en matière d'insertion professionnelle à six mois sont même supérieurs à la moyenne de tous les territoires d'expérimentation : 44,6 % tous parcours confondus contre 40,9 %, et 30,3 % contre 28,3 % pour l'emploi durable. « *C'est un bon résultat* », estime Sandrine Jacob. « *L'accompagnement intensif aboutit à l'emploi plus vite, au bout de six mois. Plus longtemps on reste au RSA, plus c'est difficile d'en sortir* », ajoute Sabine Bernasconi. — **A. R.**

La gauche se divise sur l'appel à la destitution de Macron

● Le PS s'est désolidarisé de la procédure de destitution lancée par La France insoumise contre le président.
● Celui-ci entamera vendredi des consultations avec les forces politiques pour nommer un Premier ministre.

POLITIQUE

Grégoire Poussielgue

Emmanuel Macron n'avait même pas prononcé son nom lors de son interview télévisée du 23 juillet, au lendemain des législatives, avant la « trêve olympique » aujourd'hui achevée. Et pourtant. Lucie Castets, candidate pour Matignon au nom du Nouveau Front populaire (NFP), sera bien reçue ce vendredi 23 août à l'Elysée par le chef de l'Etat, au même titre que les autres partis représentés au Parlement.

Six semaines après le second tour des élections législatives, Emmanuel Macron s'est décidé à mener une série de consultations en vue de la désignation d'un Premier ministre et de la formation d'un gouvernement.

Première force

Le NFP maintient la pression pour accéder à Matignon. Ses quatre composantes – socialistes, Insoumis, communistes et écologistes – arriveront groupées vendredi à l'Elysée, comme pour rappeler au président qu'elles représentent, avec 193 députés, la première force au Palais-Bourbon.

« *Emmanuel Macron se décide enfin à avancer. Mais pour faire quoi ? Ce n'est pas au président qui a perdu les législatives de "constituer des majorités", mais au mouvement arrivé en tête* », a estimé sur X la secrétaire nationale des Verts, Marine Tondelier, avant de réclamer encore la nomination de Lucie Castets dans une interview à « La Tribune Dimanche ».

La fragilité de son socle au Palais-Bourbon (à une centaine de députés de la majorité absolue) plaçant le NFP sous la menace immédiate d'une motion de censure, le profil « techno » et l'absence totale de notoriété de sa candidate pour Matignon constituent autant d'éléments rendant cette hypothèse impossible pour Emmanuel Macron.

« *Nous sommes une gauche qui est prête à gouverner, avec un programme économique sérieux, contrairement à la politique qui a été menée par les gouvernements sortants depuis 2017, qui nous a conduits à l'ouverture d'une procédure de déficit excessif* », a encore déclaré Lucie Castets en fin de semaine dernière au quotidien « La Marseillaise », ajoutant « *avoir hâte que la cohabitation commence* ».

La France insoumise (LFI) est montée d'un cran dimanche en agitant la menace d'une procédure de destitution contre le chef de l'Etat s'il s'obstine à refuser de nommer Lucie Castets. Dans une tribune publiée dans « La Tribune Dimanche » et signée, en premier lieu, par les trois principaux dirigeants de LFI – Jean-Luc Mélenchon, Manuel Bompard et Mathilde Panot –, le mouvement accuse Emmanuel Macron de « *coup de force institutionnel contre la démocratie* » en refusant de prendre en compte les résultats des législatives.

Il évoque l'article 68 de la Constitution, qui prévoit une destitution du président de la République « en cas de manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat ». « *Il est évident que le refus de prendre acte d'une élection législative et la décision de passer outre constituent un manquement condamnable aux exigences élémentaires du mandat présidentiel* », écrivent les signataires de cette tribune, présentée comme un « *avertissement solennel* ».

La perspective de voir une telle procédure arriver à son terme est plus qu'aléatoire. D'autant que le PS n'a pas tardé à se désolidariser de cette initiative. Plusieurs caciques du parti l'ont publiquement désapprouvée. « *Cette tribune n'est signée que par des dirigeants de LFI. Elle n'engage que leur mouvement* », a réagi Olivier Faure, le premier secrétaire du parti.

Echéance dépassée

Il n'empêche. Sa perspective accroît la pression sur Emmanuel Macron, qui reste face à une équation quasi insoluble. La parenthèse des Jeux Olympiques achevée, le chef de l'Etat se retrouve avec une double défaite électorale (européennes et législatives) et un Parlement sans majorité, divisé en trois blocs : 193 pour le Nouveau Front populaire, 166 pour l'ancienne majorité d'Emmanuel Macron, 142 pour le Rassemblement national et ses alliés ciottistes et 47 pour la droite républicaine (ex-LR).

L'Elysée a assuré vendredi dernier que ces consultations déboucheront sur la nomination rapide d'un nouveau Premier ministre. Objectif : qu'elle soit actée avant le début des Jeux Paralympiques (28 août). Fin juillet, Emmanuel Macron avait évoqué l'échéance de la mi-août. Elle est déjà dépassée.

Le chef de l'Etat tente de montrer qu'il reste le maître du temps et de la situation, un exercice périlleux tant les élections législatives ont décimé et divisé son camp. Futur ex-Premier ministre et nouveau président du groupe Ensemble pour la République (EPR) à l'Assemblée nationale, Gabriel Attal fait entendre sa propre partition et a déjà pris l'initiative avec un « pacte d'action » adressé aux députés, à l'exception de ceux du RN, de ses alliés ciottistes et de LFI, comme pour préparer le terrain de son successeur. Il y brise certains tabous du camp présidentiel : aides publiques conditionnées, taxation des superprofits, ISF vert (lire ci-dessous). Et ressort la vieille idée d'un « impôt participatif », qui permettrait à chacun de contribuer volontairement au budget de l'Etat.

Gabriel Attal n'est pas le seul à avoir pris la plume puisque Laurent Marcangeli, le patron des députés Horizons, en a fait de même. « *Le NFP a, certes, plus de députés, en bloc, que les autres formations politiques, mais il n'a pas remporté la présidence de l'Assemblée nationale. Il n'est donc pas majoritaire. Nous proposons donc de transcender nos clivages, de ne pas rester dans une logique de blocs qui s'affrontent et affirment qu'ils appliqueront leur programme, rien que leur programme* », a-t-il déclaré la semaine dernière au « Point ». Tous deux souhaitent fracturer le NFP pour raccrocher les socialistes. Pour l'instant en vain. ■


Dominique Jacovides-pool/Sipa

LFI accuse Emmanuel Macron de « coup de force institutionnel contre la démocratie ».

Le camp présidentiel prêt à amender certains de ses dogmes économiques

Le « pacte d'action » dévoilé mardi dernier révèle quelques inflexions dans ce qui est au cœur du macronisme : la politique économique.

Renaud Honoré

Sur un plan politique, le « pacte d'action » dévoilé mardi dernier par Gabriel Attal n'aura pas été un grand succès. A peine proposé qu'il était déjà décrié par tous les autres partis à qui il était adressé, tous critiquant le manque de remise en question du camp présidentiel. Pourtant le texte montre pour la première fois quelques inflexions sur ce qui est au cœur du macronisme : la politique économique.

Certains fondamentaux restent bien présents, avec la promesse de sérieux budgétaire et du retour d'un déficit sous les 3 % du PIB en 2027, ou encore la « *poursuite de la politique d'attractivité* » avec « *la stabilité fiscale ou le soutien à nos entreprises innovantes* ».

Ouvertures à gauche

Mais le camp présidentiel fait quelques ouvertures, avant tout vers la gauche. Le texte professe ainsi la volonté « *d'appliquer un principe de droits et devoirs aux bénéficiaires de la dépense publique (citoyens, entreprises, collectivités) pour les responsabiliser* ». Concrètement, pour les entreprises, cela reviendrait à « *instaurer des contreparties claires en termes de création d'emplois et d'investissement* ».

Depuis 2017, à chaque projet de loi de finances, les différents partis de gauche déposent des amendements réclamant de conditionner les aides publiques aux entreprises à des critères comme les créations d'emplois, à chaque fois rejetés par le camp présidentiel. Il s'agirait donc là d'un virage assez notable. « *La conditionnalité existe déjà pour certains dispositifs (l'apprentissage, le crédit impôt recherche…). Dans le cadre de futures négociations, on peut imaginer être plus strict* », précise Jean-René Cazeneuve, député du Gers et ancien rapporteur général du Budget à l'Assemblée nationale.

ISF vert

Au plan fiscal, le groupe Ensemble pour la République se dit aussi prêt à discuter de certaines propositions, comme « *la taxation de profits ou de rentes indus pour plus de justice fiscale* », phraséologie qui semble plus large que la seule taxation des rentes des énergéticiens déjà promise. « *Il s'agit de superprofits au sens large. La mention est une porte ouverte dans le cadre d'éventuelles négociations, pas un projet défini et arbitré à ce stade* », précise-t-on dans l'entourage de Gabriel Attal.

Surtout le texte évoque une discussion possible pour « *des contributions exceptionnelles pour financer les grandes transitions* ». Cette proposition semble faire écho à celle faite en 2023 par Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz dans leur rapport sur le financement de la transition climatique, qui avaient évoqué la piste d'un « ISF vert », vite enterrée par Bruno Le Maire à l'époque. « *Le financement de la transition écologique reste à compléter* », reconnaît Jean-René Cazeneuve qui veut voir dans ces propositions « *non un changement de philosophie mais de nécessaires ouvertures* ».

> Gérald Darmanin, soucieux d'affirmer sa propre ligne proche du gaullisme social, fait entendre une voix singulière.

Gérald Darmanin, soucieux d'affirmer sa propre ligne proche du gaullisme social, fait lui aussi entendre une voix singulière sur ces questions économiques. Notamment sur le SMIC, que le Nouveau Front populaire veut passer à 1.600 euros net. « *Le débat sur le SMIC ne me paraît pas idiot. On ne peut pas vanter une société du travail et ignorer cette France qui bosse et ne s'en sort pas. Mais cela doit se faire avec les entreprises* », explique le ministre de l'Intérieur démissionnaire.

Ce dernier se dit « *pas favorable à ce qu'on remette en cause la politique de l'offre* ». Ce qui n'empêche pas quelques inflexions. « *Sur le front de la fiscalité, regardons aussi du côté du numérique. Je pense qu'il y a également une logique patriotique à développer dans l'entreprise. Et, disons-le, elle est déjà présente chez de nombreux patrons pour contribuer au redressement du pays tout comme au défi de la répartition de la richesse* », assure l'élu de Tourcoing.

Enfin, l'ancien ministre des Comptes publics juge qu'il faut « *faire des économies, mais avec discernement* ». « *Il serait absurde de les réaliser sur ce qui constitue le cœur de l'Etat (les Armées, l'Intérieur, la Justice) et de ne pas regarder l'efficacité des dépenses sociales qui représentent plus de 30 % du PIB, et qui sont supportées notamment par ceux qui travaillent* », souligne Gérald Darmanin. Qui en profite pour faire un petit tacle sur Gabriel Attal : « *C'est pour cela que j'ai été déçu qu'on retire la réforme de l'assurance-chômage, qui reposait sur une logique vertueuse.* » ■

L'option Cazeneuve peine à convaincre

L'ancien Premier ministre de François Hollande est régulièrement cité comme un candidat sérieux à Matignon. Mais les composantes du Nouveau Front populaire sont sceptiques, voire opposées à sa possible nomination.

Hadrien Valat

Un des plus éphémères Premiers ministres de la Ve République pour en remplacer un autre ? Le nom de Bernard Cazeneuve, à côté de de celui de Xavier Bertrand, est revenu avec insistance ces dernières semaines pour succéder à Gabriel Attal à Matignon.

Dénonçant l'alliance avec LFI dont il rejette « *la violence* », « *l'accommodement avec des régimes autoritaires* » ou la conception « *ambiguë* » de la laïcité, Bernard Cazeneuve a claqué la porte du PS au lendemain de la formation de la Nupes en mai 2022. Il fait depuis cavalier seul avec La Convention, son mouvement.

« *Je n'ai jamais refusé de mettre de la sagesse là où il y a de la déraison* », a-t-il déclaré mi-juillet sur LCI. Afin que « *le pays ne bascule pas dans le déclassement, l'ingouvernabilité, le n'importe quoi* », tout en faisant en sorte que la défense des services publics ou la justice sociale « *soient au cœur du projet gouvernemental* ».

Le PS divisé

Lundi dernier, sur la même chaîne, François Kalfon, eurodéputé PS, proposait à son tour, « *dans l'hypothèse où Lucie Castets n'irait pas au bout* » le nom de Bernard Cazeneuve, arguant jeudi au « Point » qu'il « *a toutes les qualités pour incarner une gauche à la fois bien au clair sur ses valeurs, sans être supplétive des macronistes* ». « *C'est un leurre. Il n'a aucun soutien au sein du NFP* », rétorque un élu socialiste. « *Personne n'y croit vraiment*, écarte un autre député PS. *Ce n'est pas du tout dans l'équation.* »

Un autre socialiste, qui dit privilégier l'option Lucie Castets, ne voit pourtant pas son groupe à l'Assemblée, « *où il y a François Hollande* », censurer Cazeneuve, qui pourrait, s'il était nommé, mettre en place « *le programme du Nouveau Front populaire crédibilisé* ». Il faudrait déjà convaincre le président de la République d'abroger la retraite à 64 ans, indique l'élu précité. Qui calcule que l'ancien Premier ministre doit, « *a minima* », avoir le soutien des écologistes et des communistes. Car LFI ne soutiendra certainement pas Bernard Cazeneuve qui n'a pas de mots assez durs pour Jean-Luc Mélenchon. « *Macron lance des ballons d'essai.* […] *Il n'a plus de ligne politique, tout ce qui compte pour lui est d'effacer la victoire de la gauche. Mais c'est impossible parce que l'arithmétique de l'Assemblée joue contre lui* », statue un député insoumis.

Verts et PC contre

Le problème est bien arithmétique. Les seuls socialistes additionnés au camp Macron ne représentent que 232 députés. Avec le soutien des Verts, des communistes et de quelques élus Liot, le cap des 289 députés nécessaires pour gouverner est franchi. Il faudrait sinon compter sur les voix de la droite républicaine et d'une dizaine d'autres élus.

« *Les Ecologistes soutiennent Lucie Castets* », esquive sans s'attarder Marine Tondelier, leur patronne. Nommer Bernard Cazeneuve serait « *une manière pour Macron de poursuivre sa politique sans en avoir l'air* », juge de son côté une tête d'affiche verte. Pourrait-il avoir le soutien de certains Verts ? « *Pas le mien en tous les cas.* » « *Ça ressemble encore à du déni de réalité* », appuie une autre élue écologiste.

Pour une partie de la gauche, le passage de Bernard Cazeneuve au ministère de l'Intérieur reste associé à la mort du militant écologiste Rémi Fraisse, lors de la mobilisation contre le projet de barrage de Sivens. « *Nous, nous proposons Lucie Castets. La probabilité Cazeneuve n'existe pas pour nous* », balaie-t-on également chez les communistes.

« *Je n'ai pas l'impression que les noms qui circulent renvoient à un changement de politique et de méthode, à laquelle aspirent les Français* », a taclé Lucie Castets dans « Le Parisien ». Lors des échanges auxquels Emmanuel Macron a convié les forces politiques vendredi prochain, elle sera bien présente aux côtés des dirigeants de la gauche. ■

Une convention démocrate sur mesure pour le sacre de Kamala Harris

- La candidate démocrate a été investie par les délégués du parti, avant qu'ils ne se réunissent à Chicago.
- Cette semaine doit légitimer son irruption tardive sur la scène de la présidentielle et prolonger l'état de grâce.

ÉTATS-UNIS

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

Pendant une semaine, aux Etats-Unis, tous les yeux seront tournés vers Chicago où se déroule la convention démocrate. Plus de 4.000 délégués élus pendant les primaires des 50 Etats vont converger pour consacrer la nouvelle candidate démocrate à la présidentielle, Kamala Harris. Paradoxalement, l'actuelle vice-présidente n'a elle-même obtenu aucun délégué. Elle n'a même pas concouru. Mais les votes du candidat démissionnaire Joe Biden se sont massivement reportés sur elle. Elle a été investie par un scrutin à distance début août, avec 99 % des voix. Sans même attendre la convention démocrate, par conséquent réduite à un show politique.

Comme Donald Trump à Milwaukee en juillet, Kamala Harris vient pour son sacre. Chicago doit lui donner l'onction de légitimité qui lui manque. Elle a même choisi par avance son colistier, Tim Walz, alors que le candidat républicain avait désigné le sien au premier jour de la convention républicaine.

A vrai dire, la candidate a bien mérité la reconnaissance du parti. Sa campagne éclair lui a permis de rallier une majorité de soutiens dès le lendemain de l'annonce du retrait de Joe Biden, le 21 juillet. Auparavant, elle était vue comme un pis-aller en cas de défaillance du candidat. Elle avait été reconduite par défaut sur le ticket Biden 2024, soupçonnaient certains.

Avec son irruption au premier plan, l'affiche politique de la rentrée aux Etats-Unis est redevenue concurrentielle. La candidate démocrate est remontée d'environ 6 points dans les sondages par rapport à son prédécesseur. Elle est passée en tête dans trois des sept Etats où va se jouer l'élection – le Michigan, le Wisconsin, la Pennsylvanie.

L'atterrissage est brutal pour Donald Trump. Juste avant l'irruption de la nouvelle candidate, il a traversé la convention républicaine en lévitation. Sa victoire en novembre semblait assurée : son auréole de rescapé d'une tentative d'assassinat, le parti purgé des dissidents, Joe Biden lâché par son propre camp… Mais depuis le 21 juillet, il subit l'état de grâce de Kamala Harris, qui dure plus longtemps que prévu.

Et la convention devrait prolonger cette lune de miel d'une semaine supplémentaire, si tout se passe comme prévu. Ensuite, Donald Trump n'aura plus que deux mois et demi pour inverser la tendance.

Le parallèle avec 1968

Il va devoir fissurer la réputation de celle qui s'est frayé un chemin vers le sommet en étant femme, noire, de père jamaïcain et de mère indienne, cette ex-procureure qui s'est érigée en défenseuse des droits des femmes et des minorités et qui promet de mater un adversaire fraudeur, agresseur sexuel et criminel.

Pour l'instant l'équipe Trump peut tout au plus espérer que la convention de Chicago se passe moins bien que prévu. Le parallèle avec 1968 est dans tous les esprits. Cette année-là, en pleine guerre du Vietnam, une horde de protestataires, hippies, étudiants, syndicalistes, Black Panthers, a campé dans un parc aux abords de la convention, qui se tenait aussi dans la cité venteuse. Les manifestations ont été violemment réprimées par le maire démocrate. Les délégués aussi en sont venus aux mains dans l'enceinte de la convention.

En 2024, c'est Gaza qui divise les démocrates. Les campeurs pro-palestiniens délogés par la police des universités au printemps pourraient bien réapparaître à Chicago cette semaine. Toutefois, le maire les a autorisés à manifester. De plus, l'Amérique, qui n'a pas envoyé ses « boys » au front, est moins préoccupée par cette guerre-là.

Il y a aussi un parallélisme entre la situation de Kamala Harris et celle d'Hubert Humphrey. Comme elle, le candidat démocrate de 1968 avait été choisi par les hiérarques du parti, après le retrait de Lyndon Johnson. Il a été attaqué par certains élus pendant la convention, puis il a perdu face à Richard Nixon. Il n'y a cependant aucun risque que les délégués se déchirent face caméra façon 1968, puisqu'ils ont déjà plébiscité la candidate, qui n'a pas eu de concurrent. Donald Trump va devoir trouver autre chose que les dissensions à la convention pour mettre fin à la Kamala-mania.

Lire l'éditorial de Jean-Marc Vittori page 10



Kamala Harris, ici à Largo, dans le Maryland, jeudi dernier, est remontée d'environ 6 points dans les sondages par rapport à Joe Biden.

Brendan Smialowski/AFP

La vice-présidente fait du pouvoir d'achat sa priorité

Kamala Harris a dévoilé vendredi les premières mesures de son programme. La candidate veut réduire les coûts pour les familles américaines.

Bastien Bouchaud et *S. G.*
— Bureau de New York

A deux jours de l'ouverture de la convention démocrate, Kamala Harris lève le voile sur son projet politique. Et elle commence par le pouvoir d'achat, la préoccupation numéro un des électeurs. La candidate a présenté ses premières mesures vendredi, à Raleigh, en Caroline du Nord. Elle s'est donné cent jours pour les mettre en œuvre si elle entre à la Maison-Blanche.

Même si l'inflation a ralenti aux Etats-Unis, les prix demeurent élevés, et cela plombe le bilan de Joe Biden. L'enjeu pour Kamala Harris est de se démarquer de lui, en commençant par reconnaître le problème plutôt que de le minimiser.

« Il est temps à présent de tracer un nouveau chemin vers l'avant », a-t-elle déclaré, *« où le travail de tous est récompensé »* et *« où chacun a la possibilité non seulement de s'en sortir, mais aussi de progresser »*. Donald Trump, qui l'a précédée en Caroline du Nord, est venu *« sans plan sérieux de réduction des coûts »*, a-t-elle moqué, insistant sur le contraste entre un ex-président au service *« des milliardaires et des grandes entreprises »*, et son propre engagement *« pour les travailleurs et la classe moyenne »*.

La plupart des mesures présentées par Kamala Harris nécessiteront la coopération du Congrès, ce qui pourrait s'avérer compliqué en cas de victoire républicaine à la Chambre des représentants ou au Sénat. Leur financement reste par ailleurs à détailler. Sur ce point, le programme démocrate précise compter *« demander aux Américains les plus riches et aux grandes entreprises de payer leur juste part »*.

Baisses d'impôts pour les classes moyennes

Kamala Harris souhaite raviver le *« rêve américain »* de l'accession à la propriété, désormais *« hors de portée de trop de familles qui travaillent »*. La crise du logement frappe de plein fouet de nombreux Américains. Pour y remédier, la vice-présidente appelle à la construction de trois millions de logements durant son mandat.

Elle veut simplifier les formalités administratives et renforcer les incitations fiscales pour les promoteurs immobiliers, en particulier pour ceux qui s'engagent à louer à un prix raisonnable ou à vendre à des primo-accédants. Ces derniers pourraient bénéficier d'une subvention de 25.000 dollars pour leur premier achat de résidence principale.

Kamala Harris cible également Wall Street, qui s'intéresse de plus en plus au marché immobilier résidentiel. Elle souhaite supprimer certaines niches fiscales, et limiter le recours à des logiciels d'aide à la fixation des loyers, accusés de contribuer à la hausse des prix.

Kamala Harris cherche à se différencier sur le volet fiscal. Elle rappelle son engagement à ne pas augmenter les impôts pour les ménages gagnant moins de 400.000 dollars par an et appelle à amplifier les subventions fiscales accordées aux familles et aux travailleurs les moins bien payés.

Kamala Harris appelle en particulier à réinstaurer de manière permanente le crédit d'impôt de 3.600 dollars par an pour les familles, une mesure phare du plan de relance mis en place par l'administration Biden après la pandémie. Elle souhaite même la porter à 6.000 dollars durant la première année après la naissance d'un enfant.

Ces derniers mois, Joe Biden avait mené la bataille contre les *« commissions bidons »* dans l'hôtellerie, les avions, les banques. Kamala Harris s'attaque, elle, aux supermarchés qui ont profité de l'inflation pour augmenter leurs prix. Elle promet de travailler avec le Congrès pour faire voter *« la première interdiction fédérale de l'escroquerie aux prix sur l'alimentation et l'épicerie »*, pour imposer des règles de conduite aux entreprises, et accroître le pouvoir de répression du régulateur sectoriel et des procureurs étatiques.

Le géant Walmart, qui vient d'afficher d'excellents résultats trimestriels, a du souci à se faire. La chaîne Kroger aussi. L'administration a suspendu son projet de fusion avec Albertsons en février, et à présent Kamala Harris jure de s'attaquer à la *« concentration extrême »* du secteur. Sur la sellette, Kroger promet désormais d'investir un milliard de dollars pour faire baisser les prix.

Alors que Joe Biden a amnistié partiellement les dettes étudiantes, Kamala Harris voudrait faire de même avec les dettes médicales pour *« des millions d'Américains »*. *« Personne ne devrait faire faillite juste parce qu'il a eu la malchance de tomber malade ou de se blesser »*, explique son équipe. La réforme doit être négociée avec les Etats et vise aussi à éviter d'accumuler des dettes ultérieures.

Par ailleurs, la candidate veut amplifier la grande réforme de santé votée en 2022. Le prix de l'insuline serait plafonné à 35 dollars pour tout le monde, alors qu'aujourd'hui seuls les seniors sont concernés. Le calendrier Medicare de baisse de prix des médicaments coûteux serait accéléré. Les tarifs qui ont été annoncés par l'administration cette semaine ne s'appliqueront qu'en 2026 et ne profiteront donc pas à la vice-présidente en novembre.

Kamala Harris promet aussi de s'en prendre au manque de transparence et de concurrence des laboratoires pharmaceutiques, ainsi qu'aux pratiques abusives des intermédiaires pharmaceutiques *« qui étouffent les petites pharmacies »*. ■

Pourquoi les deux candidats veulent-ils supprimer les taxes sur les pourboires ?

La mesure fait l'unanimité chez les prétendants à la Maison-Blanche. Mais elle est décriée par les économistes à cause de son coût et des risques d'optimisation fiscale.

Rares sont les points de convergence entre les deux principaux candidats à la présidentielle aux Etats-Unis, Kamala Harris et Donald Trump. Mais il y a un sujet qui les rassemble : la défiscalisation des pourboires.

La candidate démocrate s'est ralliée à l'idée défendue par Donald Trump. Elle en a fait une promesse lors de son récent meeting à Las Vegas, en y associant une revalorisation du salaire minimum. Un choix stratégique : dans cet état clé, le vote des serveurs, des croupiers et des autres employés des hôtels, restaurants et casinos qui tirent une part importante de leur rémunération des pourboires pourrait faire la différence en novembre.

Un effet direct limité

En 2020, Joe Biden avait remporté le Nevada avec une avance de moins de 40.000 votes. Autant dire que les voix des 350.000 travailleurs du secteur de la restauration et de l'hôtellerie de cet Etat sont particulièrement courtisées. Donald Trump s'est prononcé dès juin en faveur d'une exonération des pourboires de l'impôt sur le revenu. Plusieurs élus démocrates, dont les deux sénatrices du Nevada, avaient d'ailleurs apporté leur soutien à cette mesure ces dernières semaines, tout comme le principal syndicat du secteur.

Si l'intérêt électoraliste de cette mesure est évident, les économistes se sont montrés en revanche bien plus critiques. Seuls 2,5 % des travailleurs américains, soit environ 4 millions de personnes, sont rémunérés en partie en pourboires, rappelait fin juin Ernie Tedeschi, le directeur économique du Budget Lab de l'université de Yale et ancien chef économiste du Council of Economic Advisers de la Maison-Blanche. Et parmi ceux-ci, près de 40 % gagnent trop peu pour être imposables au titre de l'impôt fédéral sur le revenu. *« Cela suggère que l'effet direct de la réforme sur les salariés serait limité »*, estimait-il alors. Le coût de cette réforme pour les finances publiques n'en serait pas moins important. Il est évalué entre 100 et 250 milliards de dollars sur dix ans en moyenne, selon les estimations du Comité pour un budget fédéral responsable (CRFB).

> Les voix des 350.000 travailleurs du secteur de la restauration et de l'hôtellerie du Nevada sont particulièrement courtisées.

Le risque de dérapage est élevé. *« En pratique, l'exonération de l'impôt sur les pourboires pourrait conduire les travailleurs et les employeurs à reclasser des revenus ordinaires en pourboires lorsque cela est possible »*, explique le CRFB. Autrement dit, certains pourraient être tentés de jouer avec le système et de déclarer une partie de leur rémunération en pourboire. En cas d'abus massifs, la facture pourrait même atteindre les 500 milliards de dollars.

Le risque d'optimisation fiscale inquiète autant le Center for American Progress, un think tank plutôt progressiste, que la Tax Foundation, plus conservatrice. *« Pas d'impôt sur les pourboires »* (« No taxes on tips ») est certes *« un slogan séduisant pour une campagne »*, écrivait fin juillet Alex Muresianu de la Tax Foundation. Mais il s'inquiétait alors de voir la culture du pourboire, déjà très répandue aux Etats-Unis, s'étendre à encore plus de professions. — ***B. B.***

L'Ukraine se prépare à l'arrivée de renforts russes

CONFLIT UKRAINIEN

A Koursk, l'armée ukrainienne ralentit sa progression pour consolider sa position face aux nouvelles troupes russes annoncées.

Guillaume Ptak
— Correspondant en Ukraine

L'offensive ukrainienne dans la région russe de Koursk, limitrophe de la frontière avec l'Ukraine, serait-elle sur le point de culminer ? Entrées le 6 août dernier en territoire russe, les troupes de Kiev avaient progressé rapidement, prenant de court Moscou et les observateurs internationaux.

Au cours d'une réunion diffusée lundi dernier à la télévision russe, Alekseï Smirnov, le gouverneur de l'oblast de Koursk, avait affirmé, devant Vladimir Poutine, que l'Ukraine occupait alors 28 localités sur une zone de 12 kilomètres de profondeur et 40 kilomètres de largeur. Des chiffres bien inférieurs à ceux avancés par l'Ukraine, qui affirme contrôler *« 1.000 km² »* de territoire russe.

Au cours des derniers jours, le rythme de la progression ukrainienne a cependant ralenti, sans néanmoins s'arrêter totalement. En cause, la nécessité pour l'Ukraine de consolider ses positions dans la région et de protéger ses lignes de ravitaillement face à l'arrivée annoncée de plusieurs milliers de troupes régulières russes, mieux équipées, plus organisées et plus aguerries que celles initialement assignées à la défense de la frontière avec l'Ukraine. Afin de freiner le mouvement des soldats russes, l'armée de l'air ukrainienne a revendiqué le week-end dernier la destruction de deux ponts proches de Koursk.

Selon l'Institut pour l'étude de la guerre (ISW), un think tank basé à Washington, *« les forces ukrainiennes ont continué d'avancer marginalement au sud-est de Soudja le 16 août, alors que les opérations ukrainiennes se poursuivent dans l'oblast de Koursk »*.

Et maintenant ?

Dans un message publié samedi sur les réseaux sociaux, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a assuré que ses hommes avaient étendu le *« territoire stabilisé »*, sans cependant donner plus de détails quant à l'évolution des opérations. Selon Zelensky, davantage de soldats russes auraient également été faits prisonniers au cours des derniers jours. *« Je remercie tous les soldats et commandants qui capturent des soldats russes et rapprochent ainsi la libération de nos soldats et civils détenus par la Russie »*, a ainsi déclaré le président ukrainien.

Reste désormais à savoir si l'Ukraine entend consolider ses positions à Koursk pour échanger ce territoire en vue d'hypothétiques négociations de paix, ou si Kiev pourrait se satisfaire de ce coup d'éclat et de la capture de nombreux prisonniers pouvant être échangés avec des soldats ukrainiens détenus par Moscou. ■

Berlin va réduire son aide militaire à Kiev

Après avoir doublé son aide à l'Ukraine en 2024, le gouvernement allemand prévoit de diminuer celle-ci en 2025.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

Les difficultés budgétaires de l'Allemagne sont en train de peser sur son soutien à Kiev. Après avoir porté le montant de son aide militaire à près de 8 milliards d'euros en 2024, l'Allemagne devrait sensiblement réduire celle-ci l'an prochain. Dans son projet de budget, le gouvernement ne prévoit pas d'aide supplémentaire aux 4 milliards déjà inscrits, a révélé samedi le journal « Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung ».

Pour compenser, Berlin table sur l'utilisation d'une partie des intérêts des 300 milliards de dollars d'avoirs russes gelés, qui permettraient à l'Ukraine d'acheter des armes et des munitions. Mais aucune mise en œuvre de ce dispositif n'a été engagée à ce jour.

Il n'est pas non plus prévu d'enveloppe additionnelle pour Kiev cette année. En juillet, il n'a pas été possible de financer l'achat d'un système de défense antiaérienne IRIS-T auprès du groupe allemand Diehl, indique le « Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung ». Face au tollé, le ministère allemand des Finances s'est dit prêt à *« examiner la mise à disposition à court terme de moyens supplémentaires »* au cas par cas, en fonction des besoins.

Selon l'Institut économique de Kiel, l'Allemagne est le deuxième fournisseur d'armes de l'Ukraine, derrière les Etats-Unis et loin devant la France. Le pays a fourni pour 10,2 milliards d'euros d'équipements à fin juin, dont 140 véhicules blindés de combat d'infanterie Marder, 55 chars Leopard 2A ou 1A, deux systèmes antiaériens Patriot et 24 systèmes de missiles antiaériens courte ou moyenne portée Iris-T.

Ce coup de rabot à venir sur le soutien militaire allemand est une source d'inquiétude pour Kiev, alors que l'aide américaine apparaît elle aussi en danger en cas d'élection de Donald Trump à la Maison-Blanche. *« La sécurité de l'Europe dépend de la capacité et de la volonté politique de l'Allemagne de continuer à jouer un rôle de premier plan dans le soutien à l'Ukraine »*, a déclaré samedi l'ambassadeur d'Ukraine en Allemagne, Oleksii Makeiev.

Compromis bancal

Les trois partis au pouvoir en Allemagne peinent à se mettre d'accord sur le budget 2025. Si les libéraux souhaitent absolument respecter la règle du « frein à l'endettement » limitant celui-ci à 0,35 % du PIB, les écologistes et les sociodémocrates se sont refusés à des coupes sur le social ou la transition écologique, juste avant les élections régionales de septembre. Les trois partenaires ont donc annoncé vendredi un compromis sur le budget, sans vraiment en avoir trouvé un. Ce qui promet des débats enflammés au parlement à la rentrée. ■

Baisse inédite des émissions de CO_2 en Chine depuis la pandémie

ASIE DE L'EST

Selon une étude, les émissions de dioxyde de carbone ont baissé de 1 % dans le pays au deuxième trimestre 2024.

Plusieurs signaux positifs laissent espérer que la tendance sera durable.

Anne Feitz

Si les calculs se confirment, il s'agit de l'une des rares bonnes nouvelles à signaler ces temps-ci sur le front du climat. Pour la première fois depuis la pandémie de coronavirus, les émissions trimestrielles de CO_2 de la Chine ont reculé : elles ont affiché une baisse de 1 % au deuxième trimestre de 2024, selon les calculs de Lauri Myllyvirta, du Center for research on energy and clean air (CREA), publiés il y a quelques jours sur le site Carbon Brief.

Les experts ont été nombreux à relever ces travaux. *« Sachant que ce pays représentait, en 2023, 32 % des émissions mondiales de CO_2 fossile, cette nouvelle ne serait pas mineure si elle se confirmait »*, a par exemple commenté l'expert Jean-Marc Jancovici, sur son compte LinkedIn. Depuis l'an 2000, les émissions de la Chine liées à l'énergie (plus de 90 % du total) ont plus que triplé, alors qu'elles ont baissé pour les autres gros émetteurs (Union européenne et Etats-Unis).

Pic atteint en 2023 ?

Le même Lauri Myllyvirta avait déjà relevé il y a trois mois une baisse des émissions de l'empire du Milieu en mars (de 3 %), là aussi pour la première fois depuis la pandémie. Une évolution notable, car mars 2024 était le premier mois à ne pas souffrir d'un effet de base artificiel : l'économie chinoise était encore ralentie par l'épidémie de Covid-19 en janvier et février 2023.

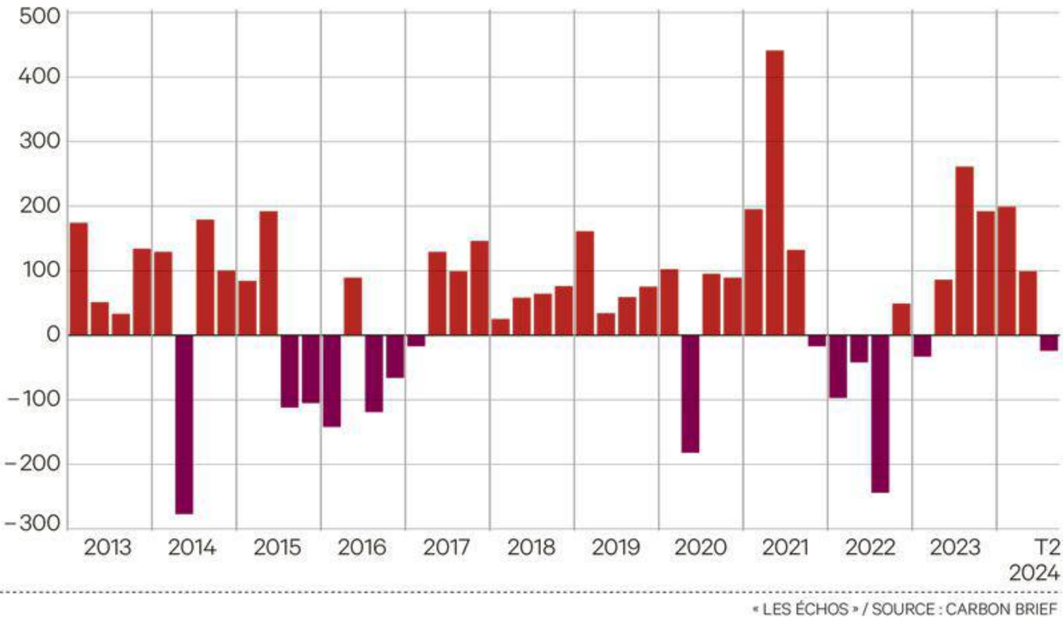
L'auteur réitère dans cette nouvelle étude l'idée selon laquelle le pic des émissions de la Chine pourrait avoir été atteint en 2023. La baisse observée au deuxième trimestre est certes en partie due à des facteurs conjoncturels, liés au ralentissement de la construction. Celui-ci a notamment fait chuter la production de ciment (–7 %) et contribué à la baisse de consommation de produits pétroliers (–3 %).

Mais Lauri Myllyvirta relève aussi des tendances lourdes plutôt encourageantes. Cette baisse est survenue alors même que la consommation d'énergie augmentait sur la période (+4,2 %). Car le solaire et l'éolien ont couvert 71 % de la hausse de la demande d'électricité depuis mars, grâce à la mise en service massive de nouvelles capacités : 171 térawattheures au premier semestre, soit plus que la production totale du Royaume-Uni sur les six premiers mois de 2023, souligne-t-il. Reste à voir si la tendance durera.

Autre donnée notable de l'étude : la proportion de voitures électriques dans les ventes cumulées de voitures neuves depuis dix ans (passée de 7,7 % à 11,5 % en un an) a entraîné la baisse de consommation de carburants carbonés, de 4 % environ, estime-t-il.

Lauri Myllyvirta émet toutefois un bémol : il s'attendait à mieux.

Première baisse trimestrielle depuis la crise du Covid-19
Evolution des émissions trimestrielles de CO_2 de la Chine, en millions de tonnes



« LES ÉCHOS » / SOURCE : CARBON BRIEF

L'industrie chimique a consommé plus de charbon que prévu, en remplacement des produits pétroliers, relève-t-il. Une évolution liée à la baisse des prix du charbon, mais aussi à la volonté de la Chine d'accroître sa sécurité énergétique.

Aciéries électriques

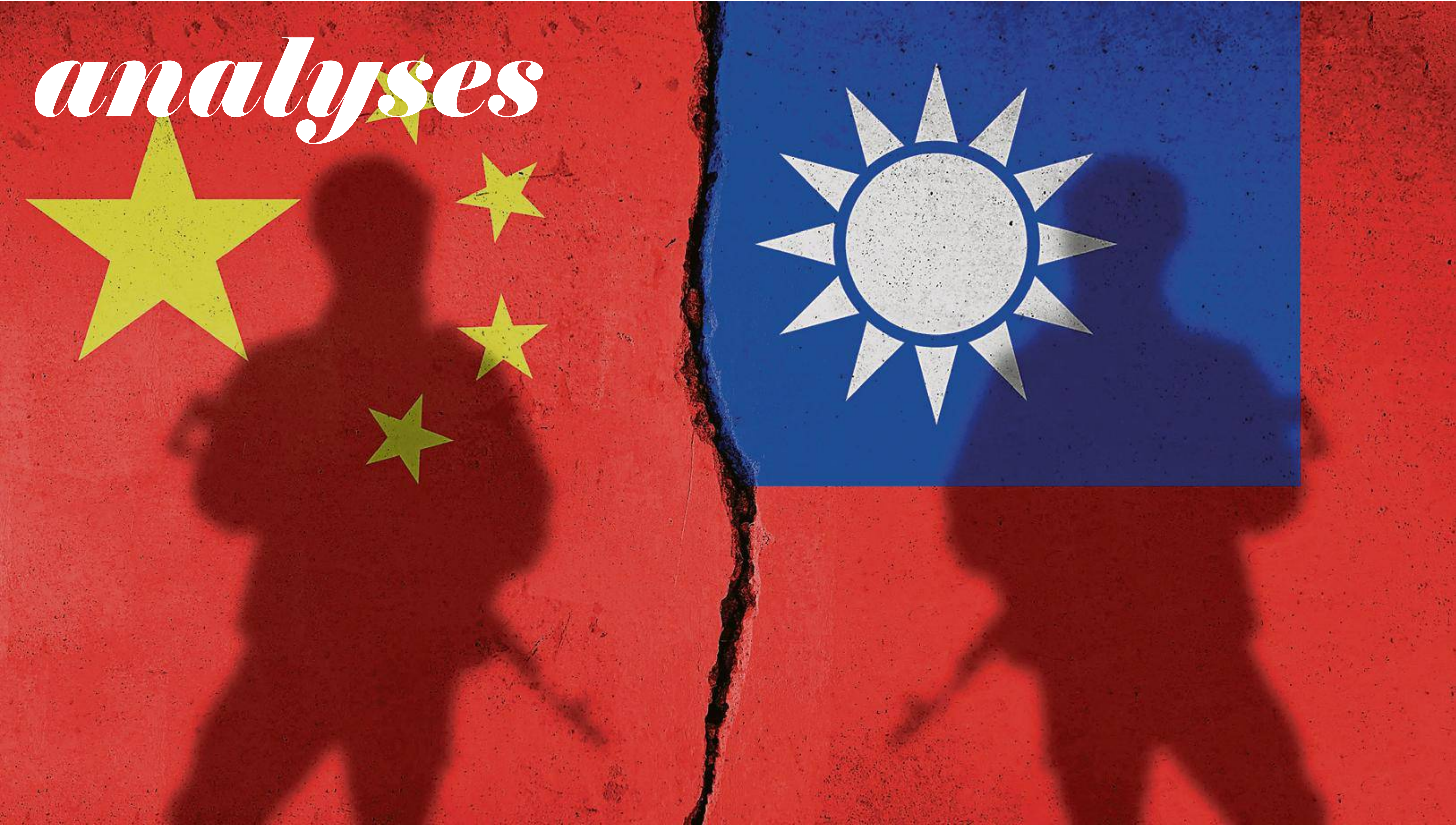
Cette baisse sera-t-elle durable ? Plusieurs signaux positifs le conduisent à l'optimisme. Lors du plénum du Comité central du Parti communiste, qui s'est tenu en juillet, la Chine a évoqué pour la première fois la question de sa décarbonation. Le gouvernement semble aussi avoir cessé d'autoriser les nouvelles aciéries utilisant du charbon, au profit d'aciéries électriques, et a par ailleurs annoncé une nouvelle politique sur les centrales électriques à charbon, qu'il souhaite voir converties en centrales moins émettrices – toutefois sans objectifs chiffrés.

Enfin, le Conseil d'Etat du pays a publié une circulaire fin juillet pour annoncer que la Chine ne considérerait désormais plus seulement son « intensité carbone », comme c'est le cas aujourd'hui, mais aussi ses émissions en valeur absolue. Une bonne nouvelle, car en rapportant les émissions à la croissance de son PIB, le premier indicateur ne dit rien sur les émissions réelles du pays.

Les analystes attendent maintenant de savoir quel objectif la Chine se fixera pour ses émissions en valeur absolue. Sur l'intensité carbone, les autorités visent une baisse de 18 % entre 2020 et 2025 : selon les calculs de Lauri Myllyvirta, on en est encore loin, malgré la baisse du deuxième trimestre 2024. ■

–3 %

La baisse des émissions de CO_2 de la Chine en mars 2024 par rapport à la même période l'année précédente.



iStock

Comment l'Europe se prépare à une crise taïwanaise



LE POINT DE VUE

de **Philippe Le Corre**

Au cours des dernières années, les dirigeants européens ont pris conscience du risque géopolitique dans le détroit de Taïwan. Cette prise de conscience s'est transformée en une véritable inquiétude. Comme d'autres en Asie ou dans le reste du monde, les Européens s'inquiètent de l'impact mondial que pourraient avoir les tensions résultant de la victoire électorale du nouveau président taïwanais Lai Ching-te, et des exercices de l'armée chinoise qui se sont multipliés depuis dans le détroit.

Taïwan est le 14e partenaire commercial de l'Union européenne, les échanges bilatéraux de marchandises atteignant 77,6 milliards d'euros en 2022. L'UE est également le premier investisseur étranger à Taïwan. Les conséquences d'une guerre entre la Chine et Taïwan pourraient être énormes : un choc de 10.000 milliards de dollars pour l'économie mondiale, selon une étude de Bloomberg, soit environ 10 % du produit intérieur brut mondial. L'UE – dont 40 % du commerce extérieur passe par le détroit –, serait touchée de plein fouet en cas de guerre. Taïwan est aussi le premier fabricant mondial de semi-conducteurs haut de gamme. La décision de la Chine de lancer des exercices militaires contre Taïwan depuis 2022 a conduit à une réévaluation de la sécurité dans le détroit de Taïwan par Bruxelles et les principales capitales européennes, notamment Paris, Berlin, La Haye et Londres. Pour les pays européens, une guerre ne perturberait pas seulement le commerce avec l'Asie de l'Est, elle pourrait aussi couper les chaînes de production mondiales, remodeler l'architecture de sécurité de l'Asie et avoir de graves conséquences stratégiques et économiques. Par exemple, 40 % du commerce extérieur de l'UE et pas moins de 100.000 navires commerciaux passent chaque année par le détroit de Taïwan. En outre, quelque 30.000 Européens vivent actuellement à Taïwan.

Même si la plupart des gouvernements européens possèdent des bureaux de représentation officieux à Taipei, les institutions de l'UE et les différents gouvernements européens ne veulent pas s'engager dans des relations officielles formelles avec Taïwan. Leurs relations diplomatiques avec Pékin et leur adhésion à la politique de la « Chine unique » limitent les contacts diplomatiques officiels ou formels. Mais à l'heure où des conflits font rage en Ukraine et au Moyen-Orient, et au vu de l'attitude très offensive de Pékin depuis l'investiture de Lai Ching-te, les inquiétudes se sont accrues.

Scénarios d'urgence

Les décideurs européens ont donc commencé à élaborer des scénarios et à imaginer discrètement des plans d'urgence. Qu'il s'agisse de logistique, de transport maritime, de services financiers ou de semi-conducteurs, des milliers d'entreprises européennes seraient touchées par un nouveau conflit en Asie de l'Est. Outre la Commission européenne et le service d'action extérieure à Bruxelles, les ministères de la Défense et le Comité politique et de sécurité du Conseil européen étudient attentivement la question.

L'Europe, et notamment la France, le membre de l'UE le plus actif dans la région indo-pacifique, ont discrètement renforcé leur coopération avec Taïwan en matière de droit et de cybersécurité. Les navires de la marine française traversent régulièrement le détroit de Taïwan. En juin dernier, la frégate néerlandaise « Zr. Ms. Tromp » a traversé le détroit avant d'être approchée par deux avions de chasse et un hélicoptère chinois.

La communication UE-Taïwan s'est aussi accrue alors que Taipei a renforcé ses bureaux de représentation en France, au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en République tchèque et même en Lituanie (ce dernier ayant donné lieu à des pressions économiques de la part de Pékin).

> Les conséquences d'une guerre entre la Chine et Taïwan : un choc de 10.000 milliards de dollars pour l'économie mondiale.

Lors d'une visite en Chine l'année dernière, Emmanuel Macron déclarait aux « Echos » que l'Europe ne devait pas être « suiviste » des Etats-Unis et de la Chine au sujet de Taïwan. La réponse devrait donc être européenne. Pour éviter d'être prise par surprise comme en février 2022 lorsque la Russie avait envahi l'Ukraine, l'UE doit préparer un plan d'urgence – comprenant diverses séries de sanctions – au cas où la Chine s'attaquerait à Taïwan. Elle devra adopter une approche à plusieurs niveaux pour répondre à des scénarios allant d'un blocus économique à une invasion militaire totale.

Les postes clés au sein des institutions européennes ayant été attribués suite aux élections européennes de juin, il semble évident que l'UE continuera à prendre au sérieux l'éventualité d'un conflit en Asie. La question stratégique de Taïwan doit désormais figurer en bonne place parmi les priorités de politique étrangère de la nouvelle équipe exécutive présidée par Ursula von der Leyen, avec à ses côtés la future Haute représentante pour les Affaires étrangères et de sécurité Kaja Kallas. Face à la montée des tensions dans la région indo-pacifique, l'Europe doit être consciente, et aussi préparée économiquement et militairement, à tous les scénarios possibles.

Philippe Le Corre est chercheur au Centre d'analyse sur la Chine, Asia Society Policy Institute et professeur affilié à l'Essec.



DANS LA PRESSE **ÉTRANGÈRE**

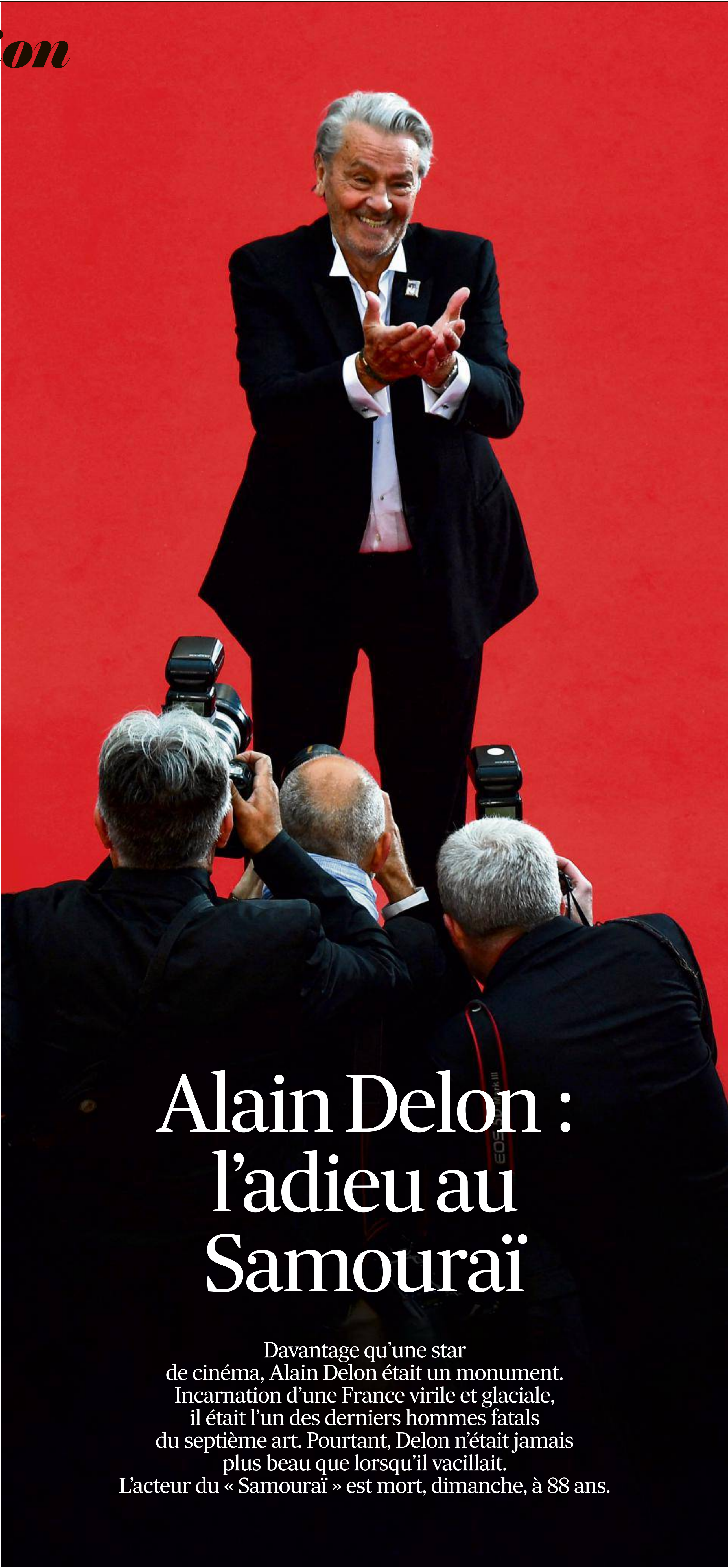
Pourquoi les super-riches menacent de quitter la Suisse

Et si les super-riches résidant en Suisse voyaient leurs successions taxées à hauteur de 50 % ? C'est la proposition lancée il y a deux ans par les Jeunes socialistes suisses (Juso), qui pourrait rapporter 6 milliards de francs supplémentaires par an à l'Etat, selon des estimations rapportées par le site d'actualité Swissinfo. La hausse de cet impôt concernerait toutes les successions d'une valeur supérieure à 50 millions de francs suisses, soit environ 52 millions d'euros. Actuellement, la Suisse ne prévoit pas d'impôt sur les successions uniforme au niveau fédéral : le taux est très variable en fonction des cantons qui les prélèvent, du lien de parenté entre le défunt et ses héritiers, et de la somme d'argent héritée. La proposition émanant du projet « Initiative pour l'avenir » des Juso, qui avait recueilli plus de 130.000 signatures en février dernier – assez pour imposer un vote national –, est donc plutôt inédite. Pour ceux qui la soutiennent, elle se justifie par le fait que « les personnes les plus riches sont responsables d'une grande partie du changement climatique et devraient donc apporter des réparations », indique le site d'information suisse. Cette taxation des super-riches permettrait effectivement de financer *« des mesures de protection de l'environnement et de développement des énergies renouvelables et des transports publics »*, ainsi que de contribuer à réduire les inégalités. Sans surprise, les principaux intéressés n'ont pas accueilli cette perspective à bras ouverts. Et pour cause, la proposition des Juso *« va à l'encontre de la tendance visant à rendre les choses moins pénibles pour la population en général »*, explique Swissinfo. C'est l'une des raisons pour lesquels la Suisse est une destination particulièrement prisée par les grandes fortunes. Le média rappelle qu'entre le milieu des années 1990 et le début des années 2000, plusieurs cantons suisses avaient supprimé les droits de succession pour les membres de la famille les plus proches. L'initiative sème d'autant plus l'inquiétude que 60 % des 300 personnes les plus riches de Suisse ont acquis leur fortune grâce à un héritage, selon une étude du Centre de recherche économique – KOF installé à Zürich.

« Les Jeunes socialistes m'obligent à émigrer », a alors récemment réagi Peter Spuhler, le président du Conseil d'administration du constructeur suisse Stadler Rail, dont la fortune s'élève à 3 milliards de francs. Et il ne serait pas le seul fortuné à avoir émis l'hypothèse de son départ. Pour l'économiste Isabel Martinez, le potentiel exode de ces milliardaires pourrait avoir un effet contreproductif pour la Suisse, qui risquerait alors de *« perdre à la fois les droits de succession et les recettes annuelles de l'impôt sur le revenu et sur la fortune si les très riches émigrent »*. Le vote populaire permettant de trancher la question n'est cependant pas prévu avant 2026. Si elle était appliquée, cette mesure devrait concerner environ 2.000 habitants du pays où la richesse moyenne par adulte reste la plus élevée du monde.

— *Sarah-Yasmine Ziani*

disparition



Alain Delon : l'adieu au Samouraï

Davantage qu'une star de cinéma, Alain Delon était un monument. Incarnation d'une France virile et glaciale, il était l'un des derniers hommes fatals du septième art. Pourtant, Delon n'était jamais plus beau que lorsqu'il vacillait. L'acteur du « Samouraï » est mort, dimanche, à 88 ans.

Alain Delon avait reçu une Palme d'or d'honneur lors de la 72e édition du Festival de Cannes, en mai 2019, pour l'ensemble de sa carrière.
Photo Antonin Thuillier/AFP

Fabien Baumann

Alain Delon parle pour la première fois de lui à la troisième personne dans un numéro de « Cinémonde » du 6 février 1962. La vedette de 26 ans se plaint des feuilles de chou qui prétendent *« raconter la vie et les amours d'Alain Delon »*. Cette curieuse propension va devenir un tic de langage, l'objet des moqueries télévisuelles des « Guignols », la preuve communément admise de sa mégalomanie. Mais elle est aussi le signe d'une faille : Delon n'a peut-être jamais su qui il était, confondant son propre mythe, ses rôles à l'écran et son intimité profonde au point de ne pas savoir dire « je ».

Il naît le 8 novembre 1935 à Sceaux et grandit à Bourg-la-Reine, dans la banlieue sud de Paris. Il a 4 ans quand ses parents divorcent. Il vit avec sa mère, qui se remarie à un charcutier. Enfant difficile, exclu de trois primaires, Alain a 14 ans quand il quitte le collège pour passer un CAP de charcuterie. Un diplôme dont il ne fera pas souvent mention…

Le deuxième petit mensonge répété de ses débuts, c'est sa participation à la guerre d'Indochine. Il s'engage dans la Marine nationale à 17 ans, part pour Saïgon, mais ne combat jamais. Trois ans plus tard, démobilisé, il traîne à Pigalle, fréquente voyous et vedettes. La comédienne Brigitte Auber tombe sous son charme. Elle le présente à Yves Allégret, qui le fait débuter au cinéma dans « Quand la femme s'en mêle » (1957).

L'effet Romy

C'est « Christine » (1958), de Pierre Gaspard-Huit, avec Romy Schneider, qui mue le jeune premier en star. Il y est séduisant, superbe, frivole, il meurt à la fin, sa partenaire aussi, et toute la France pleure. Le couple à l'écran le devient bientôt à la ville. Sur le tournage de « Plein soleil » (1960), de René Clément, Delon apprend pour de vrai à jouer. *« Clément vous demande d'exprimer dans un regard vingt-cinq pensées différentes »*, dira-t-il de son maître.

Le regard sombre, enjôleur, insaisissable de Delon éclaire dans les années qui suivent autant de films d'auteur (« Rocco et ses frères » et « Le Guépard » de Luchino Visconti, « L'Eclipse » de Michelangelo Antonioni, « L'Insoumis » d'Alain Cavalier) que de succès populaires (« Mélodie en sous-sol », d'Henri Verneuil, « La Tulipe noire », de Christian-Jaque).

En 1964, après avoir quitté une Romy Schneider effondrée pour une noctambule parisienne, Francine Canovas, qui deviendra Nathalie Delon, il part pour Hollywood, mais en revient déconfit moins d'un an plus tard. La greffe américaine n'a pas pris. Aucun film de renom ne garde trace de son passage.

Personnage froid

Alain Delon va longtemps décliner à l'écran ce personnage de froid individualiste, comme il fera de sa vie intime une forteresse. Empêtré dans l'affaire Markovic, un truand yougoslave qu'il hébergeait, retrouvé mort dans les Yvelines alors que le comédien tourne « La Piscine » de Jacques Deray à Saint-Tropez, la star acquiert à Douchy, dans le Loiret, un gigantesque domaine où il se replie avec sa nouvelle compagne Mireille Darc. Il y collectionne les tableaux et les armes, y cajole ses chiens, ne se déplace plus qu'à bord d'un hélicoptère privé.

Il produit désormais la plupart de ses films : « Borsalino » (1970), au côté de son éternel rival Jean-Paul Belmondo, « Deux Hommes dans la ville » (1973), de José Giovanni, « Flic Story » (1975), encore de Jacques Deray… Le public l'apprécie en gangster (« Le Clan des Siciliens » d'Henri Verneuil en 1969, « Le Cercle rouge » de Jean-Pierre Melville en 1970), mais aussi en « flic », terme qui reviendra dans le titre de quatre de ses polars. L'après-Mai 68 le laisse de marbre : Delon incarne à l'écran une virilité de droite qui s'enquille des scotchs, gagne au poker, gifle les filles hystériques quand elles montent trop dans les aigus… et puis meurt à la fin, parce que le monde est pourri et parce que c'est le destin qui sied aux samouraïs.

Ses retours au cinéma d'auteur font long feu : « L'Assassinat de Trotsky » (1971), de Joseph Losey, où il surprend en meurtrier impuissant et borderline, comme « Monsieur Klein » (1976), pourtant un chef-d'œuvre, ne sont alors pas des succès.

Alors Alain Delon devient Delon, star qui ne cesse de déplorer la mort du cinéma, écorché vif qui s'étale dans les pages de « Paris Match » pour y dire son dégoût de la presse, exilé fiscal à Genève, à partir de 1983, qui en veut à la France d'avoir élu François Mitterrand. Ses amitiés politiques vont tour à tour à Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre, Jean-Marie Le Pen, Nicolas Sarkozy et Alain Juppé, et aussi à Mitterrand lui-même, lorsque le président lui déclare, à la fin de son second mandat, que *« deux institutions comme eux ne peuvent que bien s'entendre »*.

Ecorché vif

A l'écran, « Le Passage » (1986), de René Manzor, reste le dernier triomphe de Delon en vedette. Le verbeux « Nouvelle Vague » (1990) de Jean-Luc Godard, le grotesque « Le Jour et la Nuit » (1997) de Bernard-Henri Lévy, et même « Une chance sur deux » (1998) de Patrice Leconte, pour ses retrouvailles avec Jean-Paul Belmondo, n'attirent plus les spectateurs. Ne restent plus que de sempiternels rôles de flics, à la télévision désormais, dans « Fabio Montale » (2002) pour TF1 et « Frank Riva » (2003) pour France 2.

Ses dernières années, il les passe à Douchy, réconcilié avec ses trois enfants, Anthony (né en 1964), Anouchka (née en 1990) et Alain-Fabien (né en 1994). Mais ces derniers vont rapidement se déchirer autour de la succession de leur père, victime d'un accident cérébral en 2019. L'aîné, Anthony, accusera sa sœur Anouchka de manipuler son père à son profit. Une enquête judiciaire préliminaire sera finalement ouverte. Sordide, largement médiatisée jusqu'à aujourd'hui, l'affaire ternira les derniers jours de l'immense acteur.

En 2021, il recevait dans sa propriété le journaliste Cyril Viguier pour une émission de soixante-dix minutes diffusée sur TV5 Monde. *« J'étais heureux quand j'étais Alain Delon au cinéma »*, y déclare-t-il, égal à lui-même. Ses derniers cinéastes ont néanmoins tous raconté son refus obstiné de remettre en cause son mâle personnage, alors que Delon n'a jamais été aussi immense que lorsqu'il vacillait.

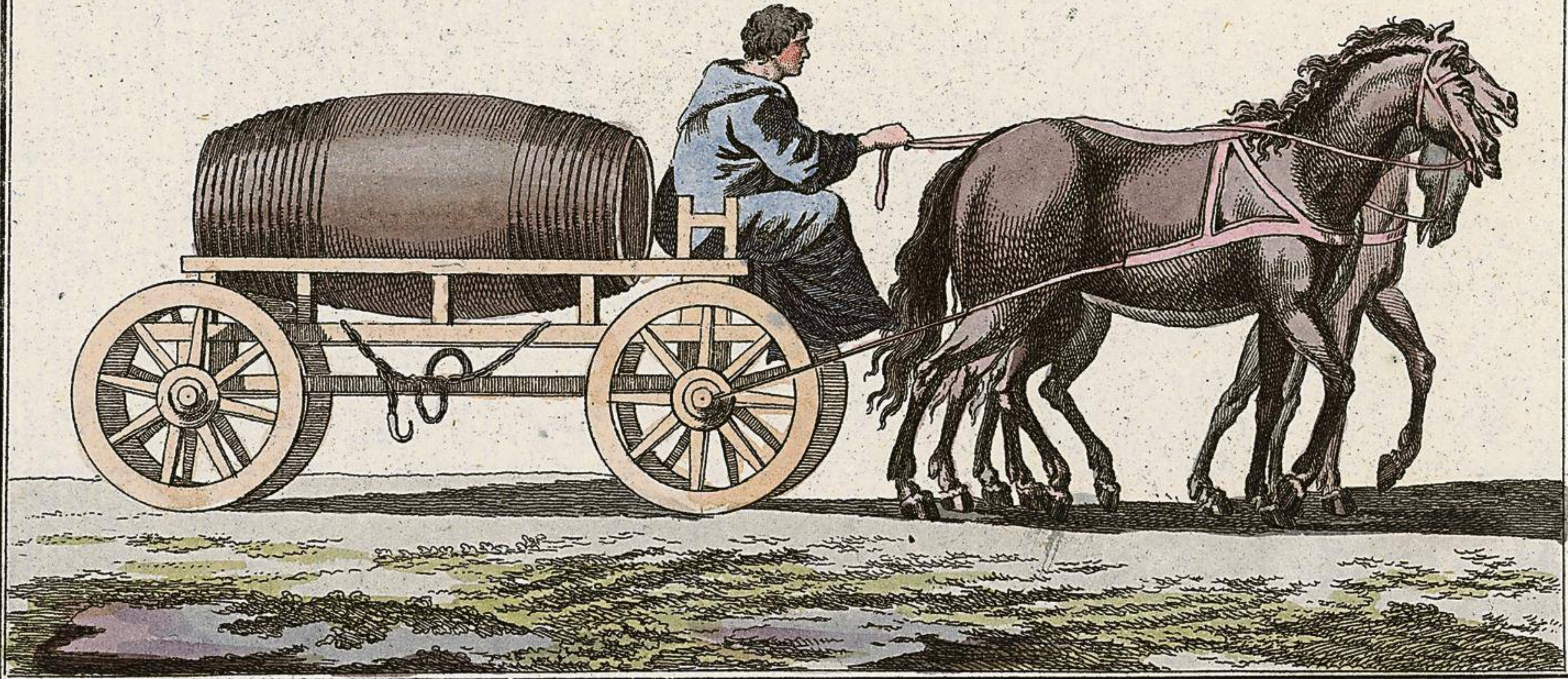
Autant que de la vedette rayonnante, on se souvient de sa mélancolie abyssale dans « Le Professeur » (1972) de Valerio Zurlini, de son regard égaré quand il part en train pour les camps à la fin de « Monsieur Klein » ou de cette scène de « Notre histoire » (1986), de Bertrand Blier, le film qui lui vaudra son seul césar, lorsque, garagiste alcoolique et cocu, il balance à Nathalie Baye, du fond d'un fauteuil miteux : *« Tout ce que je te demande, c'est de m'aider à foutre ma vie en l'air, et de temps en temps me faire un petit sourire, un sourire de Madone… »*. La phrase est sublime parce que c'est Delon qui la prononce. Parce que c'était Delon. ■

Filmographie sélective

1957 : « Quand la femme s'en mêle » d'Yves Allégret.
1958 : « Christine » de Pierre Gaspard-Huit.
1960 : « Plein Soleil » de René Clément.
1960 : « Rocco et ses frères » de Luchino Visconti.
1962 : « L'Eclipse » de Michelangelo Antonioni.
1963 : « Mélodie en sous-sol » d'Henri Verneuil.
1963 : « Le Guépard » de Luchino Visconti.
1964 : « L'Insoumis » d'Alain Cavalier.
1966 : « Paris brûle-t-il ? » de René Clément.
1967 : « Le Samouraï » de Jean-Pierre Melville.
1968 : « La Piscine » de Jacques Deray.
1969 : « Le Clan des Siciliens » d'Henri Verneuil.
1970 : « Borsalino » de Jacques Deray.
1970 : « Le Cercle rouge » de Jean-Pierre Melville.
1971 : « L'Assassinat de Trotsky » de Joseph Losey.
1972 : « Le Professeur » de Valerio Zurlini.
1974 : « Borsalino and Co. » de Jacques Deray.
1976 : « Monsieur Klein » de Joseph Losey.
1990 : « Nouvelle Vague » de Jean-Luc Godard.

SÉRIES D'ÉTÉ 1/5

L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE, DE LA GAULE À NOS JOURS



Un chariot romain utilisé en Gaule pour transporter du vin ou de l'eau. Gravure d'un artiste anonyme dans un livre d'antiquités français du XVIII[e] siècle.
Photo Bridgeman Images

Et le vin romain modela l'agriculture française

L'agriculture a été le reflet des cycles économiques, des progrès techniques et des luttes politiques qui ont façonné le pays tout au long de son histoire.

par **Charles Serfaty**

La charrue ? Un mot gaulois. L'écobuage ? Du gaulois ! Le talus ? Le vouge ? Du gaulois, encore et toujours. Les Celtes qui occupaient le territoire allant du Rhin à l'Atlantique ne nous ont laissé que quelques centaines de mots, mais presque tous ont trait à l'agriculture. Pline l'ancien remarquait d'ailleurs que ce peuple excellait en la matière et le poète Martial s'émerveillait de la qualité de ses textiles, comme le lin ou le chanvre.

La vigne, elle, n'arrive que plus tard, au cours d'échanges avec les Phéniciens puis avec les Romains. C'est là que les amateurs de cervoise prennent goût du vin – au point que le paysage agricole de la Gaule en est bouleversé. D'ailleurs, lorsque l'empereur Domitien décide d'interdire de planter de nouvelles vignes, en 92 de notre ère, son édit reste sans effet. Les Gaulois réfractaires, déjà !

C'est un breuvage peu coûteux, consommé sur place ou exporté vers les contrées « barbares », pas un vin de premier choix. Pas encore. Les plus riches ne s'y trompent pas, qui lui préfèrent le vin italien ou celui de Gaza – Grégoire de Tours en vante toujours le goût après la fin de l'empire romain, au VI[e] siècle.

Quand boire, c'est croire

Au Moyen Age, c'est l'Eglise qui fait progresser la viticulture : au cours de la communion, le vin de messe se change en sang du Christ. Les ceps sont cultivés presque partout, même très au nord, dans la Champagne de l'évêque Rémi, en Flandre ou dans le Cotentin, voire… en Angleterre ! L'essor urbain et commercial des XII[e] et XIII[e] siècles permet cependant de pousser plus loin la différenciation des différents terroirs. L'Aquitaine, conquise par les rois d'Angleterre, se spécialise dans la viticulture destinée à l'exportation – le bordeaux est né – et beaucoup de vignobles nordiques s'amenuisent.

L'agriculture est le principal témoin des progrès et des reculs de l'économie avant la révolution industrielle : quand le pays prospère, comme au IX[e] ou au XII[e] siècle, on défriche à tout-va, et inversement. L'agriculture génère ses propres cycles économiques : une mauvaise saison, comme en 1314, réduit les récoltes et donc les semailles, et peut ainsi avoir des conséquences sur plusieurs années, surtout si elle est suivie d'autres, comme cela arrive assez souvent. Avant les krachs boursiers, il y avait les krachs agraires : entre 1314 et 1317, une violente famine fait baisser la population française de 10 %.

La paysannerie est la clé de la stabilité sociale. A Rome, le pouvoir subventionnait, par l'annone, le pain pour les habitants de la capitale impériale. De même, les rois de France privilégient l'approvisionnement des villes, et de Paris, tout particulièrement, au risque de réduire les bénéfices des exploitants.

De quoi scandaliser, au XVIII[e] siècle, les premiers économistes français, libéraux, comme Quesnay, Turgot ou Mirabeau (le père du révolutionnaire) qui prennent fait et cause pour les propriétaires terriens et les paysans contre l'industrie. Ces « physiocrates », comme on les appelle, exigent la liberté du commerce du blé et du vin. Hélas ! Cette réforme, en protégeant le blé des réquisitions et en lui ouvrant des débouchés, fait augmenter le prix du pain et provoque la colère des citadins.

Les physiocrates, partisans de la rente foncière, tiennent aussi à rationaliser l'agriculture et à promouvoir le progrès. Dans l'« Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert, Quesnay encourage l'utilisation des chevaux comme bête de trait, en remplacement des bœufs, voire des paysans tirant eux-mêmes leur charrue.

> Avant les « krachs boursiers », il y avait les « krachs agraires ».

Ils entendent également favoriser les grands travaux agricoles, comme l'irrigation des plaines de Provence ou le drainage des marais berrichons ou normands. Seulement, ces projets entrent en conflit avec les pratiques héritées du monde féodal : ils empiètent notamment sur des terres communes, ferment l'accès à des étangs réservés depuis longtemps à la pêche et provoquent d'intenses conflits de voisinages avec les plus grands propriétaires. En Normandie, l'un d'entre eux, mécontent des travaux d'irrigation de son voisin, pouvait paralyser le projet pendant de nombreuses années à coups d'appels suspensifs, parfois en remontant jusqu'au roi.

Grande centralisatrice, la Révolution française simplifie ce canevas administratif qui bloque les travaux et empêche la productivité agricole de progresser. Par l'unification et la rationalisation des lois, elle réduit considérablement la gestion des conflits d'usage et le préfet intervient souvent pour favoriser les projets de modernisation qui se multiplient après 1815. La redistribution des terres de l'Eglise, qui représentent 10 % des surfaces agricoles françaises en 1789, avantage de nombreux acheteurs, qui savent mettre en valeur les terrains qu'ils avaient achetées comme biens nationaux. Les acquéreurs, symbolisés par le père Grandet chez Balzac, forment le socle politique du premier Empire.

Ces paysans qui refusent de disparaître

Ce sont surtout les progrès des transports qui permettent à la productivité agricole de décoller au XIX[e] siècle. Routes, ponts, canaux puis chemins de fer créent un réseau de commerce intérieur dense. Grâce à ces échanges, l'agriculture peut pousser beaucoup plus loin la spécialisation, et l'autoconsommation, auparavant pratiquée par la majeure partie de la population, diminue jusqu'à devenir marginale. Les cours internationaux du blé affectent les paysans jusque dans les départements français les plus reculés, la Corrèze ou la Lozère, amenant, par un retour de bâton, à la création des tarifs protectionnistes agricoles de Jules Méline à partir de 1892.

Malgré ces très nets progrès au XIX[e] siècle, l'agriculture française demeure peu performante. Le pays est surpeuplé et la paysannerie est souvent accusée de ne pas accepter de disparaître assez vite. La population reste majoritairement rurale jusqu'en 1931 et un tiers de la main-d'œuvre travaille dans le secteur agricole jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

La France est restée très longtemps une économie paysanne, disait l'historien Fernand Braudel. Ce secteur, peu productif, est accusé d'avoir empêché une industrialisation franche et l'essor des villes sans même garantir la sécurité alimentaire de la France, le pays restant importateur agricole net.

Le vin explique un peu de cette spécificité française des terres. Au XIX[e] siècle, la viticulture représentait une faible partie de la surface agricole, mais était intensive en travail, et elle produisait 10 % du PIB, faisant vivre de nombreux petits propriétaires. Elle se prêtait moins bien aux grandes cultures, surtout pour les crus de qualité, que les céréales. Le viticulteur doit en effet prendre soin de ses vignes, et non seulement de la terre, et les plants mettent du temps à être rentabilisés. Cela rend les relations entre propriétaires et fermiers plus difficiles, ce qui explique la prépondérance des petits exploitants indépendants. La production de vin ouvre certes des marchés d'exportation à la France, mais répond alors à une demande massive – la consommation nationale était de 230 bouteilles par an par adulte en moyenne en 1900.

Il faut attendre 1945 pour que l'agriculture française décolle réellement. Après une période de stagnation et d'immobilisme, à cause du tarif protectionniste, mais aussi des difficultés du monde rural durant la crise des années 1930, le plan Marshall permet l'arrivée des machines américaines qui font exploser la productivité. La production agricole est multipliée par deux entre 1950 et 1980, alors que le nombre d'agriculteurs est divisé par six.

La PAC marche sur des œufs

Cependant, parce qu'elle avait hérité d'une économie paysanne très importante avant la rationalisation du secteur, la France a gardé une forte main-d'œuvre et une production agricoles considérable. Pour éviter le dépeuplement encore plus rapide de ses campagnes, notre pays a favorisé ses paysans et les a indirectement subventionnés : notamment, elle a veillé à ce que les conditions de la Politique agricole commune offrent des débouchés aux paysans français. Ceux-ci bénéficiaient d'un prix plancher, ce qui a provoqué des crises de surproduction. Le système a eu des effets pervers, et ses réformes successives continuent de susciter des passions.

Emancipée des plus pénibles des travaux des champs et du risque de famine, l'agriculture française est nettement plus prospère que dans les siècles passés – ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas sa part de problèmes ou d'inquiétudes, particulièrement sur la question du commerce international. Elle n'est certes pas unie sur ce front : la viticulture apprécie les traités commerciaux qui lui offrent des débouchés, la filière bovine est plus défensive vis-à-vis de la concurrence brésilienne. La nation cherche aujourd'hui un équilibre entre la protection de ses agriculteurs, l'impératif de transition écologique et le pouvoir d'achat de ses consommateurs, difficile à trouver surtout en période de croissance faible et d'inflation.

Demain
Et la démographie fit la puissance de la France



L'ancien cimentier Zhong Xin Kai Wei Modern Husbandery a investi 512 millions d'euros dans la construction de deux bâtiments de 390.000 m² chacun, abritant quelque 150.000 porcs. *Photo Gilles Sabrie/NYT-RÉA*

SÉRIES D'ÉTÉ 1/5

L'ÉCONOMIE XXL

En Chine, la plus grande porcherie au monde se cache dans un gratte-ciel

A la périphérie d'Ezhou, dans le Hubei, une ferme sur 26 étages a ouvert ses portes fin 2022. L'objectif est de produire 1,2 million de porcs par an pour faire face à l'explosion de la demande.

Les deux barres d'immeubles de 26 étages ont l'apparence classique des grandes résidences austères qui poussent dans les nouvelles zones urbaines à travers la Chine. Mais ce ne sont pas de nouveaux citadins issus de la classe moyenne chinoise qui habitent cet immense complexe immobilier à la périphérie d'Ezhou, une ville du Hubei, au centre de la Chine. Sous le regard de centaines de caméras de surveillance, vivent ici plus de 150.000 cochons, les premiers résidents du site inauguré fin 2022. Ils étaient de l'ordre de 80.000 lors de notre passage sur place, en novembre dernier*.

La porcherie géante monte en puissance, et les premiers cochons seront bientôt rejoints par des dizaines de milliers d'autres. Le site pourra accueillir jusqu'à 600.000 cochons en même temps, une fois le deuxième gratte-ciel mis en service. Initialement prévue en début d'année, l'ouverture du bâtiment a été retardée et ne devrait pas, désormais, avoir lieu avant octobre prochain. « *L'objectif est d'abord d'améliorer le niveau de performance dans le premier bâtiment, puis d'apporter des améliorations dans le second avant son ouverture progressive* », explique un porte-parole. Lorsque l'élevage aura atteint sa pleine capacité, jusqu'à 1,2 million de porcs seront élevés et abattus par an ! Ce site est considéré comme la plus grande porcherie « intelligente » au monde.

Les employés vivent et dorment sur place

En Chine, la relance de la production nationale à la suite de la fièvre porcine africaine a été aussi fulgurante que l'épidémie, avec de nombreux investissements et, dans certains cas, la création de fermes géantes. « *Il y a désormais plus de 200 fermes à étages en Chine, avec plus ou moins de réussite, mais nous sommes les seuls à combiner autant de technologies issues de différentes industries* », explique Zhuge Wenda, PDG et directeur scientifique de Zhong Xin Kai Wei Modern Husbandery, un cimentier devenu éleveur de porcs.

L'entreprise a investi 4 milliards de yuans (512 millions d'euros) dans la construction de ces deux bâtiments de 390.000 m² chacun. Pour pénétrer sur le site, la centaine d'employés passe par une salle de séchage à 65 °C pendant dix minutes afin de réduire au maximum la charge bactérienne et virale. Après avoir effectué plusieurs cycles de désinfection et de test, ils travaillent, vivent et dorment sur place et ne sont autorisés à sortir de l'enceinte qu'une fois par mois pour une période de six jours de repos. Au rez-de-chaussée du bâtiment, une dizaine de techniciens en combinaison surveillent en permanence les porcs depuis les écrans d'un centre de contrôle high-tech.

Au premier étage, une grande piscine stocke l'eau chaude afin que les porcs puissent en boire 24 heures sur 24 en hiver. Au-dessus, chaque étage du bâtiment fonctionne de manière autonome avec des espaces consacrés pour chaque étape de l'élevage : un lieu pour les truies en gestation, un autre pour les porcelets, un troisième pour l'engraissement, etc.

A côté des deux gratte-ciel, l'entreprise a construit un site de production d'aliments pour les cochons d'une capacité annuelle de 500.000 tonnes. L'alimentation est ensuite acheminée dans la porcherie sur un tapis roulant et propulsée jusqu'aux réservoirs géants situés au dernier étage avant d'être distribuée vers les auges des niveaux inférieurs. Le tout sans aucune présence humaine, tout étant piloté automatiquement depuis la salle d'opération bardée d'écrans de contrôle.

> Premier consommateur de viande porcine, le pays est aussi premier producteur mondial de porcs.

Les niveaux de ventilation, de température, d'humidité et d'éclairage sont surveillés en permanence. Le site est équipé d'un système de neutralisation des odeurs par micro-oxydation et d'un système de recyclage des eaux usées. Le lisier généré par les porcs est évacué quotidiennement, traité et transformé en biogaz pour ensuite produire de la vapeur générant de l'électricité et de l'eau chaude « *servant aussi bien à hydrater les porcs, à les baigner ou encore à chauffer le bâtiment en hiver* », assure Zhuge Wenda. Le lisier peut aussi être transformé en boue et alimenter le grand four de la cimenterie adjacente, l'activité historique du groupe. « *Cela permet de réduire la consommation de charbon de la cimenterie jusqu'à 25 %* », assure encore le directeur scientifique, pour qui la ferme est à la pointe de l'innovation.

La Chine compte encore de très nombreuses petites exploitations avec une faible productivité et des coûts de production élevés. Mais depuis les ravages de l'épizootie de peste porcine africaine – qui a décimé 40 % du cheptel chinois de 2018 à 2020 – l'élevage porcin a subi un grand mouvement de restructuration et de professionnalisation.

Une consommation multipliée par 20 depuis 1960

Premier pays consommateur de viande porcine au monde, la Chine s'est trouvée en situation de pénurie durant les grandes heures de la peste porcine, contrainte de multiplier les importations. Depuis, les politiques agricoles poussent à la construction de méga-élevages sur étages afin d'améliorer la productivité, mais aussi d'améliorer la prévention et le contrôle des maladies animales en misant sur l'innovation technologique.

Incapables de prendre les mesures suffisantes pour se protéger des épidémies, les petites exploitations n'ont plus les faveurs des autorités, et beaucoup ont fermé ou ont été rachetées. « *La proportion de grandes exploitations dans l'ensemble du pays reste encore peu élevée, et le niveau technologique encore en retard* », tempère toutefois Zhuge Wenda.

En Chine, la consommation de viande a presque été multipliée par 20 depuis 1960. La viande de porc figure au cœur de l'alimentation des Chinois, et l'évolution de son prix est suivie comme le lait sur le feu à Pékin, qui n'a pas hésité à mobiliser à plusieurs reprises sa réserve stratégique de viande de porc lorsque les prix ont franchi des seuils d'alerte en 2022. Premier consommateur de viande porcine, la Chine est aussi premier producteur mondial de porcs, avec environ 56 millions de tonnes l'an dernier, soit le niveau d'avant la peste porcine. Mais, comme pour de nombreux produits agricoles, sa production reste globalement inférieure à ses besoins, et le pays fait face à une dépendance croissante aux importations.

Conscient du danger, la Chine a érigé la sécurité alimentaire parmi ses priorités. Le développement de la production agricole, notamment par l'innovation et la mécanisation, est devenu le leitmotiv de tous les documents de politique agricole depuis le 14e plan quinquennal 2021-2025. L'enjeu productiviste et la quête d'autosuffisance alimentaire ont également été martelés par le président Xi Jinping lors du XXe Congrès du Parti communiste chinois en 2022. « *Un pays doit renforcer son agriculture avant de devenir une grande puissance et seule une agriculture robuste peut rendre le pays fort* », a indiqué l'homme fort de Pékin.

Bombes à retardement

Le défi est immense : avec 1,4 milliard d'habitants, la Chine doit nourrir 18,3 % de la population mondiale, mais ne possède que 8,5 % de la surface arable du globe. Ses ressources en eau, inégalement réparties entre les régions, ne représentent quant à elles que 6,5 % des disponibilités de la planète. Tout en mettant en avant son niveau élevé d'automatisation, de biosécurité et de respect de l'environnement, la ferme géante d'Ezhou entend s'inscrire dans cet objectif d'économies des surfaces agricoles : « *La surface utilisée au sol ne représente que 5 % d'un modèle d'élevage traditionnel* », argumente Zhuge Wenda.

Les porcheries en immeubles font figure de solutions en Chine face à la pénurie de foncier et au danger d'une peste porcine toujours rampante dans le pays. Mais elles comptent aussi de nombreux détracteurs à travers la planète. Certains experts les considèrent comme de véritables bombes à retardement, s'inquiétant d'un risque de flambée épidémique foudroyante si un virus devait finir par entrer dans les murs. « *Ces fermes géantes permettent d'isoler les cochons de la faune sauvage et de rationaliser la production, mais il y a encore énormément d'inconnues et d'enjeux sanitaires autour de telles structures* », avance un expert à Shanghai, préférant garder l'anonymat. Selon lui, les cochons élevés dans ces immeubles « *bougent très peu, peuvent donc rapidement tomber malades s'ils ne sont pas constamment gavés d'antibiotiques* ». Avec le risque que les résidus médicamenteux se retrouvent ensuite dans la viande, le fumier répandu sur les cultures, les cours d'eau, etc. Le danger est aussi que, face aux antibiotiques abondants, les bactéries développent une résistance, prélude à une épidémie silencieuse.

Certains dénoncent une logique productiviste

D'autres professionnels dénoncent la logique productiviste de ces porcheries géantes et soulignent la nécessité de s'orienter vers une consommation réduite de viande. Le traitement d'énormes quantités de fumier reste également une préoccupation majeure. Des arguments balayés par l'entreprise chinoise, qui vante un contrôle sanitaire de pointe ou encore son mécanisme de retraitement du fumier et des eaux usées.

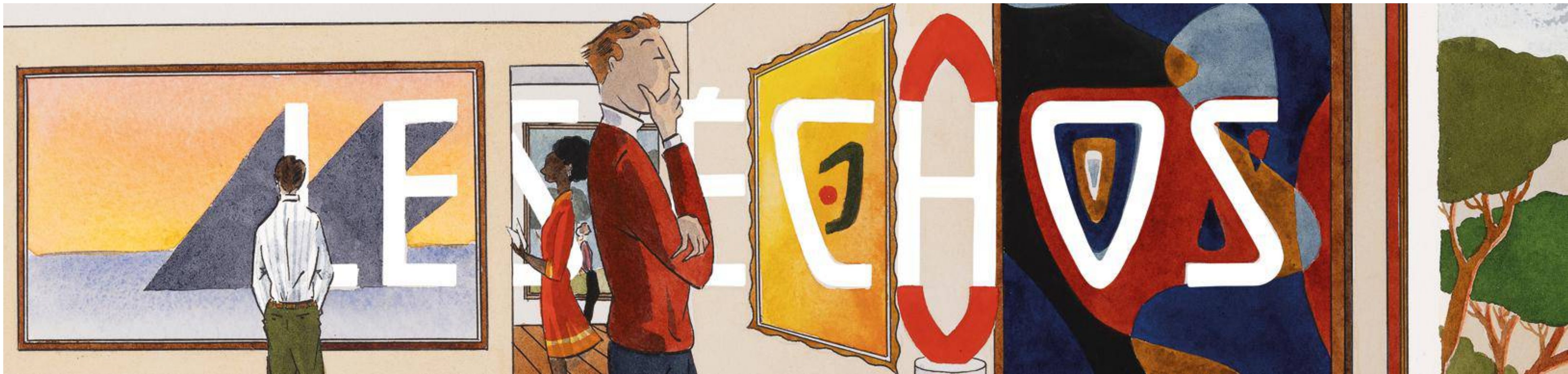
> L'entreprise vante un contrôle sanitaire de pointe et un mécanisme de retraitement du fumier et des eaux usées.

Cherchant à être présente sur toute la chaîne de valeur, l'entreprise prévoit d'investir 6 milliards de yuans (770 millions d'euros) supplémentaires dans la construction d'un site de transformation de viande, à proximité de la porcherie. Elle veut être en mesure de produire jusqu'à 120.000 tonnes de viande de porc par an dans sa future usine. Mais ce n'est pas tout : le conglomérat veut également produire de la farine de riz, de blé, des produits à base de soja, etc. , mettant en avant le principe d'une « production circulaire ». L'idée est de pouvoir fabriquer sur place les célèbres petits pains chinois fourrés au porc (les « baozi ») mais également d'utiliser le son, riche en fibres et en protéines, pour l'alimentation des cochons ou encore les végétaux comme combustibles dans la production de vapeur pour alimenter le système de chauffage.

** Reportage publié dans « Les Echos » du 20 novembre 2023 et actualisé en juin 2024.*

Demain
Mall of America, le centre commercial géant qui résiste à Amazon

par **Frédéric Schaeffer**



« Expositions d'été » par Alexis Bruchon pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Kamala Harris a détraqué la machine Trump

Un seul ennemi vous manque, et tout est dépeuplé. Depuis que Joe Biden s'est retiré de la course à l'élection présidentielle américaine, son rival Donald Trump erre comme une âme en peine. Et tout semble réussir à sa nouvelle adversaire, Kamala Harris.

D'abord, l'ancien président des Etats-Unis continue de brocarder Joe Biden à longueur de discours. Comme s'il n'avait toujours pas réalisé que sa cible préférée avait disparu, comme si son disque était rayé. Il n'a même pas su capitaliser sur deux événements majeurs du mois dernier, sa tentative d'assassinat et son intronisation par la convention républicaine.

Trump se révèle incapable de changer sa campagne. Depuis des mois, il avait attaqué Biden sur son âge. Mais lui qui semblait avoir dix ans de moins que son adversaire a désormais effectivement vingt ans de plus que sa concurrente. Ses rides deviennent plus visibles. Ses incohérences mentales aussi.



Par **Jean-Marc Vittori**

Si Trump veut l'emporter, il devra absolument changer de registre et de rythme.

Le roi est nu. Les observateurs qui se focalisaient sur le moindre faux pas de Biden, son moindre lapsus, découvrent maintenant que Trump n'est souvent qu'un vieil homme qui radote sans même s'en rendre compte. Sur la couleur de peau de Harris, sur l'Europe, sur les changements climatiques qui seraient moins redoutables qu'un étrange *« réchauffement nucléaire »*.

Le candidat républicain est aussi pris à contre-pied sur son positionnement social. Face à l'aristocrate de Washington Joe Biden, il incarnait l'entrepreneur, voire le self-made-man proche du peuple. Face à la fille d'immigrés Kamala Harris, il devient un nanti qui côtoie Elon Musk, l'un des hommes les plus riches du monde.

Méthodiquement, la candidate démocrate appuie là où ça fait mal, affirmant par exemple qu'elle veut se battre pour les classes moyennes tandis que l'ancien casinotier préfère les milliardaires. Moins tenue par la politique menée depuis quatre ans que Joe Biden, elle cherche aussi à marquer des points chez les électrices et les électeurs qui ont le plus souffert de l'inflation, avec des promesses sur le logement et le pouvoir d'achat. Ce faisant, Harris mobilise des électorats dont les républicains espéraient une relative passivité le 5 novembre : les femmes, les Noirs, les jeunes. Et donne pour l'instant tort aux barons démocrates qui craignaient qu'elle n'ait ni le temps ni le talent pour s'imposer. Tout cela ne garantit pas sa victoire dans moins de 80 jours. Son programme, plus à gauche que celui de Biden, peut inquiéter les indécis. Mais si Trump veut l'emporter, il devra absolument changer de registre et de rythme. Pour l'instant, il en est incapable.

Lire nos informations
Page 4

DERNIÈRE **HEURE**

Mpox : le système de santé en état de vigilance maximale

SANTÉ – Après une réunion avec les ministres Catherine Vautrin et Frédéric Valletoux sur le virus mpox (anciennement appelé variole du singe), le Premier ministre démissionnaire Gabriel Attal a annoncé, vendredi 16 août, le placement du système de santé français en *« état de vigilance maximale »*. La recrudescence du mpox en RDC, et la détection de cas en Suède et au Pakistan avaient conduit l'Organisation mondiale de la santé à déclarer dès mercredi une urgence de santé publique de portée internationale.

Fièvre catarrhale ovine : 41 foyers en France

AGRICULTURE – Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture datant de vendredi, 41 foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO), aussi appelée « maladie de la langue bleue », ont été recensés dans six départements du nord de la France (Aisne, Ardennes, Marne, Moselle, Nord, Oise) au 14 août. La zone régulée de 150 km autour des foyers s'étend désormais à 30 départements. Une campagne de vaccination a débuté dans l'Hexagone. Aux Pays-Bas, la FCO se propage rapidement, avec 3.807 foyers jeudi.

Gaza : le Hamas déplore plus de 40.000 morts

GUERRE – Le ministère de la Santé du gouvernement du Hamas dans la bande de Gaza a annoncé, dimanche, un nouveau bilan de 40.099 morts dans le territoire palestinien depuis le début de la guerre avec Israël, entrée dans son onzième mois. Au moins 25 personnes ont été tuées ces dernières 24 heures, indique le ministère dans un communiqué, ajoutant que 92.609 personnes ont été blessées dans la bande de Gaza. La guerre menée par Israël fait suite au massacre perpétré par le Hamas le 7 octobre 2023.

Inde : grève des médecins après le meurtre d'une des leurs

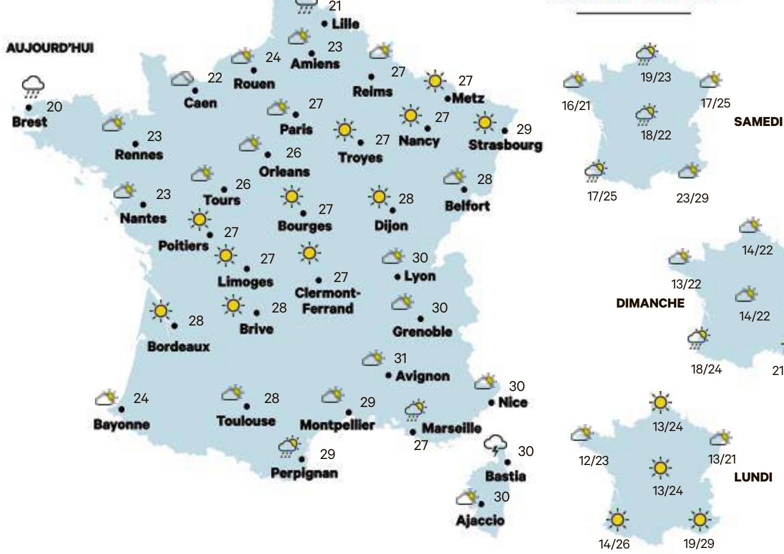
ASIE DU SUD – Les médecins indiens ont lancé samedi une grève nationale de 24 heures après le viol et le meurtre d'une jeune praticienne dans l'enceinte de l'hôpital universitaire de Calcutta le 9 août. Ils ont été soutenus par des dizaines de milliers de manifestants à travers ce pays qui connaît un problème chronique de violences faites aux femmes. La police de Calcutta ayant été accusée d'avoir mal travaillé, la police fédérale a repris l'enquête.

LA PHOTO **DU JOUR**



KATARZYNA NIEWIADOMA SACRÉE AU TOUR DE FRANCE FEMMES Au terme d'un grand final à suspense, la Polonaise Katarzyna Niewiadoma a remporté dimanche le Tour de France femmes lors de l'arrivée à l'Alpe-d'Huez. La maillot jaune a dû sprinter sur les derniers kilomètres pour gagner l'épreuve avec seulement 4 secondes d'avance sur la deuxième et vainqueur de l'ultime étape, la Néerlandaise Demi Vollering. *Photo Julien de Rosa/AFP*

LA **MÉTÉO**



AILLEURS	CE JOUR	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
AMSTERDAM	18/23	17/24	16/21	14/22	16/24
ATHÈNES	27/36	26/35	24/33	24/34	24/33
BERLIN	20/29	20/27	18/23	16/21	14/23
BRUXELLES	19/21	19/25	15/21	13/24	16/25
DUBAI	31/40	31/41	32/40	32/39	31/38
FRANCFORT	19/29	19/27	19/20	15/21	13/24
HONGKONG	26/29	26/29	27/31	26/29	27/28
ISTANBUL	23/29	24/29	23/29	21/29	20/30
LONDRES	16/25	14/24	13/23	13/22	16/21
MADRID	18/34	19/36	21/35	20/35	20/36
MILAN	23/32	24/32	21/23	19/27	17/28
MOSCOU	12/24	15/24	16/24	15/26	18/26
NEW YORK	21/30	22/27	23/26	22/26	19/22
RIO DE JANEIRO	15/31	16/32	16/33	17/33	19/33
SAN FRANCISCO	13/24	14/20	13/22	11/23	12/25
SHANGHAI	26/34	26/34	26/34	27/34	27/35
SINGAPOUR	26/30	25/30	25/31	25/31	25/31
SYDNEY	12/18	12/20	12/19	11/18	10/16
TOKYO	26/27	27/35	27/31	26/33	26/34
TORONTO	17/25	20/25	19/23	16/19	12/20
ZURICH	19/29	19/25	17/19	14/19	13/23

▲ **CAC 40** 7.449,7 points 0,3547 %	▲ **DOW JONES** 40.606,49 points 0,1071 %	▲ **EURO/DOLLAR** 1,0999 $ 0,2415 %	▲ **ONCE D'OR** 2.485,8 $ 1,6001 %	▼ **PÉTROLE (BRENT)** 79,95 $ -1,2597 %

Lundi 19 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | **EUR/GBP** 0,8521 | **EUR/JPY** 162,973 | **EUR/CHF** 0,9555 | **GBP/USD** 1,291 | **USD/JPY** 148,171 | **USD/CHF** 0,8686 **TAUX** | **€STER** 3,662 | **EURIBOR 3 MOIS** 3,549 | **OAT 10 ANS** 2,9295 | **T-BONDS 10 ANS** 3,8535

La valorisation de la néobanque Revolut s'envole à 41 milliards d'euros

BANQUE

Romain Gueugneau

Revolut poursuit son ascension fulgurante dans l'univers de la finance. La néobanque britannique, créée en 2015, a atteint la valorisation record de 41 milliards d'euros (soit 45 milliards de dollars), à l'occasion d'une opération de revente d'actions de salariés, et du renfort d'investisseurs.

Elle dépasse ainsi la valeur qui était la sienne en 2021, à 33 milliards d'euros, lors de sa dernière levée de fonds. Elle égale désormais la valorisation de grandes banques traditionnelles, comme Crédit Agricole, qui vaut 40,9 milliards d'euros en Bourse, voire les dépasse largement, comme Société Générale (17,1 milliards), avec dix à quinze fois moins de salariés.

« Cette évaluation reflète les solides performances financières enregistrées par la société au cours des derniers trimestres ainsi que les progrès réalisés dans l'exécution de ses objectifs stratégiques », indique le groupe piloté par Nik Storonsky, dans un communiqué publié vendredi, confirmant les rumeurs de ces derniers jours.



Lors de la dernière levée de fonds réalisée en 2021, la fintech britannique était valorisée 33 milliards d'euros. *NurPhoto via AFP*

De nouveaux investisseurs

En 2023, Revolut a vu son chiffre d'affaires quasiment doubler à 1,8 milliard de livres, et ses bénéfices exploser à 344 millions de livres (contre 7 millions un an plus tôt). Et elle revendique une nouvelle hausse de 80 % de ses revenus au premier semestre 2024, ainsi qu'une amélioration de la rentabilité.

Le tour de table de cette opération a notamment été mené par les fonds Coatue, D1 Capital Partners et Tiger Global, déjà présent au capital. *« Nous sommes ravis d'offrir à nos employés la possibilité de bénéficier des avantages de la réussite collective de l'entreprise.* [...] *Nous sommes également ravis de nous associer à plusieurs nouveaux investisseurs qui partagent notre vision, alors que nous poursuivons notre voyage pour redéfinir le paysage bancaire tel que nous l'avons connu »*, a commenté Nik Storonsky.

Cette annonce intervient quelques jours après une victoire importante pour la néobanque. Bien décidé à concurrencer les banques traditionnelles, Revolut a obtenu fin juillet, après trois ans d'attente, une licence bancaire au Royaume-Uni, son premier marché avec près de 9 millions de clients.

Si des restrictions s'appliquent encore cette décision réglementaire devrait, à terme, permettre à la néobanque britannique de proposer des prêts, des découverts bancaires ou encore des produits d'épargne. Autant de puissants moteurs de croissance.

La Bourse en vue

Cette nouvelle opération confirme la résilience de la néobanque et sa capacité à convaincre de nouveaux investisseurs, dans un marché plombé ces dernières années par la chute des valorisations des fintechs. Le géant du paiement fractionné Klarna a vu sa valeur divisée par six, à 7 milliards de dollars, lors de la dernière levée de fonds réalisée en 2022. Avec cette valorisation record et la levée progressive des barrières réglementaires, Revolut continue d'avancer ses pions dans son projet d'introduction en Bourse. Selon le « Financial Times », le gouvernement britannique prévoit d'ores et déjà d'échanger avec les dirigeants de la néobanque pour tenter de les convaincre de choisir Londres comme future place de cotation. Nik Storonsky n'a jamais caché sa préférence pour Wall Street, un marché bien plus liquide selon lui que la place financière britannique.

Lire « Crible »
Page 24

Porsche se porte au secours des piles Varta

ÉNERGIE

Le constructeur de grosses voitures au secours du fabricant de petites piles. L'allemand Varta, en difficulté, a trouvé un accord avec ses créanciers et ses investisseurs sur un plan de redressement, a-t-il annoncé samedi. Son gros client Porsche AG entrera au capital et sa dette sera réduite.

L'accord prévoit que le constructeur acquiert 32 % du capital de son fournisseur aux côtés de l'actionnaire majoritaire actuel, l'homme d'affaires autrichien Michael Tojner, à l'occasion d'une augmentation de capital de 60 millions d'euros. Les créanciers récupèrent de leur côté 36 % du capital. Malgré l'opposition de certains détenteurs de titres, les actionnaires actuels voient la valeur de leurs titres réduite à zéro et sortie ainsi du capital.

Descente aux enfers

Il s'agit de sauver une entreprise vieille de plus de cent vingt ans et qui était devenue, de 2020 à fin 2022, une des valeurs allemandes vedettes. Son action avait grimpé jusqu'à 181 euros, les investisseurs pariant sur l'essor des écouteurs et autres petits appareils sans fil nécessitant des piles. Mais un ralentissement du marché, la concurrence asiatique et la hausse des coûts de financement ont fait plonger l'entreprise.

> Varta a été victime d'une cyberattaque qui a provoqué une perte nette de 116 millions d'euros l'année dernière.

A tel point que Varta en est à son deuxième plan de restructuration de dette en deux ans. Son cours fluctue aux alentours de 3,80 euros actuellement. L'accord avec les créanciers prévoit une réduction par plus de deux de sa dette, de 485 à 200 millions d'euros. Le plan doit soutenir Varta jusqu'à fin 2027.

Porsche AG a également annoncé son intention d'acquérir la majorité de la filiale de Varta spécialisée dans les batteries automobiles, V4Drive Battery. Y sont regroupées les activités liées aux cellules rondes lithium-ion de grand format. Celles-ci sont utilisées dans le groupe motopropulseur hybride de la Porsche 911 Carrera GTS.

Production bloquée

Fin juillet, lors de la présentation du plan qui a été validé ces derniers jours, Michael Tojner avait argumenté qu'il s'agissait de *« donner un avenir à Varta, préserver près de 4.000 emplois et maintenir l'entreprise en tant que* [...] *vecteur technologique pour l'Europe »*. Au printemps 2023, Varta avait déjà annoncé la suppression d'environ 800 postes dans le monde dans le cadre d'un plan d'économies.

Le chiffre d'affaires de Varta devrait atteindre environ 800 millions d'euros en 2024. En février 2023, le groupe avait été victime d'une cyberattaque qui a bloqué sa production durant plusieurs semaines et a provoqué une perte nette de 116 millions sur les neuf premiers mois de l'année dernière. Il n'a pas publié de nouveaux résultats depuis.
— G. Gu. *(avec agences)*

Les studios américains frappés par le déclin de la télévision

AUDIOVISUEL Les activités des grands studios américains liées à la télévision traditionnelle plombent leurs comptes. Paramount a annoncé la réduction de 15 % de ses effectifs américains, à commencer par la suppression de sa division de production audiovisuelle, tandis que Warner Bros. Discovery a passé une dépréciation de 9,1 milliards de dollars sur ses activités « networks ». La concurrence des géants du streaming pèse. La plateforme commune de Disney (ESPN), Fox et Warner Bros dans le sport a été bloquée par la justice. // **PAGE 16**

Les marchés rassurés par l'économie américaine

BOURSE Les Bourses mondiales ont amplifié leur rebond la semaine dernière, rassurées par une nouvelle vague d'indicateurs sur l'état de santé de l'économie américaine. A Wall Street, le S&P 500 et le Nasdaq ont vécu leur meilleure semaine début janvier. En Europe, le CAC 40 a signé sa meilleure performance hebdomadaire depuis début juillet. Les craintes de récession aux Etats-Unis apaisées par les ventes au détail, les marchés s'attendent désormais à ce que la Fed adopte un rythme de baisse de taux modéré à partir de septembre. // **PAGE 19**

LES ENTREPRISES **CITÉES**

« Un p'tit truc en plus » devient le plus gros succès de la décennie

CINÉMA

Marina Alcaraz

Le cinéma français a décidément quelque chose en plus. « Un p'tit truc en plus » vient de dépasser le cap symbolique des 10 millions d'entrées, après un peu plus de quinze semaines d'exploitation. Une prouesse : aucun film français n'avait atteint ce seuil depuis « Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ? » et ses 12,3 millions d'entrées en 2014.

Le long métrage d'Artus traitant du thème du handicap figure désormais dans le trio de tête des films tricolores les plus vus depuis plus d'une décennie, palmarès trusté par « Intouchables » (2011) et ses presque 20 millions d'entrées. Avec un budget de 6,1 millions d'euros à peine supérieur au devis moyen des films d'initiative française (4,8 millions d'euros selon le CNC en 2023), il est aussi le film avec le plus d'entrées depuis le début de l'année, devant « Vice-Versa 2 » et « Dune : deuxième partie ».

Bonne santé du 7e art tricolore

Et, ce n'est pas la seule prouesse pour le 7e art made in France : « Le Comte de Monte-Cristo » vient de surpasser le nouvel opus d'Alien et file vers les 7 millions d'entrées. *« Soit deux films français sortis à des dates proches qui totalisent 17 millions d'entrées, et même 20 millions si on ajoute "Moi, moche et méchant 4", qui est produit en France. C'est extraordinaire ! On n'avait pas vu ça depuis très très longtemps »*, s'enthousiasme Eric Marti, directeur de Comscore France. *« Sur tous les films qui ont bien marché ces derniers temps, on constate une prime à l'originalité, à la prise de risque. Une façon différente de raconter des histoires. »*

Difficile de prédire si « Un p'tit truc en plus », sorti début mai, pourra encore prolonger longtemps sa belle performance. *« Mais, il est en tout cas en train de devenir un classique »*, reprend le spécialiste. Pour Artus, le rêve serait d'atteindre *« les 11,5 millions du "Corniaud" »* (1965), avec Bourvil et Louis de Funès. *« Cela nous ferait rentrer dans le Top 10 des plus gros succès au box-office pour une production française en France »*, a-t-il récemment confié au « Parisien ».

Les films français ont d'ores et déjà contribué à faire rebondir les entrées au cinéma, après une période moribonde de janvier à avril, en raison du décalage des sorties de blockbusters américains après les grèves à Hollywood. ■

Branle-bas de combat des industriels eu pour contrer le dumping des usines chin

- La chimie européenne, comme d'autres secteurs, a multiplié ces dernières semaines les demandes de barrières douanières
- Etranglés par les surcapacités de production, les industriels chinois sont contraints de chasser à l'exportation ce qui influe
- L'Europe peine à se protéger aussi rapidement que les Etats-Unis.

COMMERCE

Matthieu Quiret

Il souffle comme un vent de panique cet été devant les vagues d'importations chinoises qui se resserrent et gagnent en intensité. Voilà quelques jours, la Commission européenne acceptait de rouvrir une enquête pour durcir les droits de douane des importations d'acide trichloroisocyanurique (TCCA), soit de chlore, sur requête de cette industrie chimique européenne. « *Ces changements sont liés à une modification importante de la structure de l'industrie chinoise du TCCA, à l'augmentation des capacités de production et des capacités de production inutilisées du produit ainsi qu'à la surcapacité considérable et à la pression à la baisse sur les prix à l'exportation en provenance de la RPC* [République populaire de Chine] *qui en résultent* », fait valoir l'exécutif communautaire.

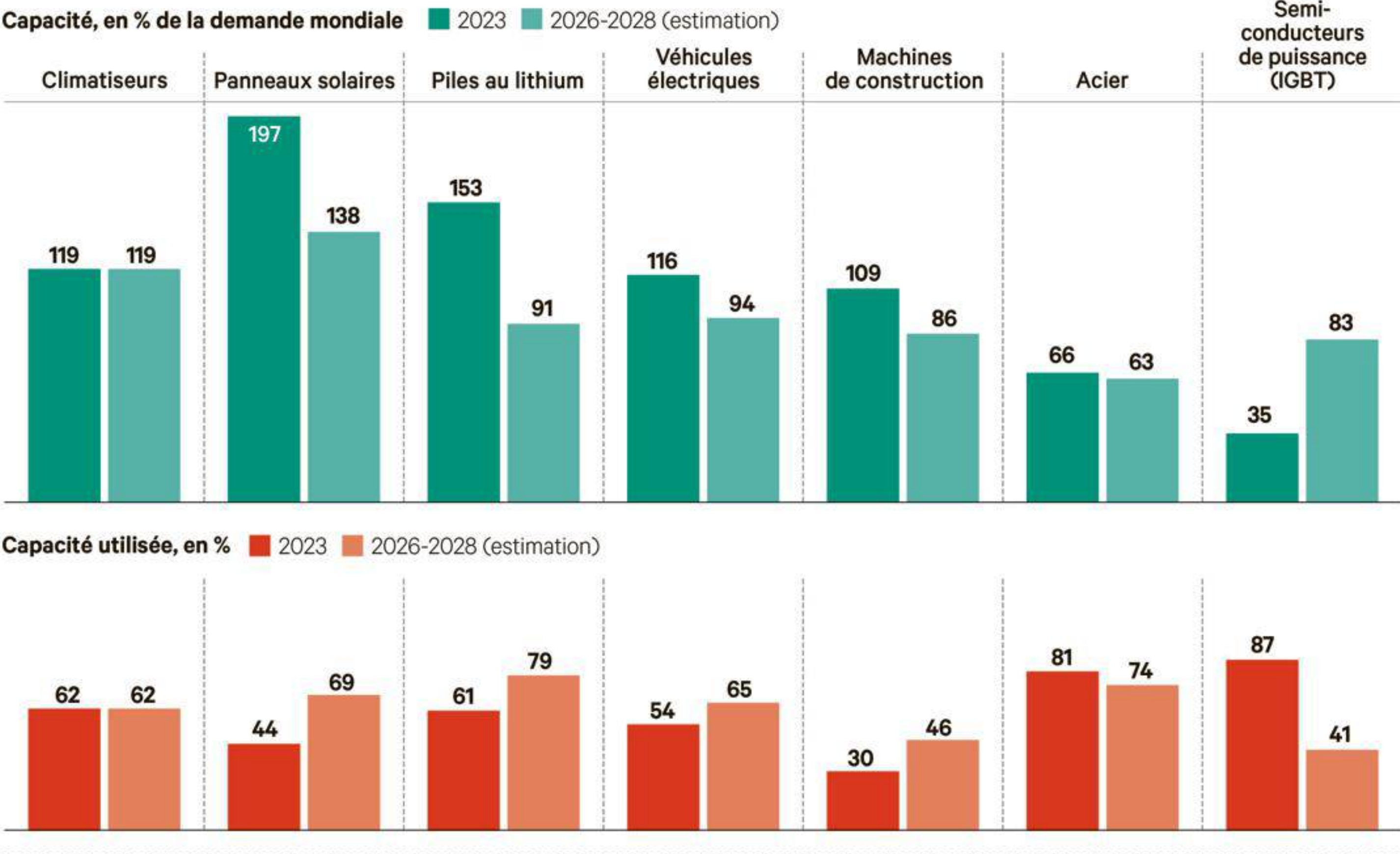
C'est le tout dernier réflexe d'autoprotection de l'industrie européenne mais les dossiers antidumping s'accumulent vite à la direction générale du Commerce à Bruxelles. Fin juillet, cette dernière accédait à la demande d'enquête du seul producteur d'acide glyoxylique européen, souvent utilisé dans les produits anti-âge, les peelings chimiques et les crèmes éclaircissantes, ainsi qu'aux producteurs de l'édulcorant érythritol ou de polyéthylène téréphtalate (plastique PET). Un peu plus tôt, les fabricants de tuyauteries obtenaient le réexamen des droits de douane de leurs concurrents asiatiques. Ces dernières semaines, même combat du côté de la vanilline, des résines époxydes ou des papiers décors.

Manque de bras

« *C'est difficile de mesurer le phénomène dans son ensemble, mais on constate que de plus en plus d'industries tirent la sonnette d'alarme du dumping* », confirme Alexandre Saubot, président de France Industrie. Lui-même, en tant que dirigeant du fabricant de nacelles élévatrices Haulotte Group, a mobilisé la Commission en fin d'année dernière, avec ses homologues européens. L'affaire est toujours en instruction, ce qui le fait enrager. « *Les Etats-Unis ont mis moins de six mois pour établir des droits de douane allant jusqu'à 400 % dans notre secteur, alors qu'on n'attend pas une décision de Bruxelles avant la fin de l'année.* » A l'écouter, ce n'est pas un manque de volonté de la part des fonctionnaires européens, mais un manque de bras pour instruire les demandes de plus en plus nombreuses. « *En cinq ans, les constructeurs chinois de nacelles ont pris un quart de notre marché européen* », n'en revient pas Alexandre Saubot.

Derrière ce déferlement d'imports chinois, se trouve en accusation le développement excessif des capacités de production de la Chine. Cet argument a d'abord refait surface l'an dernier lors de l'effondrement des prix des panneaux solaires, comme dans le cas des éoliennes et, plus récemment, celui de la voiture électrique, mais il gagne désormais de nombreux pans du secteur manufacturier.

La réaction américaine et européenne est si forte que la Chine multiplie les contre-arguments. « *La capacité industrielle chinoise aide le monde entier à lutter contre le réchauffement climatique* », tentait de convaincre, fin juillet, le ministre chinois des Finances, Liao Min, à coups d'assertions écologiques. Mercredi dernier, les chiffres des douanes chinoises montraient une progression sur les sept premiers mois des volumes de biens exportés de 6,2 % par rapport à 2023, à 3.500 milliards de dollars (près de 3.200 milliards d'euros).



Les industriels chinois ne disposent pas des marges d'ajustement des Occidentaux.

Ils ont le devoir de conserver au maximum usines et employés, et les actionnaires patientent.

Denis Depoux, l'associé chargé de la Chine chez Roland Berger, présent sur place depuis dix ans, confirme que de nombreux secteurs sont en surcapacité et que bien des industriels chinois, qui étaient absents du marché européen, montrent le bout de leur nez. Les Européens, qui devaient rivaliser dans la chimie de base par exemple, voient arriver en chimie de spécialité les fournisseurs de revêtement ou de pigments. C'est aussi le cas des équipementiers électriques, des fabricants de pompes à chaleur en particulier. Voire aussi dans l'agroalimentaire : « *Nos clients nous disent même qu'ils sont maintenant prêts à affronter la paperasse européenne conséquente qu'exige l'importation d'alimentation* », n'en revient pas Denis Depoux.

Le consultant refuse d'y voir une stratégie agressive et coordonnée de la Chine, préférant invoquer la conséquence du modèle économique chinois très singulier. La très forte demande intérieure depuis dix ans et une concurrence effrénée a généré beaucoup d'acteurs. Rien que dans l'automobile, plus d'une centaine de constructeurs se disputent les conducteurs chinois.

Bulles sans fin

Il suffit que la consommation ralentisse ou se retourne pour que les usines trinquent. Souvent très liés aux autorités locales, les industriels publics ou privés ne disposent pas des marges d'ajustement de leurs concurrents occidentaux, ils ont le devoir de conserver au maximum leurs usines et leurs employés, et les actionnaires patientent, explique Denis Depoux. Dans une étude de juin sur les capacités chinoises, le cabinet Rhodium rappelait que 70 % des 100 premières cotations du pays comprenaient à leur capital une participation du parti. « *On voit des bulles se former régulièrement sur le marché intérieur, mais des entreprises qui devraient fermer leurs portes survivent. Là où un marché capitaliste comme aux Etats-Unis résorberait ces excès en dix-huit mois* », pointe Alexandre Saubot.

Or les entreprises chinoises, qui espéraient depuis la fin d'année dernière le redécollage de la consommation locale, se font une raison. Le retournement du marché intérieur actuel est très aigu dans l'immobilier, où une décennie de fièvre a fini par faire exploser la bulle, laissant sur le carreau toutes les filières de construction. Pendant dix ans, l'activité du BTP accélérait sur des rythmes à deux chiffres, avec un pic juste avant le Covid. Il vit aujourd'hui 2 ou 3 % de décroissance.

Dans une étude publiée début août, Goldman Sachs a comparé sept secteurs très exposés au phénomène. Dans le solaire, la puissance de feu chinoise a atteint l'an dernier jusqu'à quatre fois la demande. Elle a été supérieure de 150 % aux besoins dans les batteries lithium. Mais si l'on compare la capacité industrielle à la demande intérieure, le trait est plus marqué encore : les fabricants d'engins de construction peuvent fournir cinq fois le marché intérieur, contre trois fois pour les climatiseurs. L'herbe est nécessairement plus verte à l'extérieur : presque la moitié des climatiseurs et des engins de travaux faits en Chine sont vendus ailleurs. Entre 2020 et 2023, les exports des sept secteurs (22 % du PIB chinois) étudiés par Goldman Sachs ont progressé en volume de 190 % à 720 %.

D'importateur à exportateur

Dans les matières premières, le constat est le même : dans les entrepôts surveillés par le London Metal Exchange (LME) en juillet, le cuivre d'origine chinoise représentait 72 % de l'augmentation des stocks. La Chine, plus grand marché de métaux, est généralement un important importateur net de cuivre, mais la faiblesse des conditions locales a inversé les flux commerciaux mondiaux ces derniers mois, pesant sur les prix, explique le LME.

Cependant, l'étude de Rhodium relativise le risque pour les économies occidentales. Pour ces chercheurs, ce sont surtout les pays du Sud qui perdent dans l'offensive des groupes chinois. Les surplus avec les pays de l'Asean ont doublé entre 2019 et 2023, passant à 6 % du PIB de la zone, quand ils ne progressaient que de 0,5 point en Europe et restaient stables aux Etats-Unis.

Les Américains sont parvenus à se protéger, l'Europe osera-t-elle généraliser les mêmes freins ? Le bonus mis en place par la France contre les voitures électriques asiatiques commence à produire ses effets, comme le montrent les derniers chiffres du marché français, où la part des marques de l'empire du Milieu a régressé de moitié cette année. Une stratégie de défiance qui laisse Denis Depoux dubitatif. Pour lui, l'Europe gagnera à attirer les investissements étrangers et à récupérer du savoir-faire asiatique dans les technologies que les Chinois maîtrisent mieux, comme dans le solaire ou les batteries. ■

L'industrie de la voiture électrique tourne au ralenti en Chine

Alimentés par une forte croissance locale ces dernières années, les constructeurs de l'empire du Milieu se sont multipliés et ont lourdement investi. Mais la dynamique s'essouffle et ils cherchent des débouchés à l'étranger.

Guillaume Guichard

Ils se lancent à la conquête du monde pour faire tourner leurs usines. Les constructeurs automobiles chinois sont trop nombreux et sont dotés d'usines surdimensionnées. Les derniers chiffres calculés par les analystes de Goldman Sachs permettent de mesurer l'ampleur du problème.

« *En 2023, la capacité de production chinoise de voitures électriques équivalait à 2,1 fois la demande domestique et à 1,2 fois la demande mondiale* », écrivent-ils dans une note publiée il y a quelques jours.

La moitié des constructeurs dans le rouge

Un exemple ? La jeune pousse Leapmotor dispose d'une capacité de production de 800.000 voitures par an. Elle n'en a vendu que 144.000 en 2023, mais compte bien faire tourner à fond ses chaînes de montage grâce à la coentreprise créée à l'automne dernier avec Stellantis pour vendre ses modèles à l'international.

Sur le marché local, la guerre des prix fait rage pour « pousser la tôle », c'est-à-dire écouler les voitures neuves. Les tarifs ont chuté de 12 % en un an, et le marché commence à ralentir après plusieurs années de forte croissance. Difficile, dans ce contexte, de tenir son compte de résultat dans le vert. « *La moitié des acteurs génèrent un cash-flow opérationnel soit nul, soit négatif* », estime Goldman Sachs.

Ils se lancent donc à l'international pour écouler leurs modèles. Cela tombe bien, leurs coûts sont 17 % à 24 % inférieurs à ceux de leurs concurrents internationaux, relèvent encore les analystes.

L'Europe en ligne de mire

Depuis bientôt deux ans, ils visent l'Europe, seul marché développé dont les portes leur sont encore ouvertes, quand les Etats-Unis les ont fermées. Mais aussi les grands pays émergents, comme le Brésil, l'Indonésie ou la Turquie.

Les surcapacités sont encore pires chez les fabricants de batteries, marché que les chinois dominent très largement. Elles représentent 150 % de la demande mondiale et n'opèrent qu'à un taux d'utilisation de 61 %. Tombant dans le fossé creusé entre cette offre pléthorique et une demande plus modeste, les prix se sont effondrés de 45 % sur un an.

Toutefois, les analystes de Goldman Sachs sont plutôt optimistes sur ce secteur. La demande chinoise et mondiale continue de progresser et les industriels de la batterie ont taillé dans leurs investissements.

Plusieurs projets d'usines annulés

Pas moins de 19 projets de gigafactories de batteries ont été annulés ou repoussés par la cinquantaine de fabricants chinois ces derniers mois, selon Benchmark Mineral Intelligence. De quoi réduire la capacité de production de l'empire du Milieu de 3 % à horizon 2030. C'est le résultat des forces du marché, ainsi que des mesures de régulation mises en place par Pékin en juin. Les autorités ont fixé de nouveaux seuils minimums de densité énergétique, ou encore de durée de vie, pour assainir le secteur.

Certains prétendants ont baissé les bras. Le géant de l'agroalimentaire Nanfang Black Sesame Group, qui avait surpris tout le monde l'année dernière en annonçant une diversification dans le stockage d'énergie, a abandonné au printemps son projet de gigafactory à 3,5 milliards de dollars, rapporte le « Financial Times ». ■

ropéens
oises

auprès de Bruxelles.
à la baisse sur les prix.



« LES ÉCHOS » / SOURCE : GOLDMAN SACHS / PHOTO : SIPA

Pékin cherche à enrayer la surproduction de panneaux solaires

Ces deux dernières années, les investissements de Pékin ont conduit à un déséquilibre gigantesque entre l'offre et la demande, faisant fondre les prix. Mais les acteurs chinois, eux-mêmes, commencent à souffrir de la situation.

Nicolas Rauline

Au cœur de l'été, l'avertissement sur résultats de LONGi est presque passé inaperçu. Il marque pourtant, peut-être, un tournant sur le marché des panneaux solaires. La perte enregistrée par le géant chinois des modules photovoltaïques est considérable : 5,5 milliards de yuans sur la première moitié de l'année, soit près de 770 millions de dollars (700 millions d'euros), alors même qu'il affichait, un an auparavant, un profit de près de 1,3 milliard de dollars. La tendance a commencé à s'inverser en fin d'année 2023 pour LONGi. Quelques semaines plus tard, le groupe annonçait qu'il se séparait du tiers de ses effectifs ! Pas moins de 25.000 salariés ont été licenciés.

Le retournement de tendance était prévisible. Les capacités de production chinoises ont atteint le double de la demande mondiale l'an dernier, selon Goldman Sachs. Les usines n'y sont utilisées qu'à 44 % de leurs capacités.

Effondrement des prix

La situation est le résultat d'un plan d'investissement gigantesque de Pékin, qui n'a pas levé le pied malgré les alertes successives. Selon Wood Mackenzie, les capacités de production chinoises de modules solaires ont été presque triplées sur la seule année 2022, passant de 198 GW par an à 562 GW par an. Puis elles ont de nouveau été quasiment doublées l'an dernier, grimpant à près de 1 TW par an – c'est plus que la demande prévue en… 2035 (980 GW selon Oxford Economics). Cet appétit sans fin fait que la Chine se retrouvait, en ce début d'année, à la tête de 80 % des capacités de production mondiales.



En début d'année, 80 % des capacités de production mondiales de panneaux solaires étaient chinoises. *Photo Cfoto/Sipa USA*

Les prix se sont logiquement effondrés. En moyenne, il en coûte aujourd'hui 11 centimes le watt pour un panneau chinois (–40 % l'an dernier). La presse internationale s'en était fait l'écho récemment : les prix sont si bas que, dans certains pays, les panneaux sont utilisés comme barrières ! Et si, par ricochet, les prix ont aussi baissé ailleurs dans le monde, ils restent encore beaucoup plus élevés pour un panneau américain : 27,5 centimes le watt en moyenne (–30 % l'an dernier).

Ces surcapacités auraient déjà entraîné, toujours selon Wood Mackenzie, l'annulation ou la suspension de 190 GW de capacité, en 2023, à travers le monde. *« Dans une certaine mesure, cette surcapacité de production solaire va s'autoréguler »*, estiment ses analystes.

Le problème entraîne même des réactions en Chine, où la China Photovoltaic Industry Association, qui regroupe les professionnels du secteur, a appelé à une consolidation du marché et à un assouplissement des règles de concurrence, afin de relâcher la pression sur la course aux capacités.

Promouvoir l'innovation et la qualité

Le gouvernement nie officiellement tout problème de surcapacité, une notion qui serait utilisée par les pays occidentaux pour menacer les positions chinoises. Mais il l'a implicitement reconnu, en promulguant avant l'été une série de lois visant à promouvoir l'innovation et la qualité, aux dépens de projets qui ne viseraient qu'une extension des capacités.

Contrairement à d'autres industries, le problème des surcapacités pourrait ainsi avoir atteint son pic en 2024. Selon Goldman Sachs, si les usines chinoises n'ont tourné qu'à 44 % de leurs capacités l'an dernier, ce taux devrait remonter à 69 % entre 2026 et 2028. Les capacités chinoises ne seraient alors supérieures « que » de 38 % à la demande mondiale. Et la part de marché de la Chine reculerait de 4 % dans les cinq prochaines années. ■

Les prix fondent sur le marché de l'acier inondé par l'empire du Milieu

L'effondrement du marché immobilier en Chine entraîne une surproduction d'acier. Dans ce contexte, les pays étrangers cherchent la parade.

C'est une vague scélérate que l'industrie mondiale n'avait pas vue depuis dix ans. Mais la surproduction d'acier chinois est revenue ces derniers mois. Les hauts fourneaux et laminoirs de l'empire du Milieu, qui produisent à eux seuls plus que leurs concurrents américains, européens et asiatiques réunis, ne savent plus quoi faire de leur acier.

Le secteur chinois souffre d'une surcapacité s'élevant à 66 % de la demande mondiale, ont calculé les analystes de la banque Goldman Sachs. Soit 12 points de plus que la part des Chinois sur les marchés internationaux, où la précédente crise du même genre, en 2015, a laissé un souvenir douloureux.

Des « conditions insoutenables »

« La crise est plus grave que ce à quoi nous nous attendions », a reconnu mercredi dernier Hu Wangming, le président du géant chinois et numéro un mondial du secteur, Baowu Steel Group. Et de qualifier le retournement actuel comme plus sévère que les précédentes crises de 2008 et 2015.

Cette industrie lourde est l'une des victimes de la crise de l'immobilier en Chine. Depuis un an, les constructions ont chuté, et la demande en acier pour le BTP, son principal client, a fondu de 10 %, selon le cabinet Kallanish Commodities.

Pour éviter de crouler sous les brames et les poutrelles invendues, les aciéristes chinois inondent les marchés étrangers. Leurs exportations ont bondi de plus de 30 %, à 90 millions de tonnes en 2023. En France, les dernières statistiques du commerce extérieur dévoilent une explosion de 70 % en valeur des importations d'origine chinoise des « éléments en métal pour la construction » sur le semestre écoulé.

Comme la demande d'acier stagne, les prix fondent. Ils ont baissé de 13 % sur an, menaçant de percer un plancher précédemment touché en 2017. En conséquence, *« la quasi-totalité de l'industrie chinoise ne génère aucune trésorerie opérationnelle, voire perd de l'argent »*, observent les analystes de Goldman Sachs.

Les concurrents internationaux, voyant leurs marges se réduire dangereusement, crient au dumping. *« Les conditions actuelles de marché sont insoutenables*, a martelé ArcelorMittal lors de la présentation de ses résultats semestriels, début août. *Les excès de production chinois débouchent sur des exportations agressives. Les prix de l'acier en Europe comme aux Etats-Unis s'affichent désormais sous le coût marginal de production. »*

Une tendance aussi observée par l'OCDE. L'organisation internationale alertait mi-juin que *« les marges de vente des industriels ont été écrasées de 30 % par rapport à l'année dernière, atteignant des plus bas historiques »*. Baowu Steel Group a admis mercredi dernier la dureté du moment. *« Alors que nous traversons le dur et long hiver, le cash et plus important que le profit »*, a-t-il insisté dans un communiqué.

L'unique haut-fourneau chilien à l'arrêt

Les autres pays producteurs se sont mis en alerte. Dernier en date, le Vietnam, premier importateur d'acier chinois en Asie, a lancé une enquête antidumping début août. Le Brésil a rehaussé au printemps ses droits de douane à 25 % pour l'acier. Au Chili, le gouvernement a mis en place des barrières douanières… insuffisantes. Le seul haut-fourneau du pays a annoncé stopper sa production face à l'afflux d'acier chinois à prix cassé. Aux Etats-Unis, la Maison-Blanche a demandé mi-avril aux autorités fédérales de relever les taxes à l'importation sur certains aciers de 7,5 % à 22,5 %.

Les excédents chinois ne devraient pas se résorber de sitôt. D'après les analystes de Goldman Sachs, le secteur devrait toujours produire 66 % de la demande mondiale à horizon 2028, seulement deux points de moins qu'aujourd'hui. — ***G. Gu.***

Les chiffres clés

–10 %
BAISSE DE LA DEMANDE en acier pour le BTP en Chine depuis un an du fait de la crise immobilière.

+30 %
BOND DES EXPORTATIONS chinoises d'acier en 2023.

66 %
DE LA DEMANDE MONDIALE en acier devrait être encore produite par la Chine en 2028.

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

ARRETE PREFECTORAL Nº 2024-2765
EN DATE DU 05 AOUT 20244 JUILLET 2024

déclarant d'utilité publique le projet de requalification du secteur « Rosiers Debain »

A
SAINT-OUEN-SUR-SEINE
Le préfet de la Seine-Saint-Denis
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du mérite

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'arrêté n°2024-0880 du 22 mars 2024 annulant et remplaçant l'arrêté préfectoral n°2024-0582 du 20 février 2024 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire relative au projet de requalification du secteur « Rosiers Debain » à Saint-Ouen-sur-Seine, qui s'est tenue du lundi 15 avril 2024 au vendredi 17 mai 2024 ;

VU le traité de concession du 27 mars 2019 par lequel l'établissement public territorial (EPT) Plaine Commune concède à la société de requalification des quartiers anciens (SOREQA), le traitement de l'habitat dégradé sur le secteur « Rosiers Debain » à Saint-Ouen-sur-Seine ;

VU la délibération du conseil d'administration de la SOREQA du 08 mars 2023 approuvant le recours à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique et le dossier d'enquête relatif à l'aménagement du secteur « Rosiers Debain » à Saint-Ouen-sur-Seine, autorisant la directrice générale de la SOREQA à solliciter du préfet l'ouverture d'une enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire ;

VU le courrier du 10 octobre 2023 de la directrice de la SOREQA sollicitant du préfet de la Seine-Saint-Denis l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire en vue de l'aménagement du secteur « Rosiers Debain » à Saint-Ouen-sur-Seine ;

VU le courrier du 04 juillet 2024 de la directrice de la SOREQA demandant du préfet de la Seine-Saint-Denis à ce que la DUP soit prononcée au profit de la SOREQA ;

VU la saisine du 26 octobre 2023 de l'architecte des bâtiments de France de la Seine-Saint-Denis et sa réponse en date du 9 janvier 2024 ;

VU le dossier soumis à l'enquête ;

VU le rapport du commissaire enquêteur et son avis favorable sans réserve en date du 27 juin 2024 ;

VU l'arrêté n°2023-2655 du 04 septembre 2023 donnant délégation de signature à Monsieur Frédéric ANTIPHON, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, et publié au bulletin d'informations administratives de la préfecture de la Seine-Saint-Denis du même jour ;

CONSIDERANT la nécessité d'acquérir les biens immobiliers en cause pour la réalisation du projet ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis :

ARRETE

ARTICLE 1ER : Est déclarée d'utilité publique, au profit de la SOREQA, l'acquisition, à l'amiable ou par voie d'expropriation, des immeubles nécessaires à la réalisation du projet de requalification du secteur « Rosiers Debain » à Saint-Ouen-sur-Seine.

Le périmètre de la déclaration d'utilité publique est précisé sur le plan annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Pour les immeubles compris dans le périmètre de la présente déclaration d'utilité publique et soumis à la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, les emprises expropriées pourront être retirées de la propriété initiale, conformément à l'article L. 122-6 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

ARTICLE 3 : L'expropriation doit être accomplie dans un délai de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Il est également inséré dans deux journaux d'annonces judiciaires et légales du département par les soins et aux frais de la SOREQA.

Il est, en outre, rendu public par affichage, pour un délai de deux mois, à la mairie de Saint-Ouen-sur-Seine.

L'accomplissement de cette mesure incombe au maire, qui en certifie la réalisation.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, le sous-préfet de Saint-Denis, le maire de la commune de Saint-Ouen-sur-Seine et la directrice générale de la SOREQA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie est adressée au commissaire enquêteur, au directeur de l'unité départementale de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports et à la présidente du tribunal administratif de Montreuil.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture
Signé
Frédéric ANTIPHON

EP 24-527 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Stellantis au défi de réduire ses stocks d'invendus aux Etats-Unis

AUTOMOBILE

L'accumulation de voitures invendues au-delà du raisonnable, depuis le début de l'année, obère la progression du constructeur.

Le groupe a engagé des mesures drastiques pour résoudre le problème.

Guillaume Guichard

L'année 2023 aura été celle du décollage boursier de Stellantis. Mais, depuis début 2024, le groupe automobile est en train de voir s'effacer toute sa progression en Bourse. Son titre a perdu environ 30 %, retrouvant les niveaux du début de l'an dernier. Pour ne rien arranger, des actionnaires ont porté plainte, vendredi, à New York. Ils estiment avoir été trompés par la communication financière du groupe. A les entendre, Stellantis aurait artificiellement soutenu son cours de Bourse durant la première moitié de 2024, grâce à des évaluations « *extrêmement positives* » de ses stocks, du succès de ses nouveaux modèles et de sa marge opérationnelle.

Après la mise à jour des performances commerciales et financières du groupe, lors de la présentation des résultats du premier semestre, l'action avait chuté de 10 %. La marge opérationnelle du constructeur, à 10 %, était alors 5 % en deçà des attentes. « *Ces poursuites sont sans fondement et l'entreprise a l'intention de se défendre vigoureusement* », a répliqué Stellantis vendredi. Ce type de poursuites est courant aux Etats-Unis, lorsque l'action chute après la publication de résultats. Il n'empêche, le problème des stocks outre-Atlantique est une grosse épine dans le pneu du groupe dirigé par Carlos Tavares. Des ventes moins bonnes que prévu fin 2023 et début 2024 et un manque de vigilance de l'équipe dirigeante a fait s'allonger les files de voitures sur les parkings des usines et des concessionnaires du groupe en Amérique du Nord, son principal marché.

Ralentir la production

Des stocks qu'il n'a pas réussi à réduire au premier semestre autant qu'il l'espérait. Ni autant que l'avait laissé entendre la directrice financière, Nathalie Knight, lors de la publication des chiffres du premier trimestre. « *Nous sommes dans une bien meilleure situation concernant nos stocks aux Etats-Unis* », avait-elle dit aux marchés en avril, rappelait fin juillet dans une note Michael Tyndall, analyste auto en chef chez HSBC. « *Résoudre ce problème prendra toutefois bien plus de temps* », observait alors l'analyste.

Laisser s'accumuler des voitures neuves invendues pèse sur l'entreprise. Pour faire maigrir le stock, il faut d'abord ralentir la production. Stellantis a indiqué fin juillet qu'il réduirait sa production de 100.000 unités au troisième trimestre en Amérique du Nord.

–30 %

LA CHUTE DU COURS de l'action Stellantis depuis début 2024.



La marque RAM accumulait, fin mai, pour 188 jours de stocks, d'après Cox Automotive, soit deux fois plus que ce qu'il faudrait. *Photo Shutterstock*

Première grande décision en ce sens, la direction a annoncé vendredi 9 août qu'elle supprimait, dans son usine de Warren (Michigan), une équipe sur les deux qui assemblent le pick-up RAM 1500, blockbuster dégageant des marges généreuses. Cela provoquera la suppression de 2.450 postes. La marque RAM accumulait, fin mai, pour 188 jours de stocks, d'après Cox Automotive. C'est deux fois plus que ce qu'il faudrait. Voilà pour stopper l'empilement des invendus. Mais il faut aussi écouler les milliers de voitures qui prennent la poussière dans les concessions américaines de Jeep, RAM ou Dodge. Le tout, dans un contexte de ralentissement du marché.

« *Ces inventaires ne peuvent pas être réduits sans accepter de considérables rabais à l'achat pour les clients, de façon similaire à ce que Stellantis a fait en Europe pour régler le même problème* », prévient Michael Tyndall. Sur le Vieux Continent, le groupe automobile a concédé des baisses de prix de 2 % pour écouler ses stocks.

Campagne de lancements

Cette politique entamera ses marges. Après avoir réussi à maintenir une marge de 10 % au premier semestre, il devrait passer sous cette barre symbolique, d'après plusieurs analystes, que ce soit chez Jefferies, UBS ou HSBC. Pour se refaire, le constructeur compte sur une grande offensive produits. Ce qui ne facilite d'ailleurs pas non plus la vente de modèles vieillissants sur le point d'être remplacés. Pas moins d'une vingtaine de nouveaux modèles seront lancés sur ses différents marchés au second semestre.

« *En prenant un peu de recul*, rappelle par ailleurs dans une note publiée fin juillet Thomas Besson, analyste chez Kepler Chevreux, *il ne faut pas oublier qu'une marge de 10 % pour un constructeur généraliste reste remarquable au vu de l'histoire du secteur.* » Mais une marge à deux chiffres, est-ce soutenable dans l'automobile « de masse » ? Réponse début 2025, lorsque les stocks auront été réduits, et les nouveaux modèles lancés. ■

Nucléaire : dynamitage spectaculaire de deux tours de refroidissement outre-Rhin

ÉNERGIE

Les deux tours de refroidissement de la centrale bavaroise de Grafenrheinfeld ont été réduites à néant, vendredi soir, par l'exploitant du site.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

Le spectacle aura duré trente secondes. Hautes de 143 mètres et d'un diamètre d'environ 64 mètres au sommet, les deux tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Grafenrheinfeld, en Bavière, ont été dynamitées à quelques secondes d'intervalle, et se sont effondrées devant des centaines de curieux, installés à distance dans les prés et les champs.

« *Le dynamitage des tours de refroidissement est un signe visible de l'avancée du démantèlement de notre centrale nucléaire* », a déclaré Matthias Aron, le chef du projet sur la centrale de Grafenrheinfeld. Les préparatifs pour la démolition ont commencé il y a trois ans déjà. Il a fallu prouver que celle-ci n'aurait aucun impact sur le bâtiment du réacteur et les sites de stockage provisoire des déchets nucléaires.

Plus des deux tiers des gravats qui jonchent désormais le sol seront réutilisés. Il n'y a pas de problématique de déchets, car les tours de refroidissement n'appartiennent pas à la partie nucléaire de l'installation. Selon l'exploitant de la centrale, PreussenElektra, le coût total de la démolition des tours sera d'un peu plus de 3 millions d'euros.

Ces explosions marquent la deuxième destruction de tours de refroidissement en Allemagne, après celles de Philippsburg, dans le Bade-Wurtemberg en mai 2020. En activité pendant trente-quatre ans, la centrale de 1.200 mégawatts (MW) de Grafenrheinfeld a fonctionné jusqu'à 2015. Le démantèlement du site a été lancé en 2018.

Alors que l'Allemagne a arrêté en avril 2023 ses trois dernières centrales nucléaires, le pays s'engage désormais sur le long chemin du démantèlement d'un parc de 36 sites d'une capacité totale de 26,4 gigawatts (GW).

Dix à douze ans de travail

Selon les experts, il faut environ dix à douze ans pour démanteler une centrale, si tout se passe bien. Mais cela peut déraper, comme sur le site du démonstrateur de Niederaichbach (100 MW), où le processus a duré près de vingt ans. A Krümmel (Rhénanie-Palatinat), l'opérateur espère boucler le démantèlement en 2039, après un arrêt officiel en 2011. En France, le petit réacteur de Brennilis, dans les monts d'Arrée, est toujours en cours de déconstruction après avoir été arrêté en 1985.

Le coût d'un tel chantier n'est pas non plus négligeable : en théorie, au minimum 1 milliard d'euros, pris en charge par les exploitants. Le gros défi reste la manipulation des matériaux radioactifs. Ces déchets sont séparés et préparés pour un stockage définitif tandis que les autres matériaux sont démontés et nettoyés à grands frais.

D'après le dernier rapport sur l'état de l'industrie nucléaire mondiale, sur les 204 centrales arrêtées à ce jour, seuls 11 sites ont été complètement démantelés, dont trois en Allemagne.

Trouver un site de stockage

D'une capacité de 640 MW, Würzen (Saxe) est le seul site commercial allemand techniquement démantelé. Mais il reste sous contrôle légal, car des bâtiments servent à entreposer des déchets nucléaires.

Pour Berlin, le grand enjeu du démantèlement sera de trouver un lieu de stockage définitif. Si un site a été identifié pour les déchets faiblement ou moyennement radioactifs, ce n'est pas le cas pour les 27.000 m³ de déchets les plus dangereux. En 1977, l'Allemagne avait décidé d'entreposer ceux-ci à Gorleben, en Basse-Saxe, dans une ancienne mine de sel. Mais les autorités ont fini par abandonner l'idée en 2017, après des décennies de travaux et de protestations antinucléaires ayant attiré jusqu'à 100.000 manifestants.

Trouver un autre site sera plus que compliqué. D'après un rapport, paru début août, de l'Öko-Institut, mandaté par l'Office fédéral pour la sécurité de l'élimination des déchets nucléaires, le processus sera achevé au mieux en 2074. Le ministère allemand de l'Environnement part du principe d'y arriver d'ici au milieu du siècle. Voilà une dizaine d'années, le Parlement allemand avait fixé 2031 comme date cible. ■

Washington vend pour 5 milliards de missiles Patriot à Berlin

DÉFENSE

Ces 600 missiles et équipements, produits par Lockheed Martin, sont à destination des systèmes de défense antiaérienne de l'Allemagne, qui en a donné à l'Ukraine pour contrer les offensives russes.

L'aide militaire occidentale en Ukraine se consolide. Alors que Kiev vient de recevoir des avions de combat F-16, les Etats-Unis ont annoncé jeudi dernier avoir approuvé la vente à l'Allemagne de 600 missiles et équipements à destination de ses systèmes de défense antiaérienne Patriot, pour un montant de 5 milliards de dollars. C'est Lockheed Martin qui produira ces armes dans son usine de l'Arkansas, où il compte atteindre un rythme de production de 650 missiles par an en 2027. L'Allemagne, qui utilise ce bouclier antiaérien de longue date, a pu obtenir la version la plus récente.

Cette annonce crispe Moscou, alors que l'Ukraine est récemment parvenue à s'introduire sur le sol russe grâce à l'aide des pays occidentaux et de l'Otan, et notamment des véhicules blindés allemands.

Cette vente par Washington « *consolidera la politique étrangère et la sécurité nationale des Etats-Unis en renforçant la sécurité d'un allié de l'Otan, qui est aussi une force importante pour la stabilité économique et politique en Europe* », a indiqué dans un communiqué l'Agence américaine pour la coopération en matière de défense (DSCA). La transaction « *améliorera les capacités de l'Allemagne à faire face aux menaces présentes et futures et augmentera les capacités défensives de ses forces armées* », a ajouté la DSCA.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, Berlin a fait don de plusieurs systèmes Patriot à Kiev, dont les infrastructures sont régulièrement ciblées par les incursions d'avions et de drones russes. Lors du déclenchement par Moscou de l'invasion du territoire ukrainien en 2022, l'Allemagne a en effet abandonné sa position traditionnellement pacifiste et est devenu le deuxième fournisseur d'aide militaire à l'Ukraine après les Etats-Unis.

L'armement américain s'intensifie en Europe

Cette annonce risque de faire réagir le président russe, Vladimir Poutine, qui avait menacé lors d'un discours le 28 juillet de relancer la production d'armes nucléaires à portée intermédiaire si les Etats-Unis déployaient des missiles en Europe. Lors du sommet de l'Otan du 10 juillet dernier, Washington avait déjà annoncé le déploiement de missiles longue portée SM-6 en Allemagne à partir de 2026, une première depuis la guerre froide.

Le Congrès américain, dont la Chambre des représentants, à très courte majorité républicaine, a adopté en avril une aide de plusieurs milliards de dollars à Kiev, doit encore donner son feu vert pour que cette décision soit définitivement approuvée. Est attendue également une aide supplémentaire de 40 milliards d'euros à l'Ukraine dans l'année à venir, promise par l'Otan en juillet dernier. — *E. L.-T. (avec AFP)*

De la profusion à la pénurie : 10 ans de fièvre de l'immobilier à Berlin

LES ANNÉES FOLLES DE L'IMMOBILIER (5/5)

Après avoir longtemps attiré les « désargentés », la capitale allemande a vu les prix de l'immobilier s'envoler durant la décennie 2010.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

Au début des années 2000, Berlin est une ville au bord de la faillite. Elle est endettée, ses infrastructures sont défaillantes et l'économie y est tout, sauf dynamique. Berlin est *« pauvre mais sexy »*, proclame son maire social-démocrate, Klaus Wowereit. Si la ville a un temps attiré la spéculation après la réunification, les espoirs des investisseurs ont été déçus.

Depuis 1994, les prix de l'immobilier n'ont cessé de reculer, défiant les attentes de ceux qui avaient misé sur le changement de statut d'une métropole redevenue capitale. A l'époque, on imaginait que cette ville grande comme huit fois Paris, irait jusqu'à accueillir 5 millions d'habitants.

Dix ans plus tard, on en est loin. La population a chuté de plus de 100.000 habitants entre 1991 et 2000, pour tomber à 3,31 millions de personnes. Il n'y a pas de travail et beaucoup d'Allemands de Berlin-Est sont partis tenter leur chance à l'Ouest. Si des fonctionnaires fédéraux commencent à s'installer, la cité continue d'être le paradis des artistes en devenir, des alternatifs et des étudiants avides de faire la fête. La vie ne coûte rien et on s'y amuse beaucoup.

300 euros de loyer pour 100 m²

« En 2005, un dirigeant du DAX m'avait confié que les jeunes préféraient aller à Berlin pour y être au chômage, plutôt que de travailler dans son entreprise », se souvient Harald Simons, professeur à l'université de Leipzig et directeur de l'Institut allemand d'urbanisme Empirica.

Il faut dire qu'en 2002, le prix moyen d'une location est de 2,12 euros du m² à l'est et de 3,12 euros à l'ouest, d'après l'agence Basel Immobilien. Soit entre 200 à 300 euros par mois pour un 100 m². La ville a trop construit et 7 à 8 % des logements sont vacants. Personne n'achète. *« A cette époque, il était difficile de trouver une banque pour financer un achat à Berlin »*, se souvient Rackham Schröder, directeur général de l'agence Engel & Völkers de Berlin.

2004 marque une première inflexion, avec le rachat de 65.000 logements par Goldman Sachs et le fonds américain Cerberus. Alors que l'argent coule à flots en Espagne, des investisseurs espagnols investissent aussi un peu à Berlin. Les prix commencent à monter.

En 2008, la crise financière interrompt le phénomène mais pas pour longtemps. Car où placer son argent alors que l'avenir de l'euro inquiète les investisseurs ? En Allemagne La première économie européenne et sa capitale, Berlin, deviennent une valeur refuge. Les Berlinois voient débarquer des particuliers espagnols ou italiens, venus acheter des appartements.

> Aujourd'hui, 3,8 millions de personnes vivent à Berlin et moins de 1 % des logements sont vides.

L'idée séduit d'autant plus que les prix de Berlin n'ont rien à voir avec le reste de l'Europe. *« Au début des années 2010, la première raison de la hausse des prix, c'est que Berlin était sous-coté par rapport aux autres grandes villes européennes. Dans les bons quartiers, les prix d'achat évoluaient entre 1.000 et 1.500 euros le m². La ville avait 20 % de chômage. Un tiers des immeubles avaient besoin d'être rénovés. C'était une ville en reconstruction et une capitale en devenir »*, explique Arnaud Schott, co-fondateur de l'agence francophone Aden Immobilien.

Et puis l'Allemagne est rassurante. Le pays est vite sorti de la crise financière et son économie tourne à plein régime, dopée par l'essor de la Chine et les réformes du marché du travail du chancelier Schröder. En 2014, l'immobilier de bureau se met, lui aussi, à prendre des couleurs, avec l'essor de la tech à Berlin. Deux ans plus tard, le Brexit accélère encore l'attractivité de la ville aux yeux des investisseurs.

Entre 2006 et 2016, la population de Berlin augmente de 9,6 % . De plus en plus de jeunes étrangers, venus notamment du sud de l'Europe, s'installent dans la capitale. *« L'éducation était à la fois réputée et bon marché à Berlin »*, explique Rackham Schröder. Si en l'espace d'une décennie, les grandes villes allemandes voient leurs loyers augmenter d'un tiers en moyenne, à Berlin, ils vont quasiment doubler.

Cette internationalisation croissante amène de nouveaux habitants, avec une culture de propriétaires. Dans le même temps, les étudiants d'hier fondent des familles et se mettent à investir.

Des tensions sociales

Rénovés, les quartiers du centre deviennent des quartiers de propriétaires, dans une ville où 87 % des habitats berlinois étaient encore en location début 2010. Ce sont des années fastes pour les investisseurs qui enregistrent des plus-values importantes. En 2018, ils considèrent Berlin comme la ville la plus intéressante d'Europe, écrit alors PwC dans un rapport.

Mais cette transformation crée aussi des tensions. Des milliers de locataires manifestent face à la hausse des loyers. Sous pression, le Land de Berlin gèle les loyers de 1,5 million de logements au début de l'année 2020. La loi est néanmoins jugée douteuse par les experts. Et dans l'attente d'un jugement, les offres de location intègrent de façon ubuesque deux loyers : avec et sans blocage.

Un an plus tard, la Cour constitutionnelle casse le plafonnement, en estimant que le Land s'est attribué une compétence fédérale. Mais la pression reste forte. En septembre 2021, 59 % des électeurs de la capitale se prononcent en faveur de l'expropriation des sociétés immobilières détenant plus de 3.000 appartements lors d'un référendum sans valeur contraignante.

Aujourd'hui, 3,8 millions de personnes vivent à Berlin et moins de 1 % des logements sont vides. Aux arrêts de bus, on voit parfois des annonces avec les numéros de familles cherchant un logement, parce qu'elles ont eu un enfant et cherchent une pièce de plus. Les appartements sont plus grands qu'à Paris mais moins rationnels. Un studio classique fait au minimum 30 m² mais peut aller jusqu'à 55 m².

Malgré une batterie de mesures contre la gentrification (limitation de la vente à la découpe, des rénovations), les prix des locations ont continué de grimper. La hausse des taux d'intérêt a encore renforcé la pénurie, en freinant la construction. Entre fin 2022 et fin 2023, les loyers ont bondi en moyenne de 13,7 % à Berlin tandis que les prix à l'achat reculaient de 5,5 %, faute d'acquéreurs, selon le dernier rapport du Comité central de l'immobilier (ZIA), qui réunit les professions du secteur.

« Il n'y a plus de turn-over sur le marché de la location. Les gens ne déménagent plus », explique Arnaud Schott. Et comme les hausses de loyers sont plafonnées durant un bail, personne ne lâche un contrat de location avantageux. *« Les gens qui partent préfèrent souvent garder le contrat et sous-louer à des connaissances »*, souligne Harald Simons.

Bilan des courses ? Berlin n'est plus bon marché pour les nouveaux venus. Les locations sont devenues rares et les associations de parents d'élèves expliquent qu'elles ne sont pas un réseau de recherche d'appartements. Fraîchement arrivée de France, Véronique a fini par publier une annonce aux allures de CV pour trouver un studio. A la vie facile a succédé le règne de la « démerde » et des réseaux.

Connu pour ses squats dans les années 1990, le quartier de Prenzlauer Berg est devenu l'un des plus prisés de Berlin et le symbole de la gentrification accélérée de la capitale allemande. *Photo Shutterstock*

Demain
Les catastrophes industrielles : Servier et le Mediator

Saint-Gobain se renforce en Amérique latine

BTP

Le géant des matériaux pour la construction acquiert le mexicain Ovniver, un leader régional de la chimie de la construction.

Christophe Palierse

Saint-Gobain poursuit son expansion dans la chimie de la construction, domaine clé pour la décarbonation du bâtiment. Moins deux mois après avoir conclu l'acquisition, moyennant près d'un milliard d'euros, du britannique Fosroc, fortement implanté en Inde, au Moyen-Orient, et en Asie-Pacifique, le géant français des produits et solutions pour le bâtiment s'offre, cette fois-ci, une position de leader au Mexique et en Amérique centrale.

Saint-Gobain s'apprête ainsi à reprendre pour 815 millions de dollars (environ 742 millions d'euros) le groupe mexicain non coté Ovniver, actif dans la chimie de la construction sous la marque Cemix.

Saint-Gobain, qui a annoncé jeudi soir la signature d'un accord définitif, prévoit de finaliser cette acquisition au cours du premier semestre 2025, une fois obtenu le feu vert des autorités en charge de la concurrence.

Forte complémentarité

« Nous n'avons pas un dossier compliqué », assure Benoit Bazin, qui souligne en revanche la forte complémentarité localement entre Cemix, *« acteur de premier plan dans la chimie de la construction »* au Mexique, mais aussi au Honduras, au Salvador, et au Guatemala, et le français Chryso et l'états-unien GCP, les deux grandes entités internationales de Saint-Gobain dans ce secteur – en attendant la finalisation de l'achat de Fosroc.

Cemix, qui devrait générer un chiffre d'affaires de l'ordre de 285 millions de dollars cette année avec une marge opérationnelle frôlant 22 %, est en premier lieu actif dans les colles à carrelage, les enduits de façade, et, dans une moindre mesure, les produits d'étanchéité, fort au total de 16 usines, soit environ 1.000 employés. De leur côté, Chryso et GCP le sont dans les adjuvants pour béton.

De fait, Saint-Gobain va disposer d'un pôle fort dans la chimie de la construction, qui s'ajoutera à des grands métiers traditionnels, le vitrage et la plaque de plâtre

Saint-Gobain, qui est présent de longue date dans cette zone Mexique-Amérique centrale, y a réalisé 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier (pour un total groupe de 48 milliards).

Son renforcement intervient alors que la zone est porteuse, en raison de sa démographie dynamique et des besoins en termes de construction et de rénovation dans le bâtiment. Avec Cemix,son chiffre d'affaires pro forma dans la chimie de la construction s'élèvera par ailleurs à 6,5 milliards d'euros avec une présence dans 76 pays.

Lire « Crible »
Page 24

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté territorial conjoint N° A2024_1631 en date du 01/08/2024, il sera procédé **du lundi 9 septembre 2024 au mercredi 9 octobre 2024 inclus**, soit une durée de 31 jours consécutifs, sur le territoire des communes de Bobigny et Drancy, à une enquête publique régie par le Code de l'environnement du projet de renouvellement urbain « Edouard-Vaillant-Abreuvoir » à Bobigny et Drancy, dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale.

Cette enquête est conduite par Monsieur Méril DECIMUS, Inspecteur des Douanes, en qualité de commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête est situé à l'Hôtel de ville de Bobigny (31 avenue du Président Salvador Allende, 93000 Bobigny).

L'EPT Est Ensemble est désigné en tant qu'autorité chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Le dossier soumis à l'enquête se compose notamment d'une note de présentation du projet, du dossier de création de la Zone d'Aménagement Concertée (Zac), du dossier de l'évaluation environnementale et ses annexes tel que déposé à l'Autorité environnementale, du bilan de la concertation, sa délibération et ses annexes, de l'avis de l'Autorité environnementale, du mémoire en réponse aux remarques de l'Autorité environnementale et ses annexes, des avis des personnes morales intéressées au projet.

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire papier du dossier soumis à l'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, préalablement coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront tenus à disposition du public dans les lieux définis cidessous afin que chacun puisse, aux heures habituelles d'ouverture au public, en prendre connaissance et éventuellement y consigner ses observations :

MAIRIE DE BOBIGNY
Hôtel de Ville - Site Chemin Vert
9/19 rue du Chemin Vert 93000 Bobigny
Direction de l'urbanisme et de l'habitat
Jours et horaires d'ouverture au public :
Du lundi au mercredi et le vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

MAIRIE DE DRANCY
Hôtel de Ville – Place de l'hôtel de Ville 93700 Drancy
Jours et horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h00-12h10 et 13h20-17h30

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL EST ENSEMBLE
Hôtel de territoire - 100 avenue Gaston-Roussel 93230 Romainville
Jours et horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 8h30-16h30

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS TERRES D'ENVOL
Hôtel de territoire - 50 allée des impressionnistes, ZA Paris Nord 2 / 93420 Villepinte
Jours et horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h00

Le public pourra également consulter, pendant la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du dossier sur une tablette numérique mise à disposition à l'Hôtel de Ville - Site Chemin Vert – 9/19 rue du Chemin Vert 93000 Bobigny - Direction de l'urbanisme et de l'habitat, aux jours et horaires d'ouverture indiqués ci-dessus.

L'ensemble des pièces du dossier sera également mis à disposition du public par voie électronique du lundi 9 septembre 2024 à 9h au mercredi 9 octobre 2024 à 17h à l'adresse suivante : ***https://www.registre-numerique.fr/abreuvoir-bobigny-drancy***

Le public pourra adresser ses observations de manière dématérialisée à la même adresse numérique soit : ***https://www.registre-numerique.fr/abreuvoir-bobigny-drancy***

Le public pourra également faire des observations en envoyant un courrier électronique à l'adresse : ***abreuvoir-bobigny-drancy@mail.registre-numerique.fr***

Enfin, le public pourra adresser ses observations au commissaire enquêteur pendant la durée de l'enquête par voie postale à l'adresse suivante :

Monsieur Méril DECIMUS, commissaire enquêteur Projet de renouvellement urbain « Edouard Vaillant – Abreuvoir » - Hôtel de Ville de Bobigny - 31 avenue du Président Salvador Allende 93000 Bobigny

Seuls les courriers électroniques reçus **entre le lundi 9 septembre 2024 à 9h et le mercredi 9 octobre 2024 à 17h** seront pris en compte.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public aux lieux de permanence, dates et horaires suivants :

MAISON DES PROJETS ABREUVOIR
Place de l'Europe 93000 Bobigny
(au niveau du 44 rue de Varsovie)
Le samedi 14 septembre 2024 de 9h30 à 12h30
Le samedi 5 octobre 2024 de 9h30 à 12h30

MAIRIE DE DRANCY
Hôtel de Ville – Place de l'hôtel de Ville 93700 Drancy
Le jeudi 3 octobre 2024 de 14h00 à 17h00

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête et documents annexés seront mis à disposition du commissaire enquêteur sans délais pour être clos et signés par lui-même.

Dans un délai de 8 jours après réception des registres d'enquête et documents annexés le commissaire enquêteur rencontrera le représentant de l'EPT Est Ensemble, lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse et l'invitera à produire ses observations éventuelles dans un délais de quinze jours.

Dans un délai d'un mois après la fin de l'enquête et sauf délai supplémentaire compte tenu du nombre de contributions recueillies, le commissaire enquêteur transmettra au Président de l'EPT Est Ensemble l'exemplaire du dossier d'enquête déposé au siège de l'enquête, accompagné des registres et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Simultanément, il transmettra copie de son rapport et de ses conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

Les décisions susceptibles d'intervenir au terme de l'enquête publique sont :

• La création de la Zac « Edouard-Vaillant-Abreuvoir » sur la commune de Bobigny, par l'Etablissement public territorial Est Ensemble

EP 24-152 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Les studios américains frappés par le déclin de leurs activités dans la télévision

AUDIOVISUEL

Les activités de Warner et Paramount liées à la télévision traditionnelle plombent leurs comptes.

Stéphane Loignon

Le « cord-cutting », le surnom donné au phénomène de désabonnement au câble aux Etats-Unis, au profit des offres de streaming, commence à faire de sérieux dégâts. La transition a certes commencé il y a plusieurs années, mais le mouvement s'accélère à un rythme qui dépasse les craintes des studios historiques d'Hollywood, Warner Bros. Discovery et Paramount, lesquels conservent d'importantes activités dans la télévision traditionnelle.

En milieu de semaine, Paramount – en voie d'être racheté par Skydance Media, même si l'héritier de Seagram, Edgar Bronfman Jr., pourrait encore préparer une offre rivale, selon Bloomberg – a annoncé la fermeture de sa branche de production audiovisuelle Paramount Television Studios, à l'origine notamment des séries « 13 Reasons Why » sur Netflix ou encore « Jack Ryan » et « Reacher » sur Amazon Prime Video. La division sœur CBS Studios aura désormais la charge de produire du contenu pour le réseau CBS et Paramount +, selon le « Wall Street Journal ».



Paramount, historique société de production cinématographique aux Etats-Unis, est en cours de rachat par Skydance. *Photo Shutterstock*

Concurrence du streaming

Quelques jours plus tôt, le groupe avait annoncé son intention de se séparer de 15 % de ses effectifs aux Etats-Unis – soit 2.000 postes environ – et dévoilé, lors de ses résultats trimestriels, plus de 5,3 milliards de dollars de pertes, liés à une dépréciation de 6 milliards de dollars sur ses activités de télévision par câble (« networks »).

L'annonce suivait celle semblable, la veille, de son rival Warner Bros. Discovery. Le studio dirigé par David Zaslav, qui a récemment perdu les droits de la NBA au profit d'Amazon et conteste la décision en justice, a quant à lui annoncé 10 milliards de dollars de pertes sur le trimestre, conséquences d'une dépréciation de 9,1 milliards de dollars sur le segment « networks » (comprenant les chaînes TNT, CNN, etc.). Warner aurait aussi décidé mi-juillet de supprimer près de 1.000 postes aux Etats-Unis, selon « Variety ». L'agence de notation S&P a ainsi abaissé sa perspective sur Warner Bros (de « stable » à « négative »), citant le déclin dans l'activité de télévision par câble qui pourrait s'aggraver avec la perte potentielle des droits de diffusion de la NBA.

Derrière ces mauvaises nouvelles pour les deux studios, des revenus moindres qu'espérés pour leurs activités de télévision traditionnelle (–17 % pour Paramount et –8 % pour Warner sur les trois mois par rapport au même trimestre de l'année précédente), frappées à la fois sur les abonnements et sur les recettes publicitaires, deux mannes affectées par la concurrence des géants du streaming.

5,3
MILLIARDS DE DOLLARS
Le montant des pertes de Paramount sur le trimestre.

10
MILLIARDS DE DOLLARS
Le montant des pertes de Warner sur le trimestre.

« Les grèves d'Hollywood l'an passé, qui ont retardé des sorties, ont aussi pesé sur les comptes », ajoute Alice Enders, cofondatrice du cabinet Enders Analysis, qui rappelle que *« contrairement à Disney, ils ne peuvent pas compter sur une diversification dans les parcs d'attractions ». « Les facteurs dont on savait qu'ils impacteraient ces entreprises commencent à faire mal »*, observe Ben Woods, analyste du cabinet britannique MIDiA Research, évoquant la transition en cours de la télévision linéaire vers l'ère du streaming. *« Et le phénomène prend de la vitesse »*, note-t-il.

Or le passage d'un modèle à un autre, que Warner a entrepris avec son service de streaming Max, récemment lancé en France, et Paramount avec le sien, Paramount+, est loin d'être aisé. *« Le streaming est formidable pour le consommateur, mais compliqué pour un groupe de divertissement en comparaison avec la télévision par câble,* juge Ben Woods, *notamment en raison de la difficulté à gérer les désabonnements. »* Les consommateurs, qui s'engageaient de manière annuelle avec les réseaux câblés, ont tendance, dans le modèle du streaming, à se désabonner après avoir fini la série qui leur plaît.

Cure de minceur

« Problématique pour construire un business stable », relève l'expert, d'autant que l'inflation et la multiplication des plateformes rendent les consommateurs regardants sur leurs choix d'abonnement. Le modèle de service de vidéo à la demande financé par la publicité – ou AVOD – n'est pas plus facile, Netflix, Disney+ et Amazon Prime Video s'étant désormais invités sur ce segment publicitaire qui concurrence aussi la traditionnelle publicité télévisée. Sans compter que ces mêmes géants du numérique, aux poches profondes, rivalisent désormais avec les « networks » dans les achats de droits sportifs…

Dans ce contexte, des services comme Max ou Paramount+ peuvent avoir intérêt à s'associer à d'autres dans des offres groupées (« bundles »), pour obtenir du consommateur, en échange d'un tarif avantageux, un engagement à plus long terme. *« Cela minimiserait l'incertitude autour des désabonnements et donnerait à ces services plus de temps pour faire leur preuve auprès des abonnés »*, estime Ben Woods. Dans l'attente de jours meilleurs, Warner Bros. Discovery et Paramount traversent tous deux une cure de minceur, qui devrait se poursuivre, notamment chez Paramount, alors que Skydance espère tirer de sa fusion avec le studio 2 milliards de dollars de synergies sur les coûts. ■

L'alliance de Disney, Fox et Warner dans le sport bloquée

PLATEFORMES

Une cour fédérale américaine a interdit à ESPN, Fox et Warner Bros. Discovery de lancer leur offre de streaming commune dédiée au sport.

Une victoire pour Fubo, qui avait engagé des poursuites contre cette coentreprise.

Marina Alcaraz

C'est non. Disney (derrière ESPN), Fox et Warner Bros. Discovery ne pourront pas lancer une plateforme de streaming commune dans le sport. Pour l'instant du moins. A une semaine du coup d'envoi prévu de ce nouveau service baptisé Venu Sports, une cour fédérale américaine l'a bloqué, pour des raisons de concurrence.

Précisément, une juge de Manhattan a émis une injonction préliminaire empêchant le lancement, alors que les trois sociétés exercent un *« contrôle quasi monopolistique sur la capacité d'un autre service de streaming à exister et à leur faire concurrence »*, indique la décision de justice.

Une *« victoire »* pour le petit concurrent des trois mastodontes, FuboTV, spécialisé dans le sport notamment (connu en France pour le rachat de Molotov, en 2021), qui avait intenté des poursuites peu après l'annonce de ce projet de nouveau service. *« La décision est une victoire non seulement pour Fubo, mais aussi pour les consommateurs »*, s'est félicité David Gandler, cofondateur et directeur général de la plateforme dans un communiqué. Fubo, coté à Wall Street, a bondi de quelque 17 % vendredi, mais l'action avait perdu plus de 50 % depuis le début de l'année.

Fubo s'est battu pour empêcher le lancement de cette coentreprise qui aurait contrôlé environ 60 % à 80 % du contenu sportif diffusé en direct, mettant en avant une limitation de la concurrence, et en fin de compte l'augmentation des prix pour les consommateurs. La société affirme que ses activités seraient détruites si les abonnés fuyaient vers Venu.

Empêcher la création d'un « monstre »

Ce que la juge de Manhattan a d'ailleurs rappelé, soulignant que la start-up n'avait pas atteint la rentabilité et qu'un exode rapide d'un grand nombre d'abonnés de celle-ci serait *« probable »* avec la création d'une autre plateforme concurrente, entraînant une potentielle faillite. En février, un proche du dossier avait par ailleurs déclaré à CNBC que la plateforme serait *« un monstre »* et perturberait massivement la télévision par câble.

De nouveaux débouchés,

De son côté, la plateforme de Disney, Fox et Warner Bros. a annoncé qu'elle allait faire appel de la décision. *« Venu Sports est une option pro concurrentielle qui vise à améliorer le choix des consommateurs, en touchant un segment qui n'est actuellement pas desservi par les options existantes »*, a indiqué un porte-parole à l'agence Bloomberg. L'offre devait démarrer à 42,99 dollars, avec principalement du sport en direct.

Le nouveau service était aussi un moyen pour les géants des médias de trouver de nouveaux débouchés, alors que les téléspectateurs quittent de plus en plus la télévision par câble et satellite. Le secteur de la télévision payante a perdu près de 30 millions d'utilisateurs entre 2015 et 2023 et pourrait en perdre encore 6 millions d'ici à la fin de l'année, selon un rapport de Bloomberg Intelligence.

Après des années fastes pour le streaming, où les projets de nouveaux services se sont multipliés, les gros du secteur n'hésitent plus à chercher à s'allier et proposer des offres communes pour séduire les consommateurs et avoir un plus grand pouvoir de négociation avec les fournisseurs de contenus. Par exemple, Comcast a lancé une offre combinant Peacok, Netflix et Apple pour 15 dollars par mois, soit 35 % de moins que l'abonnement aux trois, rappelle l'AFP.

L'action en justice de Fubo est l'une des nombreuses batailles juridiques dans un paysage en pleine mutation, avec des combats à coups de dizaines de milliards pour obtenir des droits sportifs majeurs. Warner Bros. a ainsi intenté des poursuites après avoir perdu les droits de la NBA, au profit de Disney, Comcast et Amazon. Un méga contrat à 76 milliards. ■

« Jeanne du Barry » de Maïwenn débarque sur Netflix

CINÉMA

En vertu de l'accord sur la chronologie des médias signé par Netflix, le premier film français sorti en salle préfinancé par le géant américain arrive sur la plateforme quinze mois après sa diffusion initiale au cinéma.

Tout vient à point à qui sait attendre. Quinze mois après sa sortie au cinéma, « Jeanne du Barry », film d'ouverture du Festival de Cannes l'an passé et premier film sorti en salle préfinancé par Netflix, est arrivé sur la plateforme vendredi dernier. Quinze mois, ou le délai à partir duquel Netflix a le droit de diffuser les films qu'il préfinance en France, s'ils passent par la case cinéma, en vertu de l'accord sur la chronologie des médias signé début 2022. Ses concurrents Disney+ et Amazon Prime Video, ayant refusé de le ratifier, doivent, eux, attendre dix-sept mois après la sortie en salle.

Les performances du long métrage de Maïwenn sur la plateforme seront observées avec attention par les professionnels du secteur, même si Netflix estime qu'il faudra attendre juillet 2025, quand une dizaine de films préfinancés par le géant américain auront été diffusés sur celle-ci, pour avoir une vraie *« vue d'ensemble »*.

Renégociation en vue

Netflix indique avoir investi, en 2022, environ 40 millions d'euros dans le cinéma français, dont 19 films préachetés (ainsi que des films de catalogue). Le service, qui fêtera en septembre ses dix ans de présence en France, a doté le cinéma français de 50 millions d'euros en 2023, dont 18 films préachetés.

En 2022, Netflix avait préfinancé, entre autres, la comédie de Bastien Milheau « Superbourrés » ou encore le biopic sur la navigatrice Florence Arthaud, « Flo », réalisé par Géraldine Danon, tous deux sortis au second semestre 2023 en salle. Parmi les longs métrages préfinancés en 2023, en première fenêtre de diffusion, se trouvent « Monsieur Aznavour », réalisé par Mehdi Idir et Grand Corps Malade, qui sortira cet automne, ou encore la comédie de Franck Dubosc « Un ours dans le Jura », prévue pour 2025. Netflix diffusera aussi, cette fois en deuxième fenêtre, la comédie « Les Segpa au ski » d'Ali et Hakim Bougheraba (déjà sortie fin 2023) ou le film très attendu de Gilles Lellouche « L'Amour ouf » (qui sort cet automne en salle).

Arrivant à échéance début 2025, l'accord sur la chronologie des médias doit être renégocié dans les mois qui viennent, ce qui promet de nouvelles discussions délicates dans le secteur, entre les aspirations de Canal+, principal financeur du cinéma français et qui dispose d'une fenêtre de diffusion à six mois, et celles des plateformes américaines comme Disney ou Amazon, qui souhaitent pouvoir diffuser les films plus tôt qu'actuellement. **— S. Lo.**

« L'After Foot », premier podcast de France, fait sa rentrée sur RMC

SPORT

Après deux semaines d'un format spécial JO, « L'After Foot », émission phare de RMC, a retrouvé l'antenne alors que le championnat de football français a repris.

Anna Grosz

Depuis 18 ans, Gilbert Brisbois et Daniel Riolo sont fidèles au poste : tous les jours en deuxième partie de soirée, les deux journalistes sportifs se retrouvent pour commenter l'actualité du football sur RMC. Leur émission « L'After Foot » a recommencé cette semaine, à l'aube de la reprise du championnat français et après deux semaines d'un format spécial JO. Au programme : débriefs des matchs de la journée, nouvelles du mercato et passage en revue des coulisses du monde du football. Le succès est total avec, la saison passée en moyenne, près de 465.000 auditeurs quotidiens et 15,5 millions de podcasts téléchargés par mois (premier podcast de France), selon RMC s'appuyant sur des chiffres Médiamétrie.

Karim Nedjari, directeur général de RMC et RMC Sport, attribue ce carton à l'ancienneté de l'émission, qui lui permet de jouir d'une communauté de fans fidèles et engagés. « L'After Foot » compte 2,9 millions d'abonnés sur Facebook et 716.000 sur Twitter, si bien que le débat se poursuit sur les réseaux sociaux. Le succès de l'émission repose aussi sur son ton caractéristique : « *un mélange d'humour et d'analyse technique pointue. On ne se prend pas au sérieux, mais on parle sérieusement de foot* », résume Karim Nedjari.

Une émission qui rajeunit sa communauté…

Enfin, face à un milieu du football de plus en plus aseptisé, l'émission ose dénoncer les dérives du business, la violence ou le racisme qui entachent parfois l'image du sport. Une liberté de ton qui séduit le public : « *En somme, "L'After Foot" est l'émission qui dit tout haut ce que le monde du foot pense tout bas* », considère le directeur général de RMC.

RMC est la troisième radio de France sur la tranche des 25-49 ans selon la station et « L'After Foot » y contribue. Le lancement de « Génération After », une émission complémentaire avec des animateurs recrutés parmi les fans de l'émission ou encore celui de « L'After libre antenne » avec de jeunes animateurs, permettent de toucher un public plus jeune. Le développement de ramifications de « L'After Foot » sur la plateforme de streaming live Twitch va aussi dans ce sens, avec environ 410.000 visionnages mensuels, selon RMC.

L'émission cherche aussi à se diversifier en s'internationalisant et en accentuant son contact avec le terrain, selon Karim Nedjari. Pendant l'Euro 2024, ses équipes se sont ainsi déplacées dans les clubs d'origine des joueurs de l'équipe de France, tandis que le format « L'After est dans le pré » permet à Gilbert Brisbois et Daniel Riolo de mettre en avant des clubs amateurs. Des émissions spéciales au Maroc ou en Algérie ainsi que le lancement de « L'After Olympique » pendant les JO viennent compléter le tableau. « L'After sur scène », durant lesquels les deux animateurs rejouent au théâtre des émissions mythiques, a par ailleurs été lancé au Trianon en avril et se poursuivra dans différentes salles à Paris, Marseille et Saint-Etienne à partir d'octobre.

15,5 MILLIONS
C'est le nombre de podcasts téléchargés par mois, selon RMC (qui s'appuie sur des chiffres Médiamétrie).



L'émission « L'After Foot » avec les présentateurs Gilbert Brisbois (à gauche) et Thibaut Giangrande (à droite), lors d'une émission délocalisée à Argenteuil en juin 2023. *Photo Kin-wai Yuen/Sipa*

… et qui veut attirer davantage le public féminin

Dernier objectif d'une stratégie bien huilée : attirer davantage le public féminin. Selon Karim Nedjari, « *les femmes aiment le football, mais ne constituent que 10 % de nos auditeurs. Nous pouvons faire beaucoup mieux, et c'est à nous de faire en sorte qu'elles se sentent accueillies et reconnues* ». L'émission cherche ainsi à féminiser ses consultants, comme l'illustrent les arrivées cette saison dans l'équipe de la footballeuse Louisa Necib et de la journaliste Marion Aydalot. ■

fusions // acquisitions // cessions // partenariats

ENTREPRISE COMMECRIALES ET INDUSTRIELLES

VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE DANS CETTE RUBRIQUE - SARAH MEDARD 01.87.39.74.94

---

fhbx administrateurs judiciaires
34, Rue Victor Hugo
33500 Libourne
Tél : 09 72 30 20 40

→ EURL CLEON INVEST
Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 40 000,00 €
Siège social : 2 IMPASSE ROUDET – 33450 IZON
N° SIREN : 341 859 213

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
Par Ordonnance de Monsieur le Président du tribunal de commerce de Libourne en date du 07/08/2024, la SELARL FHBX, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de l'EURL CLEON INVEST, en remplacement de Monsieur Christophe CLEON.
Pour avis.

---

fhbx administrateurs judiciaires
34, Rue Victor Hugo
33500 Libourne
Tél : 09 72 30 20 40

→ SARL SOUCHON RECEPTION
Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 50 000,00 €
Siège social : 6 RUE FIRMIN DIDOT – 33500 LIBOURNE
N° SIREN : 822 000 865

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
Par Ordonnance de Monsieur le Président du tribunal de commerce de Libourne en date du 07/08/2024, la SELARL FHBX, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SARL SOUCHON RECEPTION, en remplacement de Monsieur Christophe CLEON.
Pour avis.

---

fhbx administrateurs judiciaires
34, Rue Victor Hugo
33500 Libourne
Tél : 09 72 30 20 40

→ SARL SOUCHON RECEPTION MIDI PYRENNEES
Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 10 000,00 €
Siège social : IMPASSE ROUDET – 33450 IZON
N° SIREN : 538 730 862

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
Par Ordonnance de Monsieur le Président du tribunal de commerce de Libourne en date du 07/08/2024, la SELARL FHBX, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SARL SOUCHON RECEPTION MIDI PYRENNEES, en remplacement de Monsieur Christophe CLEON.
Pour avis.

CARDON & BORTOLUS ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

SELARL CARDON & BORTOLUS
Contact : Monsieur Paul Chaudet
Tél. : +33 (0) 1 60 09 96 00
E-mail : p.chaudet@cardon-bortolus.fr

APPEL D'OFFRES DE REPRISE OU PARTENARIAT

SMIE

Conception, production, distribution, vente, location et gestion de systèmes électroniques de sécurité dédiées aux grues (e.g ProSITE) ayant une clientèle internationale. Le groupe est composé des sociétés suivantes :
- **> OLEA (503 881 567) : Holding**
- **> SOCIETE DE MATERIEL INDUSTRIEL ET D'EQUIPEMENT (303 664 718) : Holding**
- **> SMIE (893 169 680) : exploitation**
- **> SMIE FRANCE (881 891 840) : exploitation**
- **> THE AMAZING FRENCH FACTORY (889 567 731) : exploitation**

En K€	2022	2021
CA CONSOLIDÉ	5844	6227
REX CONSOLIDÉ	59	317,3

Effectifs : 20 salariés

Date limite de dépôt des offres :
4 septembre 2024 à 12H00

L'accès à un dossier de présentation sera donné sur demande écrite motivée auprès de l'Etude après signature d'un engagement de confidentialité. **[réf. Etude : n° 8616]**

---

fhbx administrateurs judiciaires
34, Rue Victor Hugo
33500 Libourne
Tél : 09 72 30 20 40

→ SARL SOUCHON RECEPTION PAYS BASQUE
Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 15 000,00 €
Siège social : ZAC DE MAIGNON, 4 RUE DU MOULIN DE BRINDOS – 64600 ANGLET
N° SIREN : 491 608 881

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
Par Ordonnance de Monsieur le Président du tribunal de commerce de Libourne en date du 07/08/2024, la SELARL FHBX, société d'Administrateurs Judiciaires, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX, a été désignée en qualité d'Administrateur Provisoire de la SARL SOUCHON RECEPTION PAYS BASQUE, en remplacement de Monsieur Christophe CLEON.
Pour avis.

---

fhbx

Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :
SELARL FHBX
→ Me Nathalie LEBOUCHER, Administrateurs judiciaires associés
17 rue du Port
27400
Louviers
www.fhbx.eu

e-mails :
nathalie.leboucher@fhbx.eu
corinne.martineau@fhbx.eu

Recherche de repreneurs ou d'investisseurs
Hélène Bourbouloux I Jean-françois Blanc I Gaël Couturier I Cécile Dür I Nathalie Leboucher I Sylvain Hustaix I Benjamin Tamboise I Charlotte Fort I Alicia Alves I Éric Samson I Théophile Fornacciari

→ ITER'ACTION PAREC
structure d'accueil pour public en difficulté et d'accompagnement vers une formation et l'emploi
- Procédure de sauvegarde du 26 juillet 2024
- Produit d'exploitation 2023 : 5 384 K€
- Lieu : Siège social : ZAC de la Ferme des places - 62, rue de Gaillon - 27500 PONT-AUDEMER - agences à Menneval et Beuzeville (27)
- Effectif : 27 salariés permanents, accompagnés de non permanents (variables)

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 28 août 2024 à 14 h 00
L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

APPEL D'OFFRES
AJILINK
SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE
Leïla VALLERAY-ANDRE
Administrateur Judiciaire
100 rue Victor Hugo
97250 SAINT-PIERRE
www.ajilink.fr
Actify **www.actify.fr**

RECHERCHE DE PARTENAIRE OU DE REPRENEUR ENTREPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

« HOTEL BATELIERE »
- Région : Martinique (Département outre-mer)
- Chiffre d'affaires : 10 M€ au 31/12/2022 | Immos : 14 M€
- Activité : Industrie hôtelière
- Localisation : Schoelcher (propriétaire des murs)
- Effectif : 150 salariés (dont 50 permanents)

MODALITÉS :
- Cession organisée en application des articles L. 642-1 et suivants du Code de commerce
- L'accès aux informations sera réalisé après remise de l'engagement de confidentialité et des pièces mentionnées, par demande à : l.valleray-andre@ ajilink.fr
- Retrouvez l'ensemble des appels d'offre sur www.ajilink.fr

Date limite de dépôt des offres : 19/09/2024 à 12H00

APPEL D'OFFRES
AJILINK
SELARL AJILINK VALLERAY ANDRE
Leïla VALLERAY-ANDRE
Administrateur Judiciaire
100 rue Victor Hugo
97250 SAINT-PIERRE
www.ajilink.fr
Actify **www.actify.fr**

RECHERCHE DE PARTENAIRE OU DE REPRENEUR ENTREPRISE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

HOTEL SCHOELCHER MARTINIQUE
- Région : Martinique (Département outre-mer)
- Chiffre d'affaires : 10 M€ au 31/12/2022 | Immos : 14 M€
- Activité : Industrie hôtelière
- Localisation : Schoelcher (propriétaire des murs)
- Effectif : 150 salariés (dont 50 permanents)

MODALITÉS :
- Cession organisée en application des articles L. 642-1 et suivants du Code de commerce
- L'accès aux informations sera réalisé après remise de l'engagement de confidentialité et des pièces mentionnées, par demande à : l.valleray-andre@ajilink.fr
- Retrouvez l'ensemble des appels d'offre sur www.ajilink.fr

Date limite de dépôt des offres : 19/09/2024 à 12H00

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ANNONCES SUR :

reprise-entreprise.lesechos.fr

SÉRIES D'ÉTÉ 5/9 LES TERRITOIRES DU NUCLÉAIRE

Les espoirs de Marcoule pour un mini-réacteur

Après deux déceptions, les élus locaux rêvent que le site accueille la construction d'un prototype de SMR.

Hubert Vialatte
— Correspondant à Montpellier

Viendra, viendra pas ? Pressenti pour héberger le projet Nuward d'EDF, développé avec TechnicAtome, le CEA, Framatome et Naval Group, désormais en suspens, Marcoule garde fermement l'espoir d'abriter la construction de prototypes d'un ou plusieurs mini-réacteurs nucléaires ou SMR (pour Small Modular Reactor, en anglais).

A une trentaine de kilomètres d'Avignon, le site du CEA sur les bords du Rhône, dans le Gard, affiche des atouts majeurs : des réserves foncières pour accueillir plusieurs petits réacteurs, un risque sismique limité, un écosystème de formations, ainsi qu'une culture industrielle, ce qui garantit une acceptabilité du projet par la population. Deuxième bassin industriel de la région Occitanie après l'aéronautique à Toulouse, Marcoule compte 5.000 salariés sur 300 hectares, au CEA (1.500 personnes), chez Orano, Cyclife (EDF), Cisbio et Steris. L'Institut des sciences et technologies pour une économie circulaire des énergies bas carbone y compte 510 collaborateurs. « *La population du Gard rhodanien sait très bien ce qu'amène le nucléaire en termes d'emplois, de construction, de consommation, de démographie, de revitalisation de centre-ville. Et il s'agit d'emplois bien rémunérés, bien au-delà du SMIC* », souligne Vincent Champetier, président du groupement d'entreprises Le Collectif. Une démarche globale incluant les industriels de l'énergie atomique, les électriciens et les collectivités locales reste à bâtir, selon une source de la Banque des territoires.

Marcoule

Un site aussi convoité par les start-up industrielles

« *Un peu sur le modèle de l'écosystème développé par la SEML Route des lasers créée à Bordeaux pour accueillir, en 2014, le laser Mégajoule* », élément du programme militaire français Simulation, précise-t-elle.

Preuve de l'unité locale autour de l'implantation de ce nouveau nucléaire, le 24 juin dernier, les élus de l'agglomération du Gard rhodanien votaient à l'unanimité une motion de soutien au projet d'accueil de la mini-centrale d'EDF. Le conseil municipal de Bagnols-sur-Cèze faisait de même quelques jours plus tard.

Depuis qu'EDF a annoncé début juillet revoir complètement le design de sa mini-centrale Nuward, les élus locaux sont dans l'expectative.

Des start-up industrielles comme Naarea, Newcleo ou Jimmy Energy démarchent aussi le Gard rhodanien et Ad'Occ, l'agence de développement économique de la région. « *Soutenues par Bpifrance et la Banque des territoires, ces start-up portent des technologies très avancées de quatrième génération de petits réacteurs nucléaires et recherchent des sites* », relate Jean-Christian Rey, président de la communauté d'agglomération, favorable à l'accueil d'un SMR à Marcoule. « *Les SMR doivent prendre place dans une vision intégrée de l'énergie, décarbonée, économiquement viable,* précise le CEA. *Nous sommes en contact avec tous les acteurs pour éprouver les technologies, déposer des brevets… La question du design – schéma de la technologie, coût économique, concurrence – prime et nécessite du temps et de l'ingénierie.* »

Sur le territoire, l'attente du SMR est vive, après une série d'espoirs déçus. En 2019, le réacteur de quatrième génération Astrid a été décalé au moins à 2050. Puis, l'an dernier, le site de Tricastin, tout proche, n'a pas été retenu pour l'accueil d'une paire de futurs réacteurs nucléaires, les EPR2, au profit du Bugey, dans l'Ain. « *Ces décisions ont été vécues comme des déceptions fortes. Quels sont les grands projets à terme ?* » questionne Julien Feja, président de D&S Groupe et vice-président de l'association Cyclium, qui regroupe 70 entreprises de la filière nucléaire. « *Les projets en cours ont trait au démantèlement, à la gestion de déchets. La filière attend des projets neufs, du génie civil, de la conception* », complète-t-il. « *La source de Marcoule se tarit. Nous allons bientôt arriver au bout d'un cycle* », renchérit Vincent Champetier.

Le SMR serait un catalyseur économique et démographique pour le Gard (pour Nuward, un chantier possible de quarante mois et de près de 1,5 milliard d'euros a pu être évoqué). « *Le nucléaire est depuis de nombreuses années le parent honteux de l'industrie. L'heure de sa revanche doit sonner* », martèle Jean-Christian Rey. La récente inauguration d'un campus des métiers du recyclage par Orano Melox pourrait incarner ce renouveau espéré de Marcoule, créé en 1955, d'abord affecté à la production du plutonium militaire, puis orienté à partir de 2006 sur la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Le CEA l'assure : « *Marcoule est historiquement un site d'innovation dans le nucléaire.* »


Le site du Gard dispose de réserves foncières pour accueillir de nouvelles installations. *Pascal Guyot/AFP*

Demain A Civaux, première mission militaire pour le nucléaire civil

Valentin Traiteur étend son périmètre

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le spécialiste des produits traiteur a acquis le fabricant de pâtés en croûte et de saucissons briochés haut de gamme, Bolard.

Françoise Sigot
— Correspondante à Lyon

Valentin Traiteur est en pleine croissance. Ce fabricant de produits traiteur vendus essentiellement en grande distribution sous marque distributeur a fait l'acquisition, au début de l'été, de la maison Bolard. Cette entreprise familiale fabrique à Saint-Amour, dans le Jura, des pâtés en croûte pour les rayons coupe de la grande distribution et les acteurs de la boucherie-charcuterie et produit aussi à Chaponnay, dans le Rhône, des saucissons briochés pour les rayons frais de la grande distribution et les grossistes. Un ensemble de 450 personnes et 83 millions de chiffre d'affaires.

« *Nous sommes très complémentaires, notamment parce que nous n'étions pas présents auprès des grossistes. Cette acquisition nous permet de couvrir l'ensemble de la gamme de pâtés en croûte qui est un marché qui progresse de 7 % par an, en moyenne, ces dernières années* », explique Emmanuel Brochot, président de Valentin Traiteur, qu'il a racheté en 1993. Le groupe, installé à Mably, dans la Loire, affiche un chiffre d'affaires de 288 millions d'euros avec 1.300 personnes.

Un relais de croissance

La vente de pâtés en croûte devrait ainsi être un relais de croissance important pour le groupe agroalimentaire. C'est pourquoi il lance l'agrandissement du site de production de la société Roland Monterrat (intégrée à Valentin Traiteur en 2022) à Feillens, dans l'Ain, qui ajoute 9.000 mètres carrés supplémentaires à ses 18.000 mètres carrés. Cette usine fabrique des pâtés en croûte pour l'apéritif et des sandwichs. Valentin Traiteur mise également sur ses autres spécialités. Le site historique de Mably, qui produit des croque-monsieur, croissants et autres produits de snacking, va agrandir de 4.000 mètres carrés son atelier de production de gnocchis, un autre marché prometteur sur lequel Valentin Traiteur a fait ses premiers pas il y a cinq ans.

47 millions d'euros d'investissements

« *Nous arrivons à saturation. Lorsque nous avons des pics de production, nous sommes obligés de travailler les week-ends* », justifie Emmanuel Brochot. Au total, le groupe, qui coiffe également Alpes Frais (un spécialiste des plats gratinés, quiches et tartes) en Isère et un moulin en Saône-et-Loire (qui transforme des blés en farine exclusivement pour le groupe), investira ces deux prochaines années 47 millions d'euros dans son outil de production.

Si les investissements sont financés sur les fonds propres et par emprunt, l'acquisition de la maison Bolard s'est concrétisée au gré d'une réorganisation du capital du groupe. « *Merry Bolard, président de la maison Bolard, et Jean-Philippe Papin, ancien dirigeant de Leader Intérim, nous rejoignent au capital du groupe Valentin Traiteur, tandis que Siparex, entré en 2019, cède sa participation* », annonce le président du groupe agroalimentaire. Fort de ce nouvel actionnariat, Valentin Traiteur se fixe un objectif de croissance entre 30 % et 40 % d'ici à cinq ans environ. ■

Kérosène vert : Haffner Energy va construire une usine dans la Marne

GRAND EST

La société familiale veut produire 30.000 tonnes de carburant d'aviation durable par an dès 2028.

Juliette Poulain
— Correspondante à Amiens

Haffner Energy a annoncé il y a quelques semaines son premier projet d'usine dédiée à la production de carburant d'aviation durable (CAD) à partir de biomasse. Cofondée par les frères Marc et Philippe Haffner en 1995, l'entreprise spécialiste de la conversion de biomasse en énergies renouvelables va construire une unité industrielle près de l'aéroport de Vatry, dans la Marne, à une trentaine de kilomètres de son siège social situé à Vitry-le-François. La mise en service de cette usine est prévue pour 2028. Pour le moment, ni le montant de l'investissement ni le calendrier des travaux n'ont été communiqués.

Mais la société familiale, cotée en Bourse sur le marché Euronext Growth depuis deux ans, compte sur ce projet pour devenir l'un des premiers producteurs français de CAD sur le marché. Aujourd'hui, en France, la réglementation impose aux compagnies aériennes un taux de 1,5 % de CAD dans le kérosène des avions alors que la production de cet or vert sur le territoire français est quasiment inexistante.

L'ambition de ce projet est de « *produire 30.000 tonnes de carburant d'aviation durable par an à partir de 2028* ». « *Dans les années qui suivront sa mise en service, nous envisageons des extensions pour doubler, voire tripler sa capacité de production, tout en veillant à ne pas déséquilibrer les écosystèmes locaux* », indique Philippe Haffner, le directeur général de Haffner Energy.


L'usine, proche de l'aéroport de Vatry, doit entrer en service en 2028. *Photo Laurent Grandguillot/RÉA*

Malgré une année blanche en termes de chiffres d'affaires, Haffner Energy compte sur sa future usine pour lancer la production de sa solution, brevetée, de carburant d'aviation durable à partir de différents types de déchets : agricoles, forestiers, ménagers… Cette technologie, baptisée Safnoca (pour Sustainable Aviation Fuel No Carbon), consiste à transformer la biomasse à travers un procédé de thermolyse.

Des déchets chauffés à 500 degrés

Concrètement, le processus consiste à chauffer les déchets à 500 degrés, sans apport d'oxygène, pour qu'ils se décomposent. Le gaz extrait est ensuite exposé à de très hautes températures, qui peuvent monter jusqu'à 1.000 degrés, pour libérer un gaz de synthèse riche en hydrogène appelé « Hypergas » et utilisé dans la fabrication du CAD.

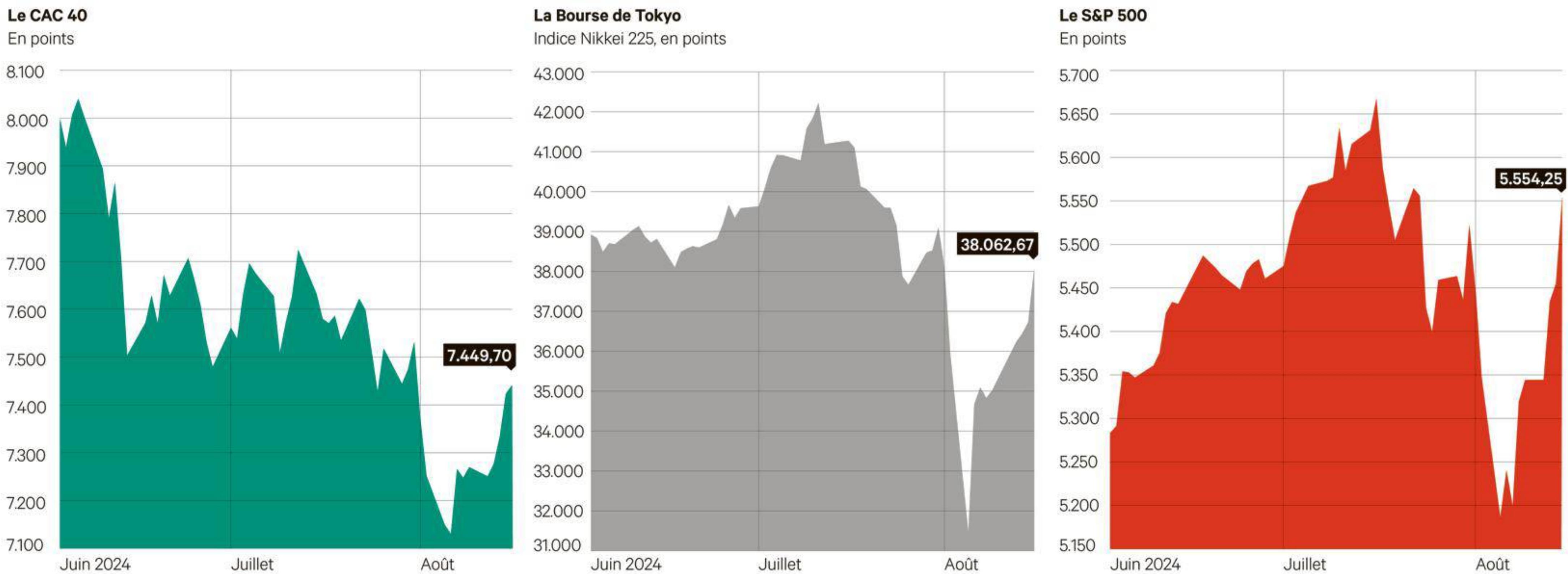
> La société compte sur ce projet pour devenir l'un des premiers producteurs français de carburant d'aviation durable sur le marché.

« *Une tonne de carburant d'aviation durable permet d'éviter jusqu'à trois tonnes de CO_2 émis dans l'atmosphère. Ce produit va devenir incontournable* », estime Philippe Haffner. D'après le dirigeant, plusieurs compagnies aériennes, dont les noms restent confidentiels, seraient déjà intéressées par son futur kérosène vert. Haffner Energy, qui compte 72 salariés, ambitionne de construire d'autres sites de production à l'international, notamment en Europe, en Asie et sur le continent américain.

En juin dernier, Haffner Energy a ouvert un centre d'essais à Marolles (Marne) sur lequel une dizaine de salariés testent différents types de biomasse, dont certains seront destinés à la fabrication du carburant d'aviation durable. Sur ce site d'essais, la société familiale envisage également de produire et de commercialiser de l'hydrogène renouvelable avant la fin de l'année. Haffner Energy travaille d'ailleurs sur un second projet d'unité industrielle pour assembler des modules de production de gaz et d'hydrogène renouvelables à Saint-Dizier, en Haute-Marne. D'après l'entreprise, des études préalables pour la construction de cette deuxième usine devraient débuter à l'automne. ■

Le rebond des Bourses mondiales prend de l'ampleur

● Les investisseurs ont été rassurés par les dernières données publiées aux Etats-Unis.
● Les anticipations d'une baisse de taux de la Fed massive en septembre ont reculé, au profit du scénario, désormais dominant, d'une diminution d'un quart de point.



BOURSE

Sophie Rolland

Après les turbulences de début août, le retour au calme se confirme sur les Bourses mondiales. Le rebond est à la mesure du décrochage, à la fois par sa rapidité et son ampleur. Les investisseurs rassurés sur la santé de l'économie américaine et sur l'état d'esprit de la Banque du Japon, les indices sont repartis de l'avant.

A Tokyo, le Nikkei, a encore gagné 3,64 % vendredi, ce qui porte sa progression hebdomadaire à 8,67 %, sa plus forte hausse depuis 2020. Le yen a cessé de s'apprécier. La parité dollar-yen qui s'était rapprochée de 140 en début de mois remonte vers 150. Un soulagement pour l'indice phare de la Bourse nippone, largement composé d'entreprises exportatrices, comme Toyota (+3,27 %), Honda (+2,42 %), SoftBank (+3,21 %) ou Sony (+3,92 %). Les premières données du ministère des Finances japonais sur les ventes et les achats d'actions en août donnent une idée de la panique qui s'est emparée du marché début août. Les ventes et les achats d'actions japonaises ont atteint les niveaux inédits de 31,3 et 31,9 milliards de yens. Du jamais vu.

Les institutionnels au secours de leur marché

Selon Bloomberg, d'autres données, cette fois de l'opérateur de la Bourse de Tokyo, et incluant les contrats à terme, montrent que les investisseurs étrangers étaient vendeurs nets, alors que les institutions nationales, se portant au secours de leur marché, ont acheté le plus grand nombre de titres depuis mars 2023. L'indice Nikkei avait chuté de 12 % le 5 août, sa plus forte baisse depuis le lundi noir de 1987, avant de rebondir de 10 % le lendemain.

En Europe, le CAC 40 et le DAX francfortois ont terminé dans le vert de 0,35 % et 0,77 % vendredi et ont repris sur la semaine 2,48 % et 3,38 %. A Wall Street, le S&P 500 et le Nasdaq ont fini en petite hausse de 0,2 % vendredi. Mais ils ont repris en cinq jours 3,93 % et 5,29 %, soit leur meilleure semaine cette année.

Les investisseurs ont été rassurés par les dernières données macroéconomiques aux Etats-Unis. Jeudi, la publication de chiffres de ventes au détail plus importantes que prévu pour le mois de juillet a montré que le consommateur soutenait toujours la croissance.

La semaine dernière, certains accusaient la Fed de trop tarder à assouplir sa politique monétaire, alors même que, selon eux, l'économie américaine était sur le point d'entrer en récession. Ces craintes se sont apaisées et les anticipations d'une baisse de taux massive de 50 points de base en septembre ont reculé, au profit du scénario d'une baisse d'un quart de point.

Les marchés intègrent une diminution de 90 points de base des taux directeurs de la Fed d'ici à la fin de l'année. Et la voie est libre pour la Réserve fédérale : en juillet l'inflation est revenue sous 3 % pour la première fois depuis plus de trois ans.

Ces anticipations ont été validées par les déclarations d'Alberto Musalem, le président de la Fed de Saint-Louis. Il a estimé que le moment où il serait approprié de baisser les taux approchait. Le président de la Fed d'Atlanta Raphael Bostic, souvent classé parmi les « faucons » (les banquiers centraux les plus intransigeants avec l'inflation) a, quant à lui, indiqué au « Financial Times » qu'il était ouvert à une baisse des taux en septembre.

Les banquiers centraux du monde entier se réuniront jeudi prochain, pour plusieurs jours, à Jackson Hole, dans le Wyoming, à l'occasion de la conférence annuelle de la Réserve fédérale, qui sera consacrée, cette année, aux marchés du travail. Le président de la Fed, Jerome Powell, aura alors l'occasion de prendre la parole et de donner des indications aux marchés sur sa perception de l'économie américaine et la trajectoire de politique monétaire de la Fed. ■

Les investisseurs parient toujours sur l'absence de récession aux Etats-Unis

Selon l'enquête mensuelle de Bank of America, malgré le vent de panique de début août, les gestionnaires de portefeuille restent confiants dans la trajectoire de l'économie américaine. Et ils croient dans la capacité des très grandes capitalisations à dynamiser le marché.

Florian Maussion

Un atterrissage en douceur de l'économie américaine reste le scénario privilégié par les marchés. C'est en tout cas ce qu'ont répondu 76 % des 189 investisseurs interrogés, début août, par Bank of America (BofA) pour son enquête mondiale auprès des gestionnaires de portefeuilles. Ce chiffre est même en hausse de 8 points sur un mois (68 % en juillet).

Ce sondage a pourtant été mené dans un moment de tension extrême. Le 2 août, jour du lancement de l'enquête de BofA, le département américain du Travail a fait état d'un décrochage brutal des créations d'emplois et surtout d'une hausse du chômage en juillet. De quoi faire passer brutalement les investisseurs de la crainte d'une surchauffe de l'économie américaine à celui d'une entrée en récession.

Encore des inquiétudes

Toutes les inquiétudes ne sont pas apaisées pour autant : près de la moitié (47 %) du panel s'attend à une croissance plus faible aux Etats-Unis dans les douze prochains mois, soit 20 % de plus sur un mois.

Et le spectre de la récession est tout de même devenu le motif de préoccupation numéro un, devant les risques géopolitiques. Mais la peur n'est plus si forte. De même, la crainte d'une correction violente de la tech américaine commence à s'estomper. Après avoir porté Wall Street de record en record au premier semestre, les géants boursiers américains emmenés par la Big Tech ont commencé à perdre du terrain mi-juillet.

Le Nasdaq a abandonné plus de 9 % et le S&P 500 plus de 5 %, freinés par les doutes qui se sont installés sur les valorisations stratosphériques accumulées par les mastodontes de l'intelligence artificielle. Sur la période, les « Sept Magnifiques » ont d'ailleurs cédé plus de 14 % et Nvidia près de 20 % à lui seul.

Baisses de taux attendues

Pas de quoi couper l'appétit des investisseurs pour les très grandes capitalisations. Selon l'enquête de Bank of America, 36 % des investisseurs estiment qu'elles vont rester le moteur des marchés actions dans les mois à venir. Un chiffre en recul par rapport à juillet (47 %), mais qui se maintient à des niveaux élevés.

« L'optimisme quant à un atterrissage en douceur de l'économie américaine et quant au devenir des grandes actions de croissance reste intact », écrit Michael Hartnett, stratège de BofA. *« Simplement, les investisseurs pensent désormais que la Fed doit réduire davantage ses taux pour garantir qu'il n'y aura pas de récession »*, poursuit-il.

Quelque 55 % des investisseurs interrogés estiment ainsi que la politique monétaire est *« trop restrictive »*, soit le plus haut niveau depuis 2008. Et 60 % d'entre eux s'attendent à ce que la banque centrale américaine procède à quatre baisses de taux au cours des douze prochains mois, dont une première en septembre. ■

L'euro se heurte à l'exceptionnalisme américain

L'euro, en repli de 0,3 % en 2024, reste à la traîne contre le dollar alors qu'il progresse cette année contre la plupart des grandes monnaies.

Nessim Aït-Kacimi

Le rebond de 2 % de l'euro face au dollar en août avait traduit la résilience de la deuxième monnaie mondiale en plein chaos sur les marchés. Il avait laissé un peu circonspect les traders de Chicago. Sur le Chicago Mercantile Exchange, les hedge funds pariaient plutôt sur la baisse de l'euro au lendemain de la tempête du 5 août, selon les données de la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) le 6 août.

Leurs positions spéculatives à la baisse étaient 20 % plus importantes que leurs achats. Ils estimaient que le potentiel de rebond supplémentaire de l'euro face au dollar était modeste malgré les anticipations de baisse des taux par la Fed en septembre.

Le taux de change du billet vert, en hausse de 2,3 % cette année, résiste bien aux turbulences nées du ralentissement de la croissance américaine et des craintes de récession.Le discours de Jerome Powell, le président de la Fed, vendredi 23 août à la conférence de Jackson Hole, pourrait permettre aux marchés d'y voir plus clair sur les intentions de la banque centrale et l'évolution future de l'euro-dollar. *« Les mouvements des taux américains, notamment à deux ans, ont bien plus d'impact que les taux européens pour l'euro-dollar »*, explique Daragh Maher, responsable de la stratégie et de la recherche sur les changes pour les Etats-Unis à la banque HSBC.

« Lors de la crise de la zone euro en 2012, l'Europe était au centre des préoccupations des marchés et les taux longs européens les principaux facteurs pour la paire de monnaies », poursuit-il. Le risque de récession aux Etats-Unis et le suspense autour de la baisse des taux de la Fed éclipsent largement pour l'euro-dollar, la conjoncture européenne et la BCE.

> Même au bord de la récession, le roi dollar reste vigoureux et résistant.

Autour de 1,10 dollar, l'euro est à peine remonté à l'équilibre face au billet vert cette année et cède encore 0,3 %. En 2024, il a évolué entre 1,06 et 1,1030 dollar et pour un cours moyen de 1,08 dollar. Les banques interrogées par Bloomberg n'anticipent pas de redressement d'ici à la fin de l'année. Elles prévoient que l'euro sera à 1,09 dollar avec un éventail des prévisions de 1,03 à 1,12 dollar. Aucune n'anticipe qu'il sera au-delà de ce niveau en décembre. Depuis deux ans et demi, l'euro bute sur ce seuil malgré les hausses des taux de la Banque centrale européenne. Quand celle-ci a amorcé son cycle de baisse des taux en juin avant la Réserve fédérale, il a reculé vers son plus bas annuel avant de rebondir. Ces mouvements de yo-yo se sont produits dans une volatilité faible historiquement.

Si l'euro peine face à la première monnaie mondiale, ce n'est pas du tout le cas pour son taux de change global (par rapport aux devises des principaux partenaires commerciaux de l'Europe). Il est en hausse de 1,2 % cette année et a dépassé son record de juillet 2023. Il le doit à la hausse de la monnaie commune par rapport au yen (+5 %), au franc suisse (+3 %), au renminbi (+1 %) et au real brésilien (+12,5 %). Le taux réel de l'euro (après inflation) est encore loin (à 13 %) de son plus haut d'avril 2008, selon les statistiques de la Réserve fédérale de Saint-Louis. ■

Dans les bureaux de change, pas d'effet olympique

DEVISES

A Paris, les bureaux de change n'ont pas nécessairement vu leur fréquentation augmenter pendant les Jeux.

Au contraire, plusieurs décrivent une absence de touristes et une perte de chiffre d'affaires.

Rémy Videau

Dans les rues de Paris, la fièvre olympique a laissé place à un soleil caniculaire, au lendemain de la fin des compétitions. La chaleur ne rebute pas les touristes qui continuent d'arpenter la ville en cette semaine post-Jeux Olympiques. Sacs à la main, ils enchaînent les magasins de souvenir en quête de produits dérivés. Toutefois, à côté des boutiques, certaines enseignes habituellement prisées par les étrangers paraissent désertes : les bureaux de change.

Ils espéraient pourtant un été actif grâce au tourisme lié aux Jeux. Selon Paris je t'aime (ex-office du tourisme de Paris), la capitale en a accueilli 3,1 millions pendant la quinzaine. Un chiffre qui tranche avec la maigre fréquentation des bureaux de change. « *On n'a vu absolument personne*, regrette la responsable de Multi-change, située non loin du site olympique de la Concorde. *Il y a eu beaucoup moins de touristes que sur un été classique, on peine à l'expliquer.* »

Une forte présence des délégations

A proximité des Tuileries et de la vasque olympique, le constat est le même, mais s'explique davantage. « *La majorité des hôtels du quartier étaient peuplés par des délégations donc ils n'avaient pas de transactions à faire*, explique-t-on dans le bureau Change et Collection du 1er arrondissement. *C'est dommage car nous avions recruté et fait de la publicité pour nous rendre visibles.* »

> « On n'a vu absolument personne. Il y a eu beaucoup moins de touristes que sur un été classique, on peine à l'expliquer. »
> La responsable de Multi-change

Les chiffres dévoilés par Paris je t'aime donnent un autre élément de réponse. Parmi le 1,7 million de touristes étrangers, beaucoup viennent de la zone euro, avec par exemple 130.000 Allemands. Il s'agit de la seconde nationalité la plus représentée derrière les Américains (230.000 visiteurs).

Devant un tel constat, les bureaux de change ne comptent pas sur les Jeux Paralympiques, qui débutent le 28 août, pour rattraper le manque à gagner de l'été. C'est un coup dur pour une profession déjà fragilisée par le déclin du cash face à la carte bancaire – même chez les touristes étrangers –, encore accéléré depuis la pandémie de Covid par l'émergence du paiement mobile.

« Je fais 500 transactions au lieu de 1.000 »

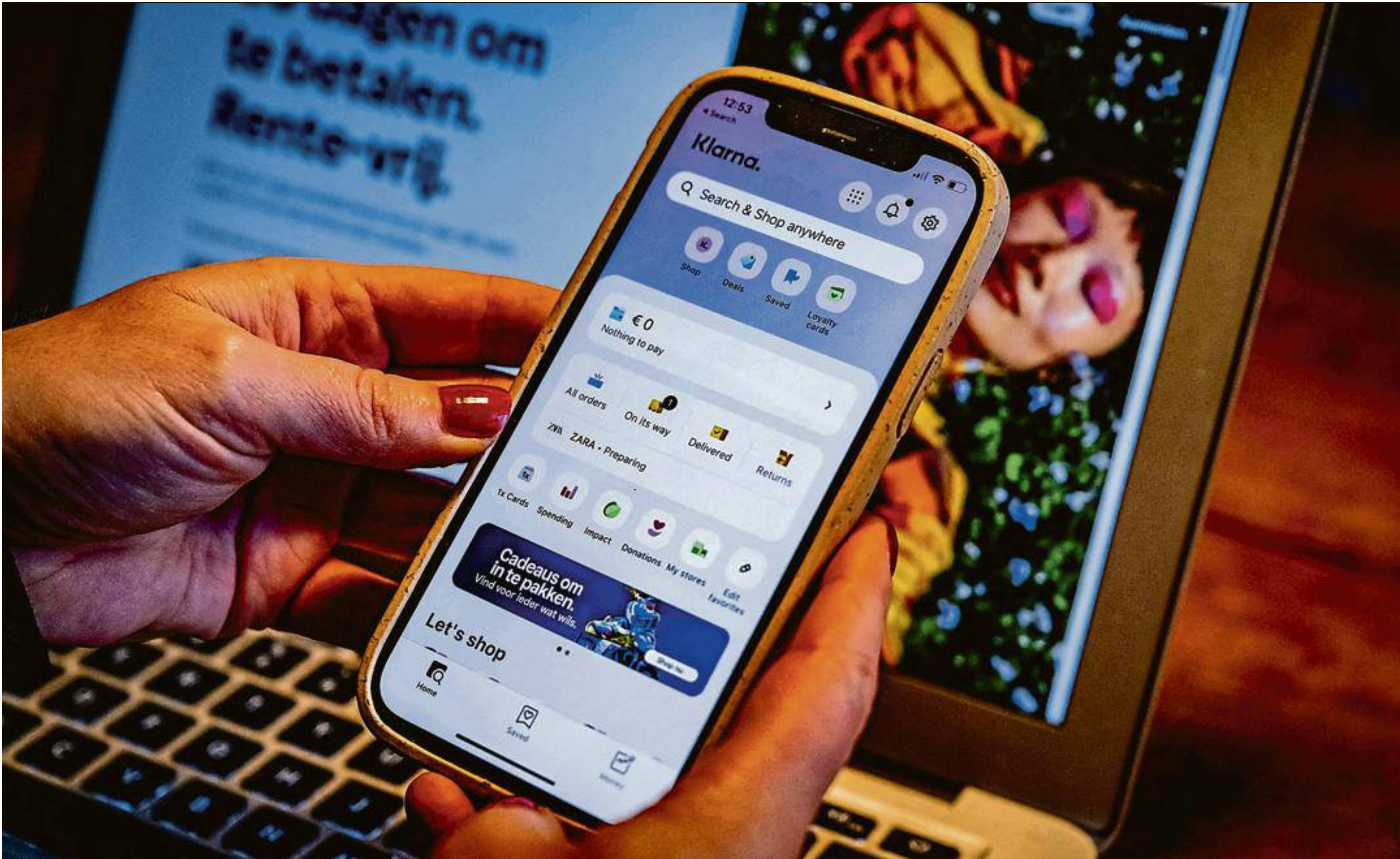
De l'autre côté de la Seine, près de la cathédrale Notre-Dame, certains professionnels sont plus amers encore que leurs confrères de la rive droite. « *Nous sommes pénalisés depuis avril avec les restrictions liées aux travaux*, peste un responsable. *Sur un jour je fais 500 transactions au lieu de 1.000, le manque à gagner est énorme.* »

Sur la place Saint-Michel, une autre enseigne mange son pain noir. « *On avait recruté du personnel supplémentaire car la fréquentation devait être élevée*, regrette un agent de Change Saint-Michel. *L'Etat n'a pas communiqué. Et on nous a même refusé les QR Code pour circuler librement, on avait du mal à accéder à nos locaux.* »

Tous ces établissements comptaient sur les touristes des Jeux Olympiques pour renflouer un chiffre d'affaires mis à mal par les diverses restrictions de circulation de ces derniers mois. La désignation, comme à chaque Olympiade, de Visa comme opérateur de paiement exclusif pouvait aussi laisser espérer un afflux de touristes étrangers désireux de changer des espèces. Malheureusement pour eux, les professionnels du change, ils ont réalisé moins de transactions que lors d'un été classique.

Dans le 13e arrondissement de Paris, à proximité de la gare d'Austerlitz comme des hôtels du quartier de Tolbiac, l'effet JO était aussi attendu avec impatience. Là encore, les bureaux de change n'ont pas fait le plein, alors que la situation s'est avérée contrastée pour l'ensemble des commerces dans la capitale. « *On se demande vraiment où sont passés les visiteurs étrangers*, s'interroge la responsable d'une agence du réseau Western Union. *On a eu quelques touristes avant les Jeux Olympiques en juin et début juillet, mais depuis c'est le calme plat.* »

Ici pas de parenthèse enchantée donc. L'activité reste soutenue par les transferts d'argent à l'étranger. Comme le reste de l'année. ■



Les clients du champion européen du « Buy Now Pay Later » auront la possibilité de transférer des fonds de leur compte bancaire sur un portefeuille numérique baptisé Klarna Balance. *Photo Utrecht Robin/Abaca*

Klarna , le géant du paiement fractionné à l'assaut des banques

FINTECH

La fintech suédoise a annoncé enrichir son offre de nouveaux produits dans une douzaine de pays.

Au centre de sa stratégie : l'épargne et les dépenses quotidiennes, cœur de métier des banques de détail.

Tifenn Clinkemaillié

Klarna accélère sa diversification. Le champion suédois du paiement fractionné a annoncé, jeudi, enrichir son offre de deux nouveaux produits dans une douzaine de pays. L'objectif est affiché : concurrencer les grandes banques de détail aux Etats-Unis et dans une partie de l'Europe, dont la France. « *Ce lancement marque une avancée significative dans la mission de Klarna de révolutionner la banque de détail et de devenir un partenaire de dépenses quotidiennes pour les consommateurs du monde entier* », avance la fintech, qui poursuit ses préparatifs en vue d'une future cotation en Bourse.

Dans le détail, les clients du champion européen du « Buy Now Pay Later » auront la possibilité de transférer des fonds de leur compte bancaire sur un portefeuille numérique baptisé « Klarna Balance ». Un système de « cashback » leur permettra de récupérer – sur ce portefeuille – une partie de leur argent lorsqu'ils effectuent des achats via l'application Klarna.

Epargne rémunérée

« *Les lancements d'aujourd'hui constituent une avancée majeure, permettant aux consommateurs de gagner de l'argent pendant qu'ils font des achats et de le gérer sur un compte Klarna* », s'est félicité Sebastian Siemiatkowski, cofondateur et PDG de Klarna, cité dans un communiqué. En Europe, où Klarna dispose d'une licence bancaire, et est supervisé par le régulateur suédois, ces fonds pourront être rémunérés à hauteur de 3,58 %. Une initiative qui s'inscrit dans la poursuite de son offre déjà déployée en Allemagne, où les clients ont accès à des comptes avec épargne et retrait d'espèces depuis 2021. Cette option sera accessible en France, en Italie, aux Pays-Bas, en Autriche ou encore en Espagne.

Aux Etats-Unis, où Klarna ne dispose pas de licence bancaire, la nouvelle offre sera sensiblement moins avantageuse. Les consommateurs ne pourront effectivement pas bénéficier d'une rémunération de leur épargne. « Klarna Balance » s'apparentera plus à un portefeuille numérique classique de gestion des dépenses, à l'instar de ceux proposés par PayPal ou Starbucks.

Préparer l'introduction en Bourse

Dans les deux cas, le développement de ce portefeuille devrait permettre à Klarna de moins dépendre des banques et des réseaux de paiement, comme Visa et Mastercard. Et donc de réduire ses coûts et d'améliorer son coût de financement.

Le géant du paiement fractionné – dont 90 % du financement provient des dépôts – cherche aussi, grâce à cette opération, à diversifier ses sources de revenus, avant son introduction en Bourse prévue aux États-Unis. La fintech serait en discussion avec la banque Goldman Sachs pour piloter l'opération. Klarna vise une valorisation d'environ 20 milliards de dollars. Sa croissance est particulièrement forte aux Etats-Unis, désormais son plus gros marché. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de Klarna dans le pays a progressé de 38 % par rapport à l'année dernière.

La fintech peut notamment compter sur ses partenariats avec Walmart, ou encore Visa, avec qui elle a récemment lancé une carte de paiement différé. Et les perspectives sont favorables. Selon le patron de Klarna, la société s'attend à réaliser « très bientôt », 1 milliard de dollars de revenus aux Etats-Unis. En 2023, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires total de 23,5 milliards de couronnes suédoises, soit un peu plus de 2 milliards d'euros. ■

Affaire WhatsApp : nouvelles sanctions contre des groupes bancaires américains

RÉGULATION

Le régulateur financier américain, la SEC, a infligé près de 400 millions de dollars d'amendes à plusieurs entreprises pour l'usage de messageries privées, comme WhatsApp, par leurs employés.

Rachel Cotte

La facture s'alourdit encore. Le régulateur financier américain, la Securities and Exchange Commission (SEC), vient d'annoncer une nouvelle salve d'amendes dans le cadre de ses enquêtes autour de l'usage de messageries privées dans le secteur. Vingt-six groupes bancaires et sociétés financières ont accepté de payer 393 millions de dollars d'amendes au total.

La SEC leur reproche de ne pas avoir conservé les messages professionnels échangés par leurs employés depuis des messageries personnelles comme WhatsApp, ce qui constitue une infraction au droit boursier. Les sociétés financières sont en effet tenues de surveiller et de sauvegarder les communications liées à leurs activités pour prévenir d'éventuelles fautes professionnelles.

Utilisation « généralisée »

Parmi les entreprises sanctionnées, le gestionnaire d'actifs Ameriprise Financial et les sociétés Edward D. Jones & Co et LPL Financial Holdings devront chacun payer 50 millions de dollars, tandis que la banque BNY Mellon a accepté de régler 40 millions de dollars.

Les enquêtes « *ont mis en évidence l'utilisation généralisée et de longue date de méthodes de communication non approuvées* ». Les groupes ayant signalé eux-mêmes les violations faites par leurs salariés paieront des amendes « *nettement inférieures* » à celles qu'ils auraient réglées autrement, a précisé la SEC.

Ces pénalités s'ajoutent aux milliards de dollars que plusieurs grandes banques ont déjà accepté de payer à la SEC et à la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) ces dernières années pour clore des enquêtes similaires. Fin 2022, onze sociétés, dont Citigroup, Goldman Sachs ou encore UBS ont versé 1,1 milliard de dollars pour ne pas avoir empêché leurs salariés de communiquer hors des canaux officiels.

En août 2023, BNP Paribas et Société Générale ont chacune accepté de payer une amende de 110 millions de dollars auprès de la SEC et de la CFTC. Au total, la SEC a imposé environ 2 milliards de dollars de pénalités depuis fin 2021.

« *Comme le montrent les mesures d'exécution prises aujourd'hui à l'encontre de plus de deux douzaines d'entreprises, nous restons déterminés à assurer le respect des exigences des lois fédérales sur les valeurs mobilières en matière de livres et de registres, qui sont essentielles à la protection des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés* », a déclaré Gurbir Grewal, directeur de la division de la SEC chargée de l'application des lois, dans un communiqué publié mercredi.

> **2**
> **MILLIARDS DE DOLLARS**
> Les pénalités imposées par la SEC depuis fin 2021.

Banquiers licenciés

Plusieurs entreprises ont assuré avoir pris des mesures correctives depuis ces enquêtes. La société Edward Jones a indiqué auprès de Bloomberg qu'elle « *continuerait à améliorer ses politiques, procédures et pratiques* », tandis que BNY Mellon affirme prendre ses « *responsabilités réglementaires au sérieux* ».

Les confinements successifs et la généralisation du télétravail ont favorisé cet usage de messageries privées par les employés du secteur. Certaines banques ont procédé à des licenciements pour ce motif, comme Credit Suisse et HSBC en 2022. Plusieurs banquiers ont aussi vu leurs bonus réduits à cause de ces pratiques, qui peuvent s'avérer très coûteuses. ■

Apple scelle la fin du monopole d'Apple Pay

PAIEMENT

Le géant à la pomme a annoncé ouvrir la puce NFC de l'iPhone aux développeurs tiers.

Tifenn Clinkemaillié

La fin d'un monopole jalousement gardé. Apple a annoncé, mercredi, ouvrir la puce NFC (pour Near Field Communication) de l'iPhone aux développeurs tiers. Concrètement, il sera possible de payer avec son smartphone, sans passer par Apple Pay ou Apple Wallet.

L'opération est déjà théoriquement réalisable au sein de l'UE depuis l'entrée en vigueur, en mars, du Digital Markets Act, le règlement qui vise à encadrer l'activité en Europe des géants du numérique. A la surprise générale, elle devrait bientôt l'être aussi dans une poignée d'autres pays, avec le déploiement d'iOS 18.1, la dernière version du logiciel pour mobile d'Apple.

L'Australie, le Brésil, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont notamment concernés. Avantage de taille, les établissements financiers de ces pays auront aussi accès au « secure element » d'Apple, sorte de coffre-fort technique qui renferme tous les mots de passe ou les éléments d'identification faciale. Une fonctionnalité dont ne bénéficie pas l'Union européenne.

Les utilisateurs d'iPhone devraient donc pouvoir payer avec l'application de leur banque presque aussi facilement qu'avec Apple Pay. Ils pourront notamment la définir comme application par défaut dans les réglages d'iOS. Il leur suffira ensuite de double-cliquer sur le bouton latéral de l'iPhone, comme c'est le cas actuellement pour accéder à l'app Cartes.

Virage à 180 degrés

Le géant à la pomme liste quelques-unes des utilisations possibles : clés de voiture ou de maison, badges d'entreprise, cartes d'étudiants, cartes de fidélité des commerçants, billets pour des événements… Un support pour les pièces d'identité devrait arriver dans un second temps. Les détails de facturation restent, pour le moment, confidentiels. Mais Apple a d'ores et déjà prévu que pour bénéficier de ses services, les établissements financiers *« devront conclure un accord commercial avec Apple, demander l'autorisation NFC et SE ("secure element") et payer les frais associés »*.

La pression exercée par l'Europe semble donc bénéficier au reste du monde. Accusé il y a deux ans par Bruxelles d'abus de position dominante, en empêchant les développeurs d'applications concurrents d'accéder à la technologie NFC (paiement sans contact) sur iPhone, Apple avait opéré un virage à 180 degrés pour satisfaire l'UE.

Mais la possibilité de contourner Apple reste largement sous-utilisée par les banques. En juin, les banques mutualistes allemandes (Volksbanken et Raiffeisenbanken) étaient les premières à se lancer sur le continent, avec l'objectif de lancer l'application mi-2025. En contournant Apple Pay, ce réseau bancaire espère réaliser des économies – les conditions imposées par le géant de la tech sont réputées chères. Mais aussi toucher un public aisé, et adepte des paiements mobiles. ■

Shutterstock

Les utilisateurs d'iPhone devraient pouvoir payer avec l'application de leur banque presque aussi facilement qu'avec Apple Pay.

annonces judiciaires & légales

PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE
Liberté Égalité Fraternité

Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Régularisation relative à la déclaration d'utilité publique (DUP) de la création de la ligne 15 EST / orange du réseau complémentaire du réseau de transport public du grand paris entre « Saint-Denis - Pleyel » (gare exclue) et « Champigny Centre » déclarée d'utilité publique par arrêté inter-préfectoral N°2017-0325 du 13 février 2017 modifié, en raison de l'insertion de compléments à l'étude d'impact du dossier, sur la commune de Bondy

Par arrêté préfectoral Nº 2024-2844 en date du 30 juillet 2024, il sera procédé **du lundi 9 septembre 2024 à 9h00 au vendredi 11 octobre 2024 à 17h00 inclus**, soit une durée de 33 jours consécutifs, sur le territoire de la commune de Bondy, à une enquête publique de régularisation, visant une nouvelle consultation de la population, portant sur un dossier d'enquête publique complet comprenant l'ensemble des documents requis notamment les compléments à l'étude d'impact qui concerne spécifiquement le chantier de la gare de Bondy (plan de circulation, incidence s'agissant de la pollution de l'air, de la centrale à béton et des flux de poids-lourds sur les axes routiers locaux, nuisances sonores à proximité de la crèche Janusz Korczak).

Cette enquête est conduite par Madame Katarzyna KMONK, docteure en droit public, enseignante, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire ou, en cas d'empêchement, en application de l'article L.123-4 du code de l'environnement, par Monsieur Jean-Sébastien CHIARELLI, retraité - ancien architecte urbaniste, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le siège de l'enquête est situé à la mairie de Bondy, sise place du 8 mai 1945, 93140 Bondy.

Le maître d'ouvrage du projet est la Société des Grands Projets (SGP).

Le dossier soumis à l'enquête se compose notamment, au titre de l'évaluation environnementale du projet, des documents suivants, consultables aux lieux mentionnés à l'article 5 du présent arrêté :

- l'étude d'impact complétée par les éléments demandés par le tribunal administratif de Montreuil ;
- l'avis de l'autorité environnementale (AE) en date du 16 mai 2024, également consultable sur le site internet de l'Ae de l'IGEDD : https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/autorite-environnementale-les-avis-deliberes-2024-a3916.html ;
- le mémoire en réponse à l'avis de l'AE

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du support papier du dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête, préalablement coté et paraphé par la commissaire enquêtrice, est déposé dans le lieu défini dans le tableau suivant afin que chacun puisse, aux heures habituelles d'ouverture au public, en prendre connaissance et éventuellement consigner ses observations et propositions.

LIEU	ADRESSE
Mairie de Bondy	Place du 8 mai 1945 93140 Bondy

Le dossier de l'enquête publique peut être consulté sur un poste informatique au siège de l'enquête, sise, mairie de Bondy, place du 8 mai 1945 93140 Bondy, aux heures habituelles d'ouverture au public.

Une version numérique du dossier est également consultable sur Internet à l'adresse suivante : https://www.registredemat.fr/ep-regul-gare-bondy

Chacun peut également adresser ses observations écrites à la commissaire enquêtrice au siège de l'enquête défini à l'article 2 du présent arrêté, par courrier libellé comme suit :

Madame la commissaire enquêtrice
Enquête publique relative à la procédure de régularisation de la déclaration d'utilité publique
du projet L15 Est
Mairie de Bondy – service accueil – relations usagers
place du 8 mai 1945 93140 Bondy

Elles sont annexées sans délai au registre d'enquête du siège de l'enquête et seront consultables sur place pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations et propositions pourront également être déposées par voie électronique sur un registre dématérialisé et sécurisé ouvert du lundi 9 septembre 2024 à 09h00 jusqu'au vendredi 11 octobre 2024 à 17h00 à l'adresse suivante : https://www.registredemat.fr/ep-regul-gare-bondy

Chacun peut également adresser ses observations à la commissaire enquêtrice par courrier électronique à l'adresse suivante : ep-regul-gare-bondy@registredemat.fr. Seuls les courriers électroniques reçus entre le lundi 9 septembre 2024 à 09h00 et le vendredi 11 octobre 2024 à 17h00 seront pris en compte.

Les observations et propositions transmises par voie électronique (registre ou courriel) seront consultables par le public sur le site internet mentionné ci-dessus.

Les informations relatives au projet soumis à l'enquête peuvent être demandées auprès de :

Société des grands projets (SGP)
Monsieur Vincent FLORIN
Directeur de projet Adjoint
Direction des Lignes
2, mail de la Petite Espagne - CS10011
93212 La Plaine-Saint-Denis

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique ainsi que des observations et propositions du public auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'utilité publique et des affaires foncières, 1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny Cedex).

La commissaire enquêtrice se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux de permanence, dates et horaires suivants :

LIEU DE PERMANENCE	JOUR	HORAIRE
Mairie de Bondy Place du 8 mai 1945 93140 Bondy	Le lundi 09 septembre 2024	De 09h00 à 12h00
	Le lundi 16 septembre 2024	De 14h00 à 17h00
	Le samedi 21 septembre 2024	De 09h00 à 12h00
	Le mercredi 25 septembre 2024	De 14h00 à 17h00
	Le mercredi 02 octobre 2024	De 14h00 à 17h00
	Le vendredi 11 octobre 2024	De 14h00 à 17h00

À l'expiration du délai d'enquête, la commissaire enquêtrice établit un rapport unique, qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies.

La commissaire enquêtrice consigne, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables au regard des nouveaux éléments de l'étude d'impact, favorables sous réserves ou défavorables.

La commissaire enquêtrice transmet au préfet de la Seine-Saint-Denis l'exemplaire du dossier de l'enquête déposé au siège de l'enquête, accompagné du ou des registres et pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées.

Elle transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées à la présidente du tribunal administratif de Montreuil.

Si, dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire enquêtrice n'a pas remis son rapport et ses conclusions motivées, ni présenté à l'autorité compétente pour organiser l'enquête une demande motivée de report de ce délai, il est fait application des dispositions du quatrième alinéa de l'article L. 123-15 du code de l'environnement.

La copie du rapport et des conclusions seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et consultables pendant un an sur le site internet de la préfecture de la Seine-Saint-Denis www.seine-saint-denis.gouv.fr (rubrique Politiques publiques / Aménagement du territoire et constructions / Enquêtes publiques) et de la préfecture du Val-de-Marne (https://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-concertations-prealables), ainsi que sur le site internet dédié à l'enquête : https://www.registredemat.fr/ep-regul-gare-bondy

Les décisions susceptibles d'intervenir au terme de l'enquête publique sont :

- La décision préfectorale rectificative corrigeant le vice dont est entaché l'arrêté inter-préfectoral n° 2018-1438 du 20 juin 2018 portant modification de la déclaration d'utilité publique relative aux travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est / orange du réseau complémentaire du réseau de transport public du Grand Paris entre « Saint-Denis Pleyel » (gare exclue) et « Champigny centre », prononcée par l'arrêté n° 2017-0325 du 13 février 2017, et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Rosny-sous-Bois ;
- La décision définitive du tribunal administratif de Montreuil sur les conclusions des requêtes n° 2214218 et 2215946.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot. Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

euronext

SÉANCE DU 16 - 08 - 2024
CAC 40 : 7449,7 (0,35 %) NEXT 20 : 10758,93 (0,22 %)
CAC LARGE 60 : 8017,21 (0,35 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5522,16 (0,32 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
ACCOR (AC) ◆	A	34,95	35,47	+ 1,66	+ 2,51	
		1091396	35,56	- 9,35	43,74	
FR0000120404 05/06/24 1,18		243.622.860	34,95	+ 6,77	31,73	3,33
AIR LIQUIDE (AI) ◆	A	165,3	165,88	+ 0,46	+ 3,6	
		538636	165,88	+ 1,95	179,473	
FR0000120073 20/05/24 3,2		578.131.063	164,7	+ 12,94	150,618	1,93
AIRBUS GROUP (AIR) ◆	A	137,42	137,62	+ 0,51	- 1,55	3,4
		787722	137,62	+ 3,47	172,78	40,53
NL0000235190 16/04/24 2,38		792.283.683	136,3	+ 6,95	126,66	2,04
ARCELORMITTAL (MT) ◆	A	20,15	20,21	+ 0,5	- 21,29	
		2097445	20,28	- 4,31	26,95	
LU1598757687 16/05/24 0,2		852.809.772	20,09	- 17,14	18,435	
AXA (CS) ◆	A	33,1	33,36	+ 0,88	+ 13,12	
		2622400	33,4	+ 4,25	35,19	
FR0000120628 30/04/24 1,98		2.200.619.258	33,09	+ 21,71	29,04	5,94
BNP PARIBAS (BNP) ◆	A	60,63	61,12	+ 1,08	- 2,35	
		1845643	61,29	- 2,32	73,08	
FR0000131104 21/05/24 4,6		1.130.810.671	60,55	+ 4,51	53,08	7,53
BOUYGUES (EN) ◆	A	31,47	31,53	+ 0,22	- 7,59	
		487600	31,69	- 2,17	38,26	
FR0000120503 30/04/24 1,9		379.243.267	31,4	+ 0,61	29,82	6,03
CAP-GEMINI (CAP) ◆	A	180,45	180,5	+ 0,11	- 4,37	
		299508	182,05	- 6,21	227,4	
FR0000125338 29/05/24 3,4		172.608.113	180,2	+ 12,15	170,15	1,88
CARREFOUR (CA) ◆	A	13,995	14,08	+ 0,86	- 15	
		1076899	14,13	- 0,46	16,92	
FR0000120172 28/05/24 0,87		677.969.188	13,97	- 22,08	13,14	6,18
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆	A	13,515	13,51	+ 0,33	+ 5,12	
		3428750	13,57	- 1,35	15,925	
FR0000045072 29/05/24 1,05		3.025.902.350	13,44	+ 18,16	12,118	7,77
DANONE (BN) ◆	A	60,2	60,5	+ 0,17	+ 3,1	
		847474	60,66	+ 3,6	63,8	
FR0000120644 03/05/24 2,1		679.553.991	60,12	+ 12,6	56,14	3,47
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	A	34,39	34,19	- 0,38	- 22,71	
		831666	34,48	+ 0,29	48,875	
FR0014003TT8 27/05/24 0,23		1.338.435.363	34,09	- 7,51	32,25	0,67
EDENRED (EDEN) ◆	A	37,62	37,46	- 0,08	- 30,81	
		405656	37,89	- 7,21	58,76	
FR0010908533 10/06/24 1,1		249.588.059	37,35	- 35,5	34,7	2,94
ENGIE (ENGI) ◆	A	15,455	15,565	+ 0,94	- 2,22	1,21
		5879789	15,565	+11,78	16,64	12,91
FR0010208488 02/05/24 1,43		2.435.285.011	15,385	+ 7,32	13,07	9,19
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆	A	213	212,2	- 0,09	+ 16,85	
		373648	213,1	+ 6,79	214,9	
FR0000121667 06/05/24 3,95		457.318.291	211,5	+ 21,33	172,82	1,86
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆	A	51,22	51,9	+ 1,41	- 12	
		339999	51,9	+ 9,1	62,1	
FR0014000MR3 03/07/19 2,45		190.742.750	51,08	- 6,89	39,47	0,96
HERMES INTL (RMS) ◆	A	2127	2121	+ 0,14	+ 10,54	
		54291	2139	+ 2,71	2436	
FR0000052292 02/05/24 21,5		105.569.412	2115	+ 10,06	1788,8	1,01
KERING (KER) ◆	A	255,85	254,5	- 0,47	- 36,22	
		196316	257,2	-18,26	438,6	
FR0000121485 02/05/24 9,5		123.420.778	253,9	- 49,77	246,7	3,73
L.V.M.H. (MC) ◆	A	658,8	658,1	+ 0,32	- 10,29	
		293393	662	- 4,91	886,4	
FR0000121014 23/04/24 7,5		500.141.700	654,4	- 18,03	611,5	1,14
LEGRAND (LR) ◆	A	96,74	95,94	- 0,4	+ 1,96	
		256888	96,8	- 0,12	104,9	
FR0010307819 31/05/24 2,09		262.245.733	95,66	+ 5,54	88,44	2,18

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
L'ORÉAL (OR) ◆	A	384,55	385,35	+ 0,3	- 14,49	
		286711	385,45	- 3,66	461,85	
FR0000120321 26/04/24 6,6		534.955.898	382,9	- 5,49	374	1,71
MICHELIN (ML)	A	34,72	34,78	+ 0,26	+ 7,15	
		1126139	34,98	- 0,63	38,52	
FR001400AJ45 22/05/24 1,35		714.958.226	34,72	+ 21,78	30,06	3,88
ORANGE (ORA) ◆	A	10,18	10,255	+ 0,44	- 0,48	
		3856557	10,255	+ 2,98	11,37	
FR0000133308 04/06/24 0,42		2.660.056.599	10,165	+ 0,3	9,192	4,1
PERNOD-RICARD (RI) ◆	A	124,1	122,9	- 0,85	- 23,07	
		375953	124,5	- 1,84	164,55	
FR0000120693 17/07/24 2,35		253.328.748	122,4	- 37,23	119,95	1,91
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆	A	93,12	94,2	+ 1,23	+ 12,14	
		432765	94,38	- 4,56	108,4	
FR0000130577 01/07/24 3,4		268.723.468	92,98	+ 32,79	83,16	3,39
RENAULT (RNO) ◆	A	41,47	41,39	+ 0,41	+ 12,15	
		587598	41,89	-17,22	54,54	
FR0000131906 22/05/24 1,85		295.722.284	41,33	+ 11,08	33,265	4,47
SAFRAN (SAF) ◆	A	195,9	197	+ 1,03	+ 23,54	
		388866	197	- 2,86	218,9	
FR0000073272 28/05/24 2,2		427.260.541	194,95	+ 34,73	156,68	1,12
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆	A	75,82	75,92	+ 0,66	+ 13,89	
		828955	76,24	- 4,41	82,76	
FR0000125007 10/06/24 2,1		504.005.802	75,34	+ 24,62	61,27	2,77
SANOFI (SAN) ◆	A	98,02	98,57	+ 0,63	+ 9,82	
		1300742	98,7	+ 7,23	98,7	
FR0000120578 13/05/24 3,76		1.268.607.152	98,02	+ 2,33	84,93	3,82
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆	A	222,25	221,9	+ 0,27	+ 22,07	
		694962	222,55	- 4,27	239	
FR0000121972 28/05/24 3,5		575.627.026	220,8	+ 40,12	171,1	1,58
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆	A	21	21,06	+ 0,48	- 12,34	
		2156235	21,19	- 9,83	27,95	
FR0000130809 27/05/24 0,9		812.035.548	20,935	- 17,12	19,37	4,27
STELLANTIS NV (STLAP)	A	14,456	14,354	- 0,61	- 32,12	
		2569685	14,628	-22,41	27,345	
NL00150001Q9 22/04/24 1,32		3023.129.879	14,31	- 13,82	13,694	10,8
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆	A	27,9	27,785	+ 0,89	- 38,59	0,23
		1708612	28,145	-28,17	45,815	122,26
NL0000226223 24/06/24 0,08		911.281.920	27,62	- 35,56	25,9	0,32
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	A	104,55	104,5	+ 0,34	- 20,86	
		132552	105,5	- 6,99	153,8	
FR0000051807 28/05/24 3,85		60.738.823	103,9	- 9,87	80,76	3,68
THALES (HO) ◆	A	150,65	149,8	- 0,4	+ 11,83	
		123957	150,75	- 1,83	174,5	
FR0000121329 21/05/24 2,6		210.210.140	148,65	+ 14,35	131,45	1,74
TOTALENERGIES (TTE) ◆	A	62,43	62,33	- 0,24	+ 1,19	
		3093759	62,67	+ 0,05	70,11	
FR0000120271 19/06/24 0,79		2.397.679.661	61,93	+ 10,67	57,45	1,27
UNIBAIL-R/WFD (URW)	A	68,02	67,78	- 0,12	+ 1,29	
		154251	68,22	-11,54	82,16	
FR0013326246 14/05/24 2,5		139.364.104	67,56	+ 38,27	63,96	3,69
VEOLIA ENV. (VIE) ◆	A	28,23	28,4	+ 1	- 0,56	
		1160071	28,47	- 0,32	31,6	
FR0000124141 08/05/24 1,25		726.148.514	28,14	+ 1,76	26,47	4,4
VINCI (DG) ◆	A	104,55	105,5	+ 0,91	- 7,21	
		1316052	105,95	+ 0,19	120,62	
FR0000125486 23/04/24 3,45		588.519.218	104,55	+ 3,03	97,44	3,27
VIVENDI (VIV) ◆	A	9,532	9,608	+ 0,84	- 0,7	
		3248475	9,614	-12,81	11,17	
FR0000127771 30/04/24 0,25		1.029.918.125	9,512	+ 19,24	9,026	2,6

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
AB SCIENCE (AB) △	B	0,996	0,968	- 2,81	- 72,77	
		31605	0,996	- 5,84	4,465	
FR0010557264		52.375.019	0,968	- 68,97	0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △	B	4,195	4,16	+ 0,24	- 13,42	
		26891	4,235	+ 3,61	4,87	
FR0004040608 23/04/24 0,1		59.608.879	4,155	- 30,2	3,58	
ABIVAX (ABVX) △	B	10,16	10,08	- 2,14	+ 2,65	
		10676	10,3	-20,38	15,42	
FR0012333284		63.276.925	10,06	- 42,92	9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △	B	1,36	1,354	- 2,31	+ 5,12	
		45311	1,38	+10,44	1,482	
FR0012616852		34.931.012	1,3	+ 11,9	0,91	
ADOCIA (ADOC) △	B	6,16	5,94	- 3,57	- 48,53	
		109850	6,44	+ 4,76	12,4	
FR0011184241		15.043.513	5,94	- 26,49	5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆	A	115	114,5	- 0,44	- 2,3	
		42908	115,1	- 4,02	133,2	
FR0010340141 10/06/24 3,82		98.960.602	113,9	- 5,92	109,6	3,34
AIR FRANCE-KLM (AF) ■	A	7,78	7,75	+ 0,08	- 42,98	
		587048	7,8	- 2,91	13,828	
FR001400J770		262.769.869	7,668	- 45,92	7,412	
AKWEL (AKW) △	B	10,42	10,28	- 1,53	- 36,39	
		1817	10,7	- 6,72	17,44	
FR0000053027 03/06/24 0,3		26.741.040	10,26	- 34,27	9,83	2,92
AYVENS (AYV) ▲	A	5,855	5,865	+ 0,09	- 9	
		149104	5,95	- 4,01	7,51	
FR0013258662 31/05/24 0,47		816.960.428	5,835	- 33,28	5,11	8,01
ALPES (CIE DES) (CDA) △	B	13,16	13,22	+ 0,61	- 6,37	
		20387	13,3	- 6,11	16,28	
FR0000053324 20/03/24 0,91		50.622.242	13,16	+ 3,12	12,32	6,05
ALTAREA (ALTA) ▲	A	101,2	102,6	+ 0,59	+ 28,25	
		841	102,6	+11,4	111,8	
FR0000033219 11/06/24 8		21.893.754	101,2	+ 19,72	66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆	A	17,61	17,51	- 0,4	+ 43,76	
		718193	17,825	+ 0,46	19,88	
FR0010220475 17/07/23 0,25		461.509.585	17,46	- 31,33	10,66	
ALTAREIT (AREIT)	B	450	450			
		1	450		480	
FR0000039216		1.750.487	450	- 15,89	440	
ALTEN (ATE) ▲	A	99,3	99,3	+ 0,35	- 26,23	
		23965	99,65	- 7,71	146,9	
FR0000071946 24/06/24 1,5		35.209.501	98,45	- 21,69	92,15	1,51
AMUNDI (AMUN) ▲	A	66,85	66,8	+ 0,6	+ 8,44	
EX-DS 15/03/17		100979	67,25	+ 1,6	72,35	
FR0004125920 03/06/24 4,1		204.647.634	66,45	+ 26,4	58,75	6,14
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲	A	12,1	12,1	- 0,17	- 12,19	
		34851	12,12	- 0,33	17,28	
FR0014005AL0 17/06/24 0,39		179.193.288	11,86	- 17,91	10,1	3,22
ARAMIS (ARAMI)	A	5,42	5,5	+ 1,48	+ 26,44	
		37461	5,5	+30,18	5,5	
FR0014003U94		82.856.671	5,38	+ 33,98	3,3	
ARGAN (ARG)	A	75,7	75,5		- 11,38	
		2185	75,8	- 3,33	86,1	
FR0010481960 27/03/24 3,15		25.402.673	75,5	+ 4,28	70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆	A	79,1	79,4	+ 0,38	- 22,91	
		60247	79,95	- 3,47	104,4	
FR0010313833 17/05/24 3,5		75.043.514	79	- 18,01	76,7	4,41
ARTMARKET.COM (PRC) △	C	4,7	4,7		- 7,3	
		2862	4,74	- 1,47	6,15	
FR0000074783		6.651.515	4,69	- 31,88	4,11	
ASSYSTEM (ASY)	B	49,9	50,8	+ 1,6	+ 2,63	
OPA 24/11/17		6474	51,3	- 2,31	61,2	
FR0000074148 10/07/24 5,5		15.668.216	49,9	+ 14,16	44,45	10,83
ATOS SE (ATO)	A	0,86	0,88	+ 2,66	- 87,52	
		1522653	0,909	-20,74	7,83	
FR0000051732 14/05/21 0,9		112.136.778	0,853	- 86,62	0,637	
AUBAY (AUB) △	C	35,9	35,8	- 0,14	- 14,05	
		1344	36,1	- 5,04	47,35	
FR0000063737 17/05/24 0,7		13.064.446	35,7	- 13,73	33,9	1,96
AVENIR TELECOM (AVT)	C	0,088	0,09	+ 1,81	- 21,47	
		61140	0,094	-13,13	0,198	
FR001400CFI7			0,088	- 51,35	0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △	B	21,9	22,4	+ 2,75	- 15,15	
		1184	22,8	-22,76	30,9	
FR0011040500 05/06/23 0,4		21.633.597	21,9	- 5,49	20	
BAINS MER MONACO (BAIN)	B	101,5	100	- 0,99	- 1,96	
		400	101,5	- 2,44	111	
MC0000031187 10/10/23 1,2		24.516.661	100	- 11,11	93,4	1,2
BALYO (BALYO) △	C	0,584	0,584	- 0,17	- 29,55	
		16	0,584	+16,33	0,839	
FR0013258399		34.356.767	0,584	- 29,38	0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △	C	20,3	19,98	- 1,58	- 25,45	
		694	20,3	- 4,4	28	
FR0000035370 07/01/22 0,27		7.358.328	19,94	- 28,64	13,8	
BELIEVE (BLV) ▲	A	14,8	14,8	+ 0,96	+ 40,95	
		1179	14,8	- 1,33	16,92	
FR0014003FE9		100.708.785	14,64	+ 58,63	8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲	B	9,15	9,22	+ 0,77	- 26,12	
		77608	9,22	-11,18	14,38	
FR0000035164 12/06/24 0,73		82.789.840	9,11	- 32,99	7,95	7,92
BIC (BB) ▲	A	58,6	59	+ 0,68	- 6,13	
		11797	59,2	+ 2,97	71,5	
FR0000120966 10/06/24 2,85		42.270.689	58,6	+ 3,33	50,6	4,83
BIGBEN INT. (BIG) △	C	2,2	2,2		- 36,42	
		3137	2,2	- 8,9	3,88	
FR0000074072 27/07/22 0,3		18.538.970	2,18	- 48,17	2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲	A	98,4	98,55	+ 0,51	- 2,04	
		40491	98,9	+ 4,95	108,9	
FR0013280286 07/06/24 0,85		118.361.220	98,35	+ 6,01	88,25	0,86
BOIRON (BOI) △	A	32,45	32,5		- 19,19	
		1145	32,5	- 2,4	42,8	
FR0000061129 03/06/24 1,35		17.545.408	31,5	- 36,02	29,3	4,15
BOLLORÉ (BOL) ▲	A	5,83	5,825	+ 0,26	+ 3,01	
		685035	5,845	- 0,34	6,425	
FR0000039299 25/06/24 0,05		2.852.174.816	5,8	+ 9,7	5,28	0,86
BONDUELLE (BON) △	B	6,85	6,97	+ 1,16	- 36,29	
		7539	6,97	+14,45	10,94	
FR0000063935 02/01/24 0,25		32.630.114	6,85	- 38,75	6	3,59
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆	A	28,5	28,72	+ 0,99	+ 25,58	
		409864	28,72	+ 7,97	29,24	
FR0006174348 02/07/24 0,83		453.871.520	28,34	+ 14,93	22,52	2,89
CARMILA (CARM) △	C	16,7	16,62	- 0,72	+ 6,68	
		30628	16,76	+ 0,12	18	
FR0010828137 29/04/24 1,2		142.441.073	16,54	+ 14,46	14,72	

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
CASINO GUICHARD (CO)	A	3,727	3,743	+ 0,27	- 95,22	
		74196	3,821	+ 5,72	80	
FR0014000KR3		395.740.444	3,7	- 98,83	2,71	
CATANA GROUP (CATG) △	C	4,97	5,08	+ 3,04	- 11,19	
		34504	5,14	+ 1,7	5,92	
FR0010193052 05/03/24 0,15		30.706.178	4,92	- 30,22	4,085	2,95
CEGEDIM (CGM)	B	12,75	12,75		- 28,61	
		2699	12,85	- 1,16	18,8	
FR0000053506 29/06/22 0,5		14.097.155	12,7	- 39,29	11,3	
CHARGEURS (CRI) △	C	10,32	10,3	- 0,19	- 11,82	
		974	10,32	- 1,15	13,3	
FR0000130692 02/05/23 0,54		24.862.314	10,26	- 3,38	9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI)	A	610	609	+ 0,58	- 13,92	
EX D OP 08/06/17		1352	613	- 6,45	832,5	
FR0000130403 23/04/24 7,5		180.507.516	606	- 19,18	569	1,23
CLARANOVA SE (CLA) △	B	1,47	1,482	- 0,14	- 30,26	
		52789	1,5	-20,83	3,05	
FR0013426004		57.206.910	1,47	- 17,67	1,37	
CLARIANE (CLARI) ▲	A	1,986	2	+ 0,5	- 16,81	
		614898	2,026	+11,3	5,45	
FR0010386334 21/06/23 0,25		355.980.761	1,977	- 65,84	1,321	
COFACE (COFA) ▲	A	14,27	14,32	+ 0,35	+ 20,95	
		96075	14,38	+ 4,91	15,95	
FR0010667147 22/05/24 1,3		150.179.792	14,25	+ 10,32	11,53	9,08
COVIVIO (COV) ▲	A	48,92	48,78	- 0,29	+ 0,21	
		76851	49,12	+ 5,36	51,05	
FR0000064578 19/04/24 3,3		111.623.468	48,56	+ 17,94	39,54	
DASSAULT AV. (AM)	A	195,2	193,2	- 0,72	+ 7,81	
		20728	195,7	+13,92	212,4	
FR0014004L86 20/05/24 3,37		78.595.561	193	+ 13,25	160,9	1,74
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	A	34,39	34,19	- 0,38	- 22,71	
		831666	34,48	+ 0,29	48,875	
FR0014003TT8 27/05/24 0,23		1.338.435.363	34,09	- 7,51	32,25	0,67
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △	B	0,852	0,854		- 53,81	
		13943	0,86	+ 8,93	1,896	
FR0010417345		96.498.927	0,85	- 71,34	0,764	
DEEZER SA (DEEZR)	2	1,86	1,83	- 0,27	- 13,88	
		4190	1,86	- 2,66	2,4	
FR001400AYG6		117.054.347	1,83	- 13,27	1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △	B	4,71	4,756	+ 0,85	- 6,38	
		134329	4,756	+ 5,36	5,295	
FR0000053381 14/02/24 0,16		159.397.489	4,674	- 11,27	3,858	3,36
DMS (DGM) △	C	0,94	0,974	- 0,61	- 14,19	
		5155	0,974	+ 3,84	1,37	
FR0012202497		16.120.556	0,94	- 28,91	0,884	
EDENRED (EDEN) ◆	A	37,62	37,46	- 0,08	- 30,81	
		405656	37,89	- 7,21	58,76	
FR0010908533 10/06/24 1,1		249.588.059	37,35	- 35,5	34,7	2,94
EIFFAGE (FGR) ■◆	A	91,76	92,06	+ 0,86	- 5,11	
		134752	92,06	- 0,39	107,75	
FR0000130452 20/05/24 4,1		98.000.000	91,2	- 0,32	84,56	4,45
EKINOPS (EKI) △	B	3,455	3,385	- 2,03	- 42,24	
		7849	3,455	+ 5,45	5,94	
FR0011466069		26.994.049	3,375	- 52,79	2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲	B	3,31	3,354	+ 1,27	+ 14,39	
		345857	3,356	+10,69	3,98	
FR0011950732 07/04/20 0,29		253.611.809	3,254	+ 56,73	2,136	
ELIS (ELIS) ▲	A	21,36	21,52	+ 0,84	+ 13,92	
		189807	21,54	+ 4,16	23,58	
FR0012435121 27/05/24 0,43		235.567.817	21,32	+ 20,22	18,08	2
EMEIS (EMEIS) ▲	A	10,258	10,228	- 0,22	- 39,07	
		118992	10,37	-18,76	17,979	
FR001400NLM4		160.723.308	10,102	- 90,88	9,22	
ERAMET (ERA) ▲	B	73,6	73,6	+ 1,45	+ 2,94	
		63253	73,9	-28,54	114,5	
FR0000131757 04/06/24 1,5		28.755.047	72,5	+ 1,17	58,5	2,04
ESSO (ES) △	C	134,8	135,8	+ 1,34	+147,58	
		14585	136,4	-18,68	205	
FR0000120669 08/07/24 15		12.854.578	133,2	+155,74	48,98	11,05
EURAZEO (RF) ▲	A	69,85	69,85	+ 0,29	- 2,78	
		68328	70,15	- 9,46	86,75	
FR0000121121 14/05/24 2,42		76.081.874	69,4	+ 28,52	63,95	3,47
EUTELSAT COM. (ETL) ▲	A	4,292	4,4	+ 2,42	+ 3,53	
		72176	4,408	- 0,14	4,96	
FR0010221234 17/11/22 0,93		475.178.378	4,292	- 21,43	3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △	B	17,28	17,32	+ 0,23	- 10,26	
		2924	17,5	-11	24,6	
FR0000062671 23/06/21 0,32		17.424.747	17,2	- 13,83	15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN)	A	23,05	23,1		+ 18,95	
		19437	23,15	+ 0,87	23,7	
FR0014005DA7 05/07/22 0,2		91.670.286	23,05	+ 24,19	16,9	
EXOSENS PROM (EXENS)	A	19,65	19,4	- 1,61	- 3	
		5152	19,894	-11,48	24,945	
FR001400Q9V2		50.782.552	19,32	- 3	18,86	
FDJ (FDJ) ▲	A	35,86	35,86	+ 0,34	+ 9,2	
		83426	35,88	+ 5,91	39,46	
FR0013451333 03/05/24 1,78		185.270.000	35,66	+ 9,2	30,7	4,96
PHAXIAM TX (PHXM)	C	1,81	1,84	+ 2,22	- 60	
		7494	1,85	- 7,91	4,7	
FR0011471135		60.751.054	1,81	- 63,99	1,78	
FNAC DARTY (FNAC) ▲	A	27,3	27,4	+ 1,11	- 0,36	
		5690	27,45	- 7,9	35,95	
FR0011476928 03/07/24 0,45		27.778.578	27,1	- 11,56	23,1	1,64
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY)	A	64,8	64,8		- 3,28	
		44	64,8	+ 1,25	72	
FR0000033409 18/04/24 2,4		42.950.800	64,2	- 5,54	62	
FORVIA (FRVIA) ■◆	A	9,542	9,35	- 1,31	- 54,21	
		530028	9,604	-15,19	21,17	
FR0000121147 04/06/24 0,5		197.089.340	9,33	- 53,07	8,72	5,35
GECINA (GFC) ■◆	A	95,65	95,3		- 13,44	
		71689	95,8	+ 6,3	111,1	
FR0010040865 02/07/24 2,65		76.670.861	94,95	+ 0,42	85,15	
GENFIT (GNFT) ▲	B	3,86	3,935	+ 2,08	+ 11,16	
		158502	3,965	- 6,31	5,79	
FR0004163111		49.939.043	3,815	+ 18,35	3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △	B	0,336	0,35	+ 6,06	- 23,91	
		718178	0,37	+15,32	0,598	
FR0013183985		103.800.959	0,335	- 18,6	0,282	
GERARD PERRIER (PERR)	B	92	94,8	+ 3,04	- 5,01	
		128	94,8		102	
FR0000061459 10/06/24 2,3		3.973.148	92	- 12,22	87,2	2,43
GETLINK (GET) ■◆	A	16,015	16,02	+ 0,19	- 3,29	
		446484	16,04	- 0,47	16,89	
FR0010533075 30/05/24 0,55		550.000.000	15,94	+ 4,23	14,915	3,43

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
GL EVENTS (GLO) △	B	17,44	17,04	- 2,52	- 13,15	
		16732	17,52	- 0,47	23,55	
FR0000066672 02/07/24 0,7		29.982.787	17,02	- 4,7	16,2	4,11
GRAINES VOLTZ (GRVO)	C	22,8	22,8	- 0,44	- 21,92	
		109	23,8	- 0,87	30,6	
FR0000065971 29/03/22 2		1.480.265	22,8	- 40,31	21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △	B	61,6	61,4		- 21,88	
		235	61,6	- 6,97	79,6	
FR0000036675 03/07/24 1		11.250.000	61,4	- 14,48	59,8	1,63
GTT (GTT) ■▲	A	136,3	136,5	+ 0,15	+ 13,84	
		53177	137,4	+ 3,96	151,1	
FR0011726835 18/06/24 2,51		37.078.357	135,5	+ 21,77	117,3	1,84
GUERBET (GBT) △	B	35,35	35,4	+ 0,86	+ 81,54	
		4378	35,45	-10,83	40,25	
FR0000032526 01/07/24 0,5		12.641.115	34,7	+ 62,76	17,02	1,41
GUILLEMOT (GUI) △	C	5,5	5,54	+ 0,73	- 18,41	
		5665	5,54	- 8,88	7,48	
FR0000066722 07/06/23 0,25		15.087.480	5,2	- 25,14	4,405	
ICADE (ICAD) ▲	A	20,5	20,02	- 2,34	- 43,67	
		75946	20,52	- 6,8	35,9	
FR0000035081 02/07/24 2,42		76.234.545	19,96	- 39,81	19,36	
ID LOGISTIC (IDL)	A	447,5	453	+ 1,23	+ 48,04	
		5389	453,5	+12,41	459,5	
FR0010929125		6.173.328	444,5	+ 83,03	298	
IMERYS (NK) ▲	A	29,76	30,02	+ 1,28	+ 5,41	
		70894	30,02	- 9,31	38,5	
FR0000120859 21/05/24 1,35		84.940.955	29,7	- 1,64	24,96	4,5
INFOTEL (INF) △	C	37,6	39	+ 4	- 26,42	
		1133	39	- 3,23	53,6	
FR0000071797 29/05/24 2		6.934.791	37,5	- 26,69	33,7	5,13
INNATE PHARMA (IPH) △	B	2,06	2,055	- 0,24	- 21,56	
		21192	2,06	- 0,24	2,8	
FR0010331421		80.967.407	2,02	- 23,46	1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲	A	44,55	44,15	- 0,9	- 3,64	
		15616	44,65	+16,95	50,182	
FR0004024222 26/04/24 1,15		83.035.884	44	- 19,99	37,7	2,61
INVENTIVA (IVA) △	B	2,11	2,11	+ 0,48	- 48,47	
		5394	2,11	-10,97	4,44	
FR0013233012		52.477.188	2,085	- 37,67	2,04	
IPSEN (IPN) ▲	A	105,5	104,2	- 1,23	- 3,43	
		43899	105,7	- 5,96	126,7	
FR0010259150 30/05/24 1,2		83.814.526	104,2	- 14,17	99,7	1,15
IPSOS (IPS) ▲	A	55,45	55,45	+ 0,18	- 2,29	
		39748	55,65	- 9,76	68,2	
FR0000073298 01/07/24 1,65		43.203.225	55	+ 22,79	53,85	2,98
JACQUET METALS (JCQ) △	B	15,12	15,2	+ 0,93	- 22,45	
		15054	15,36	- 2,81	20	
FR0000033904 03/07/24 0,2		22.016.467	15,12	- 14,89	14,5	1,32
JCDECAUX (DEC) ▲	A	18,58	18,45	- 0,65	+ 1,37	
		63016	18,74	- 9,38	22,36	
FR0000077919 21/05/19 0,58		213.161.658	18,4	+ 12,5	16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △	B	30,15	30,75	+ 1,99	+ 2,16	
		14287	30,8	- 2,23	34,4	
FR0004007813 09/05/24 2,4		19.862.022	30	+ 21,54	25,45	7,81
KLEPIERRE (LI) ■◆	A	26,76	26,54	- 0,67	+ 7,54	
		438758	26,76	+ 5,23	27,62	
FR0000121964 09/07/24 0,9		286.861.172	26,34	+ 11,23	22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲	A	22	22,15	+ 0,68	+ 20,51	
		1069	22,35	- 2,42	23	
FR0000130213 26/04/24 0,65		141.133.286	22	+ 0,91	17,8	2,94
LDC (LOUP)	A	141	141,5	+ 0,71	+ 1,07	
		415	143,5	- 3,08	159	
FR0013204336 28/08/23 2,7		17.635.433	141	+ 8,43	125	1,91
LNA SANTÉ (LNA) △	B	24,55	24,75	+ 0,82	+ 23,13	
		1250	24,75	- 5,35	28,4	
FR0004170017 08/07/24 0,6		10.709.416	24,4	- 19,51	18,14	2,42
LECTRA (LSS) △	B	26,35	26,45	+ 0,57	- 15,36	
		5798	26,45	- 5,54	35,2	
FR0000065484 30/04/24 0,36		37.832.965	26,2	- 8,79	24,3	1,36
LHYFE (LHYFE)	B	3,87	3,85	- 1,28	- 23,61	
		7214	3,93	- 4,7	5,49	
FR0014009YQ1		47.943.848	3,85	- 35,83	3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △	B	71,4	71	- 0,56	+ 27,7	
		14	71,4	- 1,11	81,6	
FR0004156297 08/07/24 1,75		4.960.807	70,6	+ 29,56	55,6	2,47
LISI (FII) △	A	27,85	27,65	+ 0,18	+ 17,16	
		4854	27,85	+15,21	29,3	
FR0000050353 30/04/24 0,31		46.538.313	27,6	+ 25,11	20,85	1,12
LUMIBIRD (LBIRD) △	C	9,8	9,84	+ 0,82	- 19,21	
		2949	9,84	-13,68	15,48	
FR0000038242		22.466.882	9,7	- 35,69	9,5	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲	A	11,88	11,9	+ 0,17	- 8,04	
		47577	11,92	- 7,32	14,96	
FR0000053225 30/04/24 1,25		126.414.248	11,84	- 7,61	11,48	10,5
MAISONS DU MONDE (MDM) △	B	3,69	3,66	- 0,27	- 35,45	
		42196	3,75	- 4,19	5,73	
FR0013153541 03/07/24 0,06		39.189.288	3,605	- 62,69	3,26	1,64
MANITOU (MTU) △	B	19,1	18,9	- 0,63	- 18,53	
		11204	19,2	-18,71	29	
FR0000038606 17/06/24 1,35		39.668.399	18,9	- 24,4	18,88	7,14
MAUREL ET PROM (MAU) △	B	5,58	5,51	- 0,72	- 9,52	
		168531	5,59	- 9,3	6,865	
FR0000051070 03/07/24 0,3		201.261.570	5,47	+ 14,22	4,7	5,45
MEDINCELL (MEDCL)	B	17,3	17,54	+ 1,74	+143,61	
		60547	17,56	+20,14	17,56	
FR0004065605		29.103.380	17,14	+169,43	6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲	B	11,88	11,74	- 0,68	+ 18,05	
		134479	11,88	+ 8,2	11,96	
FR0010241638 29/04/24 0,99		93.886.501	11,73	+ 46,75	9,775	
MERSEN (MRN) ▲	B	31,15	30,8	- 0,49	- 12,5	
		8374	31,15	-10,98	40,25	
FR0000039620 02/07/24 1,25		24.418.312	30,55	- 24,14	29,1	4,06
METABOLIC EXPLORER (METEX) △	C	/060524			- 68,71	
					0,578	
FR0004177046		50.919.133		- 85,23	0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC)	B	7950	8000	+ 0,63	+ 4,58	
		2	8000	- 5,33	8650	
FR0000076986 25/06/24 28		182.871	7950	+ 3,9	6550	0,35
NACON (NACON)	B	1,162	1,16	+ 0,87	- 30,46	
		40409	1,162	-10,49	1,838	
FR0013482791		105.321.937	1,14	- 27,04	1,05	
NANOBIOTIX (NANO) △	B	4,64	4,51	- 2,93	- 32,08	
		39277	4,64	- 6,04	7,93	
FR0011341205 13/05/19		47.133.328	4,488	- 43,34	3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲	A	38,52	38,46	- 0,05	+ 27,01	
		99979	38,52	+ 0,52	38,56	
FR0011675362 20/05/24 0,15		152.848.774	38,42	+ 40,88	21,8	0,39
NEURONES (NRO)	B	43,65	42,6	- 1,62	- 2,63	
		2678	43,65	- 3,4	48,15	
FR0004050250 12/06/24 1,2		24.278.716	42,6	+ 10,79	39,45	2,82
NEXANS (NEX) ▲	A	122,7	120,1	- 1,88	+ 51,55	
		161378	123,7	+13,73	124,9	
FR0000044448 21/05/24 2,3		43.753.380	119,7	+ 60,67	72,1	1,92
NEXITY (NXI) ▲	A	10,05	9,975	- 0,65	- 40,8	
		60898	10,06	+ 7,26	17,19	
FR0010112524 24/05/23 2,5		56.129.724	9,84	- 25,78	8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET)	A	1456	1460	+ 0,69	+ 0,41	
		149	1462	+ 5,04	1626	
FR0000062234 25/06/24 4		6.585.990	1444	+ 0,97	1294	0,27
OSE IMMUNO (OSE) △	C	7,05	6,9	- 1,85	+ 61,21	
		82097	7,12	+ 5,5	8,63	
FR0012127173		21.817.777	6,84	+146,87	3,115	
OVH (OVH) △	A	6,01	6,05	+ 0,33	- 29,77	
		83442	6,085	+10,5	11,28	
FR0014005HJ9		188.532.591	5,9	- 36,85	4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △	A	83,7	84	+ 1,08	- 17,16	
		2878	85	- 8,99	119,6	
FR0000064784 19/05/23 1		24.922.589	83,3	- 18,45	76,7	3,87
PHARMAGEST INT. (PHA) △	A	46,8	46,05	- 1,5	- 24,63	
		4618	46,85	- 6,97	67,4	
FR0012882389 02/07/24 1,25		15.174.125	45,75	- 38,76	42,95	2,71
PIERRE & VACANCES (VAC) △	C	1,372	1,37	+ 0,74	- 11,73	
		100342	1,382	- 2	1,668	
FR0000073041 19/03/12 0,7		454.447.336	1,348	- 2,14	1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW)	A	31,05	30,09	+ 0,3	+ 49,78	
		35216	31,2	+11,69	31,2	
FR001400PFU4		69.391.000	30,025	+ 88,06	19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲	A	8,62	8,56	- 0,7	- 28,67	
		77588	8,65	- 5,78	13,2	
FR0000124570 25/07/24 0,24		145.522.153	8,535	- 48,22	8	2,8
POXEL (POXEL) △	C	0,63	0,677	+ 7,97	+ 22,87	
		899309	0,687	+31,46	0,898	
FR0012432516		51.952.581	0,623	+ 18,36	0,364	
QUADIENT (QDT) △	B	17,34	17,26	- 0,23	- 10,2	
		18869	17,48	-12,83	23,1	
FR0000120560 05/08/24 0,65		34.468.912	17,22	- 10,85	16,34	3,77
RALLYE (RAL)	A	/220424			- 66,84	
					0,169	
FR0000060618 20/05/19 1		52.925.203		- 77,29	0,015	
RAMSAY GDS (GDS)	A	14,95	15,35	+ 2,68	- 19,21	
		733	15,35	- 0,97	19,9	
FR0000044471 02/12/14 1,4		110.389.690	14,95	- 24,75	12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆	A	70,25	70,75	+ 0,71	- 38,48	
		61889	70,75	- 5,67	114,9	
FR0000130395 24/07/24 2		51.252.969	69,05	- 52,5	67,4	2,83
REXEL (RXL) ■◆	A	22,58	22,49	- 0,35	- 9,2	
		426384	22,73	-13,27	28,88	
FR0010451203 15/05/24 1,2		301.735.000	22,39	+ 5,19	20,3	5,34
ROBERTET S.A. (RBT)	B	834	841	+ 0,36	+ 1,33	
		254	844	+ 0,6	907	
FR0000039091 27/06/24 8,5		2.167.745	833	+ 3,19	762	1,01
RUBIS (RUI) ▲	A	27,84	27,48	- 1,15	+ 22,13	
DIV 2 28/07/17		117280	27,9	- 1,72	34,3	
FR0013269123 14/06/24 1,98		104.156.127	27,38	+ 25,82	22,5	7,21
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲	A	172	172,75	+ 0,88	- 27,87	
DIV 6 10/05/16		54808	173,2	+ 1,53	281	
FR0013154002 02/04/24 0,69		97.330.405	170,15	- 33,76	139,1	0,4
SAVENCIA (BH)	B	50,6	49,9	- 1,77	- 9,27	
		1124	50,6		55,2	
FR0000120107 13/05/24 1,4		14.032.930	49,9	- 8,94	48,2	2,81
SCOR (SCR) ■▲	A	17,66	17,94	+ 1,64	- 32,2	
		924021	17,99	- 8,75	32,48	
FR0010411983 21/05/24 1,8		179.362.195	17,6	- 37,12	16,91	10,03

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
SEB (SK) ▲	A	90,5	90,15	- 0,39	- 20,22	
		25751	91	-12,22	120,2	
FR0000121709 03/06/24 2,62		55.337.770	89,85	- 12,13	85,1	2,91
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △	B	99,2	99,4		- 9,64	
		815	99,5	+ 1,95	121,4	
FR0000039109 08/07/24 1,2		7.857.732	98,5	- 17,44	85,5	1,21
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △	C	5,87	5,86	- 0,17	- 27,3	
		302	5,87	-10,26	8,2	
FR0011950682 28/06/24 0,12		12.299.259	5,86	- 48,69	5,38	2,05
SES-IMAGOTAG (VU) ▲	B	136	138,8	+ 2,28	+ 2,21	
		8644	138,8	- 2,32	175,1	
FR0010282822 25/06/24 0,3		16.071.708	135,2	+ 24,6	120,2	0,22
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △	B	0,912	0,968	+ 5,91	- 9,19	
		61854	0,97	+26,04	1,17	
FR0013006558		118.902.909	0,902	- 24,96	0,7	
SOITEC (SOI) ▲	A	106,2	103,4	- 2,18	- 36,09	
EX-DS 13/05/16 REGR.1P20		33104	106,7	-12	164,1	
FR0013227113		35.724.746	102,9	- 40,35	86	
SOLOCAL GROUP (PAJ)	B	0,004	0,003	- 5,71	- 96,25	
		128498269	0,004	-92,11	0,15	
FR0014000609		129.505.837	0,003	- 97,16	0,003	
SODEXO (SW) ■◆	A	87,9	87,5	- 0,4	+ 16,89	
		138166	88,2	+11,61	89,4	
FR0000121220 20/12/23 3,1		147.454.887	87,2	+ 21,6	71,94	3,54
SOLUTIONS 30 (ALS30)	A	1,48	1,463	- 0,81	- 45,12	
		143897	1,489	-13,69	2,896	
FR0013379484		107.127.984	1,455	- 46,53	1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲	A	168,7	168	- 0,12	- 15,07	
		22066	169,7	-11,63	239,6	
FR0000050809 28/05/24 4,65		20.547.701	166,1	- 16	159,5	2,77
SMCP (SMCP) △	B	1,802	1,844	+ 1,99	- 46,08	
		109217	1,886	- 9,16	3,555	
FR0013214145		75.591.187	1,8	- 70,11	1,72	
SPIE (SPIE) ■▲	A	34,12	34,28	+ 0,82	+ 21,13	
		104685	34,44	- 4,83	38,6	
FR0012757854 14/05/24 0,61		166.907.584	34,08	+ 26,78	27,32	1,78
STEF (STF) △	B	138,8	140,8	+ 1,44	+ 23,29	
		3481	142	+ 5,23	142	
FR0000064271 30/04/24 5,1		12.850.000	138,8	+ 27,08	112,6	3,62
SWORD GROUP (SWP) △	B	32,1	31,95	- 0,16	- 19,82	
		3044	32,15	- 3,03	40	
FR0004180578 30/04/24 1,45		9.544.965	31,8	- 24,29	30,75	5,32
SYNERGIE (SDG) △	B	32,2	32,1	- 0,31	- 8,81	
		622	32,5	- 6,96	36,8	
FR0000032658 29/06/23 0,8		24.362.000	32,1	- 1,08	29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	A	104,55	104,5	+ 0,34	- 20,86	
		132552	105,5	- 6,99	153,8	
FR0000051807 28/05/24 3,85		60.738.823	103,9	- 9,87	80,76	3,68
TERACT (TRACT)	B	0,82	0,77	- 6,1	- 58,82	
		14008	0,82	+21,45	1,885	
FR001400BMH7		73.394.562	0,768	- 82,05	0,376	
TF1 (TFI) ▲	A	7,79	7,795	+ 0,06	+ 9,25	
		73218	7,81	- 4,94	9,17	
FR0000054900 22/04/24 0,55		211.001.575	7,73	+ 5,12	7,105	7,06
TFF GROUP (TFF) ▲	B	37,3	37,7	+ 1,07	- 16,04	
		1297	38	- 5,28	47,5	
FR0013295789 08/11/23 0,6		21.680.000	37,3	- 10,24	36,7	1,59
THERMADOR GROUPE (THEP)	B	77,2	78,1	+ 0,77	- 7,57	
		1056	78,2	- 2,62	90,9	
FR0013333432 12/04/24 2,08		9.200.849	77,2	- 2,5	73,2	2,66
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △	A	22,7	22,4	- 1,32	+ 8,74	
EX D S 03/07/17		9207	22,7	- 3,86	24,45	
FR0013230612 09/05/24 0,75		176.192.916	22,35	+ 1,82	19,82	3,35
TRANSGÈNE (TNG) △	C	0,99	1	+ 1,42	- 27,01	
		9575	1,006	- 9,58	1,52	
FR0005175080		132.293.932	0,99	- 41,11	0,985	
TRIGANO (TRI) ▲	A	105,8	104,1	- 0,76	- 29,8	
		10058	105,8	- 9,16	163,8	
FR0005691656 22/05/24 1,75		19.336.269	103,8	- 19,24	99,5	1,68
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆	A	17	16,885	- 0,5	- 26,94	
		289182	17,08	-23,25	24,6	
FR0000054470		128.399.295	16,82	- 38,82	16,34	
VALEO (FR) ■◆	A	9,732	9,556	- 1,22	- 31,33	
		453386	9,752	- 3,51	14,75	
FR0013176526 28/05/24 0,4		244.633.504	9,538	- 47,07	8,842	4,19
VALLOUREC REG (VK) ▲	B	13,5	13,4	- 0,59	- 4,46	
		271483	13,56	- 9,7	18,2	
FR0013506730		229.947.719	13,355	+ 8,77	12,785	
VALNEVA (VLA) ▲	B	3,544	3,39	- 3,75	- 28,18	
		498612	3,544	- 2,98	4,996	
FR0004056851		139.276.901	3,362	- 43,41	2,93	
VERALLIA (VRLA) △	A	26,96	26,72	- 0,22	- 23,35	
		96567	26,96	- 3,47	39	
FR0013447729 14/05/24 2,15		120.805.103	26,52	- 32,46	24,98	8,05
VERIMATRIX (VMX) △	B	0,367	0,397	+ 7,88	- 13,32	
		55258	0,4	+ 7,88	0,626	
FR0010291245		85.535.147	0,362	- 42,46	0,33	
VETOQUINOL (VETO)	B	95	95,6	+ 0,63	- 6,64	
		685	95,8	- 4,4	110	
FR0004186856 04/06/24 0,85		11.881.902	94,7	+ 4,14	92	0,89
VICAT (VCT) △	A	30,4	30,65	+ 1,16	- 6,7	
		24641	30,65	-13,3	38,4	
FR0000031775 29/04/24 2		44.900.000	29,95	- 4,07	29,35	6,53
VIRBAC (VIRP) ▲	A	346	340	- 1,59	- 5,42	
		2402	347,5	- 6,08	377,5	
FR0000031577 25/06/24 1,32		8.458.000	339	+ 21	316,5	0,39
VIRIDIEN (VIRI) ▲	B	39,395	37,95	- 3,26	- 36,54	
		32267	39,825	-22,66	63,86	
FR001400PVN6		7.161.465	37,4	- 50,62	35,225	
VIVENDI (VIV) ◆	A	9,532	9,608	+ 0,84	- 0,7	
		3248475	9,614	-12,81	11,17	
FR0000127771 30/04/24 0,25		1.029.918.125	9,512	+ 19,24	9,026	2,6
VOLTALIA (VLTSA) ▲	A	10,4	10,38		- 0,38	
		23647	10,46	+ 6,68	12,1	
FR0011995588		131.318.716	10,3	- 33,55	5,82	
WAVESTONE (WAVE) △	B	52,5	52	- 1,14	- 11,41	
		10271	53,2	- 7,14	67,2	
FR0013357621 31/07/24 0,38		24.906.332	52	- 4,59	49,25	0,73
WENDEL (MF) ▲	A	86,85	86,5	+ 0,35	+ 7,25	
		10527	86,85	+ 2,61	97,6	
FR0000121204 21/05/24 4		44.430.554	85,95	+ 0,99	77,55	4,62
WORLDLINE (WLN) ■▲	A	8,388	8,368	- 0,26	- 46,6	
		768442	8,506	-18,16	15,96	
FR0011981968		283.391.667	8,306	- 73,75	7,426	
XILAM ANIMATION (XIL) △	C	4,25	4,23	- 0,35	+ 6,82	
		1418	4,25	- 0,82	5,92	
FR0004034072		5.893.799	4,215	- 82,23	3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
EURONEXT (ENX) ■◆	A	94,05	94,5	+ 0,48	+ 20,15	
		88152	94,75	+ 2,55	94,75	
NL0006294274 21/05/24 2,11		104.235.507	94	+ 42,11	76,35	2,62
NOKIA (NOKIA) ◆	A	3,714	3,685	- 1,03	+ 20,27	0,3
		65406	3,72	+ 4,39	3,768	12,45
FI0009000681 22/07/24 0,02		5.613.496.565	3,685	+ 6,5	3,012	0,81
PLUXEE (PLX)	A	20,61	20,615	+ 0,76		
		96052	20,88	-11,77	31,82	
NL0015001W49		147.174.692	20,5		19,094	
SES (SESG) ■◆		4,708	4,82	+ 2,86	- 19,13	
		336271	4,858	- 1,31	6,395	
LU0088087324 16/04/24 0,43		371.457.600	4,708	- 25,62	4,132	10,37
X-FAB SILICON (XFAB) △	A	5,58	5,505	- 0,45	- 45,92	
		76576	5,58	-15,37	10,3	
BE0974310428		130.781.669	5,47	- 47,47	5,11	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
SCHLUMBERGER (SLB)	A	41	40,6	- 0,25	- 13,69	3,45
		2549	41,3	- 9,17	52,3	
AN8068571086 USD 05/06/24 0,28		1.427.000.000	39,9	- 24,56	38,05	
TOTAL ENERGIES GABON (EC)	A	164	163,5		+ 4,14	
		57	164	+ 0,93	180,5	
GA0000121459 26/06/24 20,55		4.500.000	163	- 10,36	149,5	12,57

carnet

EN PARTENARIAT AVEC



ENTREPRISES

LA FRANÇAISE
Antoine Le Treut
rejoint la société de gestion d'actifs française en tant que directeur général adjoint en charge du pôle institutionnel France.

Antoine Le Treut, 42 ans, diplômé de l'Essec, a commencé sa carrière chez Unibail Rodamco. Il y a été directeur d'investissements, puis directeur d'opérations retail corporate. En 2011, il a rejoint les équipes de Gecina pour y être responsable investissement, directeur des investissements dès 2016, puis directeur de portefeuille à compter de l'année dernière.

EURYALE
Daniel While
rejoint la société de gestion immobilière Euryale en qualité de directeur recherche et stratégie.

Daniel While, 46 ans, est titulaire d'un DESS en développement économique et management de projets territoriaux. Il a travaillé chez TECSA Conseil et au sein de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF). En 2011, il a rejoint Primonial REIM dont il est devenu directeur du développement en 2013 avant d'être nommé directeur recherche, stratégie et développement durable de Primonial REIM en 2019.

E-CUBE STRATEGY CONSULTANTS
Clémence de Pommereau
est promue au poste d'associate partner au sein du cabinet de conseil en stratégie dédié aux enjeux énergie, mobilité et climat.

Clémence de Pommereau, 32 ans, diplômée de l'IEP de Paris et de HEC Paris, licenciée en sciences politiques, mathématiques et physique, est entrée chez E-Cube en 2015. Depuis deux ans, elle est membre de l'équipe de management d'E-Cube. Elle est également responsable du centre de compétences Ecostrat.

CARMIGNAC
Jérémy Calbet
rejoint le spécialiste de la gestion d'actifs financiers en Europe en tant que responsable relations banques et institutionnels au sein des équipes commerciales en France.

Jérémy Calbet, 34 ans, est titulaire d'un master en commerce international. Il a travaillé chez Eres puis Natixis Interépargne avant de gérer une partie de la clientèle grands comptes de Sogecap. Il était précédemment senior account executive chez Gédéon.

HIBOO
Jérôme Traisnel
devient chairman non exécutif de Hiboo, acteur de conseil et d'aide à la gestion.

Jérôme Traisnel, 62 ans, est ingénieur, diplômé de l'Institut national Polytechnique de Grenoble, formation complétée par un mastère en marketing et management à l'Essec. Il a connu une carrière internationale chez Texas Instruments, puis Schlumberger Cartes à Puce (devenu Gemalto, puis Thales). Il a ensuite successivement fondé Freever et SlimPay.


Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr



Ils sont nés un 19 août

- **Charlie Bolden**, ancien astronaute, ancien administrateur de la Nasa, 78 ans.
- **Bill Clinton**, ex-président des Etats-Unis, 78 ans.
- **John Deacon**, bassiste du groupe Queen, 73 ans.
- **Carole Delga**, présidente (PS) de la région Occitanie, 53 ans.
- **Dominique Desseigne**, ex-PDG du groupe Barrière, 80 ans.
- **Valérie Kaprisky**, actrice et parolière, 62 ans.
- **Carla Lazzari**, chanteuse, 19 ans.
- **Daniel Marhely**, cofondateur de Deezer, 40 ans.
- **Maria de Medeiros**, actrice et réalisatrice, 59 ans.
- **Jean-Luc Mélenchon**, homme politique, 73 ans.
- **Mette-Marit de Norvège**, princesse héritière consort de Norvège, 51 ans.
- **Nanni Moretti**, réalisateur, 71 ans.
- **Morsay**, rappeur et réalisateur, 45 ans.
- **Estelle Mossely**, boxeuse, 32 ans.
- **Myriam Seurat**, journaliste, 51 ans.
- **John Stamos**, acteur, 61 ans.
- **Tin-Tin**, tatoueur, cofondateur et président du Syndicat national des artistes tatoueurs 59 ans.
- **Umji**, chanteuse et danseuse des groupes coréens GFriend et Viviz, 26 ans.
- **Yerin**, chanteuse et danseuse du groupe coréen GFriend, 28 ans.

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	10	10	10	**10**		201
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,36	1,38	1,3	**1,354**	- 2,31	45311
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,42	0,42	0,42	**0,42**	+ 0,48	5900
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,87	1,87	1,8	**1,865**	- 0,27	2301
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	7,5	7,5	7,5	**7,5**		540
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	5,56	5,6	5,5	**5,5**	- 1,08	656
FR0011992700	ATEME △	B	3,58	3,65	3,58	**3,62**		888
FR0013455482	ATLAND	B	44	44	44	**44**		15
FR0000039232	AUREA △	C	5,04	5,04	4,95	**5,04**		1461
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,088	0,094	0,088	**0,09**	+ 1,81	61140
FR0013258399	BALYO △	C	0,584	0,584	0,584	**0,584**	- 0,17	16
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	20,3	20,3	19,94	**19,98**	- 1,58	694
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,83	5,845	5,8	**5,825**	+ 0,26	685035
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,18	5,18	5,1	**5,18**		578
FR0000061137	BURELLE	A	377	377	372	**374**	+ 1,91	25
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	62,21	62,98	61,54	**61,54**	- 1,06	200
FR0010151589	CAFOM	C	8,66	8,8	8,66	**8,66**	- 1,37	117
FR0012969095	CAPELLI △		3,3	3,47	3,2	**3,22**	+ 3,21	2293
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,51	3,51	3,49	**3,5**		6537
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,75	12,85	12,7	**12,75**		2699
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,47	1,5	1,47	**1,482**	- 0,14	52789
FR0004031763	COHERIS △	C	6,32	6,32	6,2	**6,22**	+ 2,98	107
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	17,15	17,15	16,95	**17,05**	- 0,58	1447
FR0000044323	CRCAM ALPES PROV.	C	72,54	72,55	72,54	**72,54**		35
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	81	81	81	**81**	- 1,1	12
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	17,078	17,08	16,932	**17,03**	- 0,41	851
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	58,39	58,39	58,38	**58,38**	- 0,02	79
FR0000045239	CRCAM LOIRE HAUTE	C	53,51	54,5	53,51	**54,5**	+ 1,87	58
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	62,01	62,5	62,01	**62,5**	+ 2,44	81
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,218	12,22	12,05	**12,22**		391
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	59,5	59,51	59,5	**59,5**		75
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	113,5	114	113,4	**113,6**	+ 0,09	102
FR0000045304	CRCAM TOUR.POITOU	C	66,53	66,56	66,1	**66,11**	- 0,63	168
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,86	1,86	1,83	**1,83**	- 0,27	4190
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	73	73	72,6	**73**	+ 0,28	298
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL△	C	0,94	0,974	0,94	**0,974**	- 0,61	5155
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.△	C	2,25	2,25	2,23	**2,23**	- 0,89	2220
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	106,5	106,5	106	**106,5**		388
FR0011271600	FERMENTALG △		0,44	0,44	0,43	**0,439**	- 0,11	68209
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,68	5,68	5,58	**5,64**	+ 0,71	3455
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,8	30,8	30,5	**30,6**	- 0,65	448
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,745	0,769	0,745	**0,751**	+ 0,13	9372
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	29	29	28,65	**28,95**	- 0,17	694
FR0010588079	FREY	B	28,4	28,4	28,4	**28,4**	+ 0,71	103
FR0000030611	GALIMMO	C	12,2	12,2	12,2	**12,2**	- 10,95	20
FR0000034894	GAUMONT	B	87	87	86	**87**		55
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	92	94,8	92	**94,8**	+ 3,04	128

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	22,8	23,8	22,8	**22,8**	- 0,44	109
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	18,95	19	18,8	**18,8**	- 0,79	185
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	76,8	76,8	75,6	**75,6**	- 1,82	52
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	1,84	1,85	1,84	**1,845**	+ 0,27	2281
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5,5	5,54	5,2	**5,54**	+ 0,73	5665
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,88	2,9	2,87	**2,9**	+ 1,05	3902
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,66	2,66	2,63	**2,66**	- 0,75	3528
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		23	23,7	22,9	**23**		4231
FR0004165801	HOTELS DE PARIS	C	2,68	2,68	2,68	**2,68**	+ 1,52	75
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,31	6,32	6,3	**6,3**		479
FR0000051393	IDI	B	69,6	70	69,6	**69,8**	+ 0,29	92
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	50,2	50,8	50	**50,2**	+ 0,6	161
FR0000071797	INFOTEL △	C	37,6	39	37,5	**39**	+ 4	1133
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,11	2,11	2,085	**2,11**	+ 0,48	5394
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	5,42	5,7	5,42	**5,46**	+ 1,11	3471
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	20	20	19,9	**20**		97
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,009	0,009	0,009	**0,009**	+ 2,27	258979
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	118	118,5	116	**117,5**	- 0,42	299
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,87	3,93	3,85	**3,85**	- 1,28	7214
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,14	7,14	7,12	**7,12**		22
FR0000030074	MALTERIES F-BELGES	C	605	605	605	**605**		18
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,371	0,372	0,36	**0,368**	- 0,68	33880
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	5,58	5,59	5,47	**5,51**	- 0,72	168531
FR0000060873	MBWS △	C	3,9	3,9	3,87	**3,9**	- 0,26	2730
FR0004065605	MEDINCELL	B	17,3	17,56	17,14	**17,54**	+ 1,74	60547
FR0010298620	MEMSCAP △	C	5,91	6	5,91	**5,99**	+ 1,35	3086
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,425	0,425	0,41	**0,416**	- 2,12	2501
FR0013482791	NACON SAS	B	1,162	1,162	1,14	**1,16**	+ 0,87	40409
FR0004050250	NEURONES	B	43,65	43,65	42,6	**42,6**	- 1,62	2678
FR0000121691	NRJ GROUP	B	7,86	8,04	7,84	**8,02**	+ 2,3	8620
FR0000052680	OENEO △	B	10,35	10,35	10,25	**10,3**	- 0,48	1072
FR0000075392	ORAPI △	C	6,02	6,02	6	**6**	- 0,33	450
FR0010609206	OREGE	C	0,386	0,39	0,377	**0,389**		8528
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	7,05	7,12	6,84	**6,9**	- 1,85	82097
FR0010263202	PAREF △	C	42,8	42,8	41,2	**41,2**	- 4,63	54
FR0004038263	PARROT	B	1,96	1,96	1,9	**1,9**	- 1,55	4504
FR0000038465	PASSAT △	C	4,96	4,96	4,96	**4,96**	+ 3,77	385
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,8	20,9	20,8	**20,9**	+ 0,48	124
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,81	1,85	1,81	**1,84**	+ 2,22	7494
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,825	1,83	1,825	**1,83**	+ 0,27	4155
FR0012432516	POXEL △	C	0,63	0,687	0,623	**0,677**	+ 7,97	899309
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,518	0,518	0,505	**0,506**	- 0,78	6512
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	48,8	49	48,8	**49**	+ 1,03	283
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,06	0,06	0,058	**0,06**	+ 0,67	30031
FR0000060121	SAINT JEAN GROUPE	C	20,2	20,2	20,2	**20,2**	+ 2,02	50
FR0000060071	SAMSE	B	165	165	164,5	**164,5**		63
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	99,2	99,5	98,5	**99,4**		815

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	5,87	5,87	5,86	**5,86**	- 0,17	302
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	16,3	16,4	16,2	**16,4**	+ 0,61	72
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,004	0,004	0,003	**0,003**	- 5,71	
FR0004188670	TARKETT ▲	B	8,76	8,76	8,5	**8,58**	+ 1,42	1045
FR001400BMH7	TERACT	B	0,82	0,82	0,768	**0,77**	- 6,1	14008
FR0000033003	TOUAX △	C	5,34	5,34	5,16	**5,24**	+ 1,55	4397
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,92	8,94	8,92	**8,94**	+ 0,22	49
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,615	1,69	1,58	**1,69**	+ 4,32	8704
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C	0,191	0,191	0,185	**0,185**	- 3,65	1179
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,96	9,96	9,82	**9,88**	- 0,6	3882
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,35	14,45	14,3	**14,45**	+ 0,7	592
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	15,8	15,96	15,66	**15,92**	- 0,38	493
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,25	4,25	4,215	**4,23**	- 0,35	1418

CHANGES — COURS AU COMPTANT

16-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0999	0,24	-0,34
LIVRE STERLING	0,8521	-0,20	-1,75
FRANC SUISSE	0,9555	-0,23	2,86
COURONNE DANOISE	7,461	0,00	0,07
COURONNE NORV.	11,8003	0,12	5,12
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,5374	-0,25	3,60
DOLLAR CANADIEN	1,5072	0,05	3,03
YEN JAPONAIS	162,973	-0,53	4,70
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6542	-0,32	2,07
ROUBLE RUSSE	98,3882	0,83	-0,11
ROUPIE INDIENNE	92,289	0,16	0,52
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,8227	-0,54	4,37
COURONNE TCHEQUE	25,202	-0,13	2,07
FORINT HONGROIS	394,5555	-0,25	3,16
ZLOTY POLONAIS	4,2668	-0,50	-1,55
LEV BULGARE	1,9562	0,01	0,04
DOLLAR HONG-KONG	8,5749	0,34	-0,68
WON SUD COREEN	1489,15	-0,51	4,23
PESO MEXICAIN	20,4724	0,00	9,30
REAL	6,0172	-0,03	12,32
DOLLAR SINGAPOUR	1,4494	-0,11	-0,65
RAND SUD-AFRICAIN	19,6719	-0,42	-2,59
LIVRE TURQUE	37,0547	0,27	13,98
RENMIBI YUAN	7,8873	0,47	1,00
RUPIAH	17256,7808	-0,31	1,61
PESO PHILIPPIN	62,8178	0,00	2,66
RINGGIT MALTAIS	4,8744	0,15	-3,88
BATH THALANDAIS	38,2431	-0,75	0,56

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

16-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,65/3,35	3,83/3,53	3,64/3,34	3,43/3,13	3,13/2,83

16-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,45	2,50	2,19	2,12	2,24
PORTUGAL	0	0,02	0,25	0,44	0,62
FRANCE	-0,04	0,19	0,48	0,59	0,69
ESPAGNE	0,01	0,27	0,49	0,75	0,74
ITALIE	-0,02	0,36	2,92	1,08	1,32

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	167,97	0,22
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	121,69	0,55

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Mirabaud Asset Management
Tél. 058 200 60 01
www.mirabaud.com
marketing@mirabaud-am.com



A la recherche d'une gestion active de conviction ?

Retrouvez plus de détails sur notre site internet :
www.mirabaud-am.com

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds



CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		152,51	14/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		122,99	13/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		92,98	13/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		80,3	13/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		120,58	14/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		138,88	14/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		173,49	14/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet, Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.



Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr



Les chiffres de l'économie

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN **VUE**

Kamala Harris



« Laffin'Kamala », Kamala-qui-se-marre. On avait « Sleepy-Joe », Joe l'Endormi, place à un autre sobriquet made by Trump pour la nouvelle candidate démocrate proche d'être sacrée par ses pairs lors de la Convention qui démarre ce lundi. Dans les pubs anti-Harris, la Californienne s'expose à gorge déployée, en interview, quand elle est gênée, à tout bout de champ. Fascinant spectacle, au bord du malaise. Mais qu'a-t-elle donc à rire celle-là, s'interrogent les rameurs de l'équipe Trump, qui, eux, font triste mine en regardant les sondages. Il faut dire que dans leur Amérique fantasmée tout est moche. Le pouvoir d'achat s'est effondré.

Le Venezuela a vidé ses prisons directement à la frontière sud des Etats-Unis. On se fait assassiner à chaque coin de rue, sans doute parce que les bons citoyens ne sont pas suffisamment armés. Et puis on ne sait même plus à qui on a affaire, avec tous ces hommes à jupe, ces intersexes, ces athlètes louches – et maintenant voilà qu'une noire-pas-vraiment-noire-plutôt-indienne veut devenir présidente ! Non, vraiment, la vie est plus drôle chez Kamala. Du moins du côté des promesses ! Seize millions de nouveaux jobs et des salaires qui montent plus vite que les prix, une frontière mieux gardée, la criminalité en baisse… Pas d'apocalypse chez Harris, l'Amérique ne perd ni son âme ni son dernier souffle démocratique comme le redoutait Joe Biden. On n'a pas non plus prévu de Troisième Guerre mondiale ou de krach la semaine prochaine. Quant à Trump, il a perdu une occasion de mettre les rieurs de son côté.



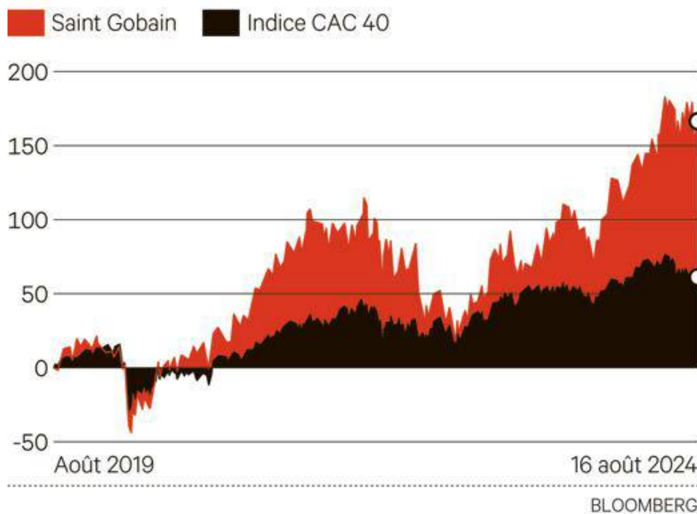
Lire nos informations
Page 4 et l'éditorial page 10

Alchimie mexicaine

Saint-Gobain poursuit ses acquisitions, selon ses plans.

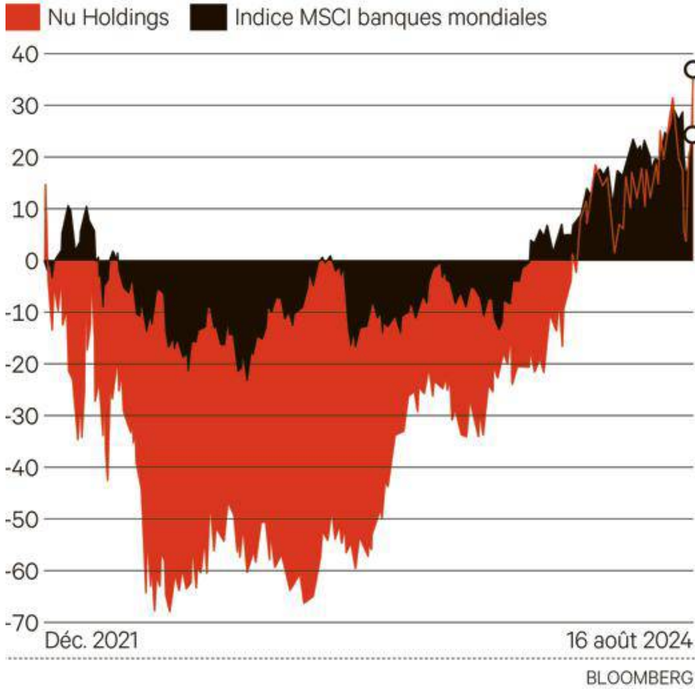
Difficile d'ignorer le pays des Toltèques, ces maîtres bâtisseurs, sur la carte mondiale du marché de la construction. Car le Mexique est une contrée émergente à la démographie dynamique. Et dans ces métiers, les droits de douane de l'Oncle Sam ne sont pas un épouvantail. Pour Saint-Gobain, déjà présent depuis soixante-dix ans, le rachat d'Ovniver est donc logique. La croissance de cette pépite de la chimie de la construction (+20 % par an depuis cinq ans) tranche avec la crise de la construction neuve en Europe, qui comprime les ventes du géant français. Au-delà de sa taille modeste (0,5 % du chiffre d'affaires), l'emplette de 740 millions d'euros en cash porte le montant total annoncé en 2024 à 5 milliards, après CSR, Bailey et Fosroc. Le mouvement de portefeuille atteint désormais 16,2 milliards en cinq ans, dont 6,8 milliards d'acquisitions, pour un chiffre d'affaires actuel d'environ 47 milliards. Et surtout, la marge d'Ebitda des activités sorties est quatre fois inférieure à celles des entrées. Ovniver ne déroge pas à la règle (21,7 % cette année). Son multiple de valorisation le reflète (13,1 fois l'Ebitda et 8 fois après les synergies prévues d'ici à trois ans), sans faire obstacle à un effet bénéfique (relutif) sur le bénéfice de Saint-Gobain. Avec le temps, ce nouveau profil plus durable et plus rentable devrait valoir à l'acquéreur une meilleure cote (vers 10 fois l'Ebitda selon Stifel, au lieu d'un peu moins de 7 fois). En attendant, l'ex-Manufacture des glaces peut déjà se voir belle dans le miroir du CAC 40, la cinquième performance de 2024.

Saint-Gobain face au CAC 40
Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 16 août 2019



BLOOMBERG

Nu Holdings face aux banques mondiales depuis sa cotation
Variation en %, dividendes réinvestis, depuis le 9 décembre 2021



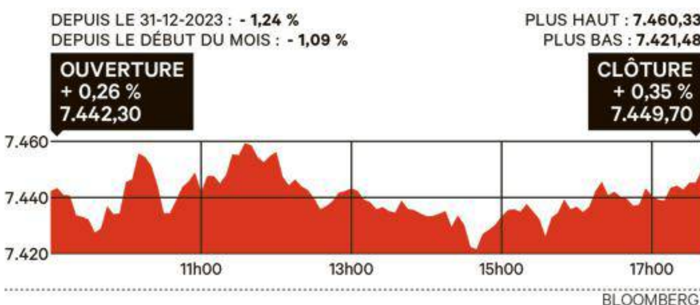
BLOOMBERG

Rêve au sommet

Revolut se prédit une croissance champignon.

Un bonheur arrive rarement seul. Fort de sa licence bancaire britannique, Revolut peut relancer ses ambitions de cotation en Bourse, sur la base d'une valorisation de 45 milliards de dollars, au vu des cessions de titres de salariés. A la différence de Klarna, l'expert des paiements fractionnés, la fintech n'a pas eu à amputer sa valorisation depuis 2021, au contraire. La hausse des taux d'intérêt a calmé les ardeurs mais elle a aussi bien profité aux institutions captant des dépôts comme Revolut. Comme la fintech londonienne est soutenue par SoftBank – dont le blason s'est redoré depuis la cotation d'Arm – elle pourrait vouloir battre le fer tant qu'il est chaud. La référence mondiale des néobanques, le brésilien Nu Holdings apprécié de Warren Buffett, vaut 68 milliards de dollars. Son multiple de 68 fois le bénéfice de 2023 valoriserait Revolut 30 milliards seulement. Et celui de 2026 se situe à 18, compte tenu de la multiplication par 3,8 du bénéfice net anticipée par les analystes financiers d'ici là. Il faudra donc une vraie croissance champignon au confrère européen, qui est plus gourmand en dépenses de marketing. En tout cas, son cofondateur Nikolay Storonsky, qui a renoncé à sa nationalité russe en 2022, peut recommencer à rêver de Wall Street, où se trouve Nu Holdings. La City va devoir faire des pieds et des mains pour le garder. Et bien sûr, personne n'imagine une cotation à Vilnius ou Francfort. La plateforme avait pourtant décroché une licence dès 2021, via une filiale bancaire lituanienne. De quoi se targuer de bénéficier de la garantie des dépôts de la zone euro, jusqu'à 100.000 euros. Et tirer les deux tiers de ses revenus du Vieux Continent, hors Royaume-Uni.

Le CAC a fini la semaine en hausse



BLOOMBERG

Semaine dans le vert pour le CAC 40. Le principal indice de la Bourse de Paris a terminé, vendredi, en hausse de 0,35 %, à 7.449,70 points. Il a pris 2,48 % sur la semaine, porté par une série d'indicateurs rassurants sur l'état de santé de l'économie américaine, qui a allégé les craintes de récession aux Etats-Unis.

Les autres indices européens ont fini la semaine en ordre dispersé. L'Euro Stoxx 50 et le DAX allemand ont progressé respectivement vendredi de 0,68 % et de 0,77 %. Le Footsie britannique a terminé en baisse de 0,43 %. Côté valeurs, le CAC a été tiré par **Accor** et **Eurofins Scientific**, meilleures performances de l'indice, à +1,66 % et +1,41 %. Les investisseurs ont bien accueilli l'annonce par **Saint-Gobain** d'une nouvelle acquisition en Amérique centrale. Le titre du groupe a pris 0,66 % vendredi, portant sa progression depuis le début de l'année à +13,9 %.

Pernod-Ricard (–0,85 %), **Stellantis** (–0,61 %) et **Kering** (–0,47 %) ont, quant à eux, signé les plus mauvaises performances vendredi.